



SOCIETE D'EQUIPEMENT DOMESTIQUE ET MENAGER

« EQDOM »

Document de Référence

Relatif à l'exercice 2019 et au 1^{er} semestre 2020

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 30/11/2020 sous la référence EN/EM/024/2020.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dument visé par l'AMMC.

Mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de Bons de sociétés de financement

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la mise à jour du dossier d'information relatif au programme d'émission de Bons de sociétés de financement est composée :

- du présent document de référence ;
- de la note relative au programme de Bons de sociétés de financement enregistrée par l'AMMC en date du 19/12/2019, sous la référence EN/EM/017/2019 et disponible sur le site de l'AMMC et sur le site de l'émetteur via le lien suivant : https://institutionnel.eqdom.ma/upload/Module_3/File_3_204.pdf



AVERTISSEMENT

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisation ou de rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, des dites actualisations et rectifications.



ABREVIATIONS

AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
APSF	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
BAM	Bank Al Maghrib
BDT	Bons du Trésor
BNR	Bénéfice net réel
BNS	Bénéfice net simplifié
BSF	Bon de Société de Financement
BPA	Bénéfice par action
CDG	Caisse de Dépôts et de Gestion
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CMR	Caisse Marocaine de Retraite
CMT	Crédit à moyen terme
CNT	Centre National des Traitements
CSP	Catégorie Socioprofessionnelle
CT	Court terme
DCP	Direction de Contrôle permanent
Dh	Dirham
DIT	Décès et Invalidité Totale
DPC	Direction Pôle Commercial
DPO	Direction des Projets et Organisation
DPR	Direction Pôle Risques
DRPP	Direction de la Rémunération et du Paiement des Pensions
DOSI	Direction de l'Organisation et des Systèmes d'Information
DSQ	Direction de Support et Qualité
FCP	Fonds commun de placement
IDR	Issue Default Rating
IR	Impôt sur le revenu
IS	Impôt sur les sociétés
KMAD	Millier de dirhams
LOA	Location avec option d'achat
MMAD	Million de dirhams
MLT	Moyen et long terme
OPB	Opération par prélèvement bancaire
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PNB	Produit net bancaire
PPR	Paierie Principale de Rémunération
ROAE	Rendement des capitaux propres moyens
RME	Résidents marocains à l'étranger
RPA	Remboursement par anticipation
SCR	Société Centrale de Réassurance
SGBDR	Système de Gestion des Bases de Données Relationnelles
SGCF	Société Générale Consumer Finance
SGFSH	SG Financial Services Holding
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SGLM	Sogelease Maroc
SICAV	Société d'investissement à capital variable
SNI	Société Nationale d'Investissement
TCAM	Taux de Croissance Annuelle Moyen
TCN	Titre de créance négociable
TIMP	Taux d'intérêt moyen pondéré
TMIC	Taux maximum des intérêts conventionnels
TPPRF	Taxe sur les produits de placement à revenu fixe
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
VIT	Vol, Incendie et Tierce



DEFINITIONS

Centre National des Traitements	<p>Relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, le Centre National des Traitements a pour mission, notamment, d'assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contrôle de la validité des actes administratifs établis par les ordonnateurs ayant trait aux rémunérations et aux pensions - Le contrôle et la liquidation des rémunérations du personnel civil et militaire de l'Etat ; - La prise en charge et l'exécution des oppositions, cessions de créances et autres empêchements frappant les rémunérations et les pensions. <p>Le CNT (ex-Paierie Principale des Rémunérations ou PPR) et les sociétés de crédit à la consommation ont conclu, en octobre 1999, une convention qui fixe les conditions et les modalités de précompte sur salaire à opérer par ladite Direction à leur profit au titre des prêts qu'elles accordent aux fonctionnaires et agents de l'Etat.</p>
Coefficient d'exploitation	Rapport entre les charges générales d'exploitation et le PNB
Coût Net du Risque (CNR)	Le Coût Net du Risque comptabilise les dotations nettes sur provisions. Il englobe le i/ Coût du Risque crédit soit les dotations nettes aux provisions sur les créances clients ii/ les autres dotations et reprises (hors Risque crédit).
Créances en souffrance	Les créances clients sur lesquelles porte un risque de recouvrement. Elles sont classifiées par degré de risque et provisionnées en application de la circulaire BAM n°19/G/2002.
Encours brut / encours brut comptable	Correspond à la somme : <ul style="list-style-type: none"> - du capital restant dû de l'ensemble des crédits classiques commercialisés et non encore échus - de la valeur nette d'amortissements des immobilisations LOA - des créances en souffrances sur tous les produits
Encours brut financier	Somme du capital restant dû de l'ensemble des crédits commercialisés et des créances en souffrance.
Encours net	Encours brut réduit du stock de provisions constituées pour couvrir les créances en souffrance liées à cet encours.
Production brute	Somme des montants financés durant un exercice par une société de crédit.
Production nette	Somme des montants financés durant un exercice nets des remboursements par anticipation.
Refinancement	Désigne le coût de la ressource financière mobilisée en vue distribuer des crédits.



SOMMAIRE

Partie I.	<i>Attestations et coordonnées</i>	7
I.1.	Le Président du Conseil d'administration d'EQDOM	8
I.2.	Les Commissaires aux comptes d'EQDOM	9
I.3.	L'Organisme Conseil	10
I.4.	Responsable de l'information financière	11
I.5.	Coordonnées de l'agence de notation	11
Partie II.	<i>Présentation générale de la société EQDOM</i>	12
II.1.	Renseignements à caractère général	13
II.2.	Capital social	15
II.3.	Endettement d'EQDOM	21
II.4.	Engagements hors bilan	24
II.5.	Nantissement d'actifs d'EQDOM	24
II.6.	Notation d'EQDOM	24
Partie III.	<i>Gouvernance d'EQDOM</i>	26
III.1.	Assemblées générales	27
III.2.	Organe d'administration : Le Conseil d'administration	28
III.3.	Organe de direction : La Direction Générale	35
Partie IV.	<i>Activité d'EQDOM</i>	40
IV.1.	Historique d'EQDOM	41
IV.2.	Appartenance d'EQDOM à un Groupe	44
IV.3.	Relations entre EQDOM et les entités du groupe :	48
IV.4.	Filiales d'EQDOM	54
IV.5.	Le secteur du crédit à la consommation	55
IV.6.	Activité d'EQDOM	69
Partie V.	<i>Informations Environnementales et sociales</i>	86
V.1.	Environnement	87
V.2.	Approche RSE	87
V.3.	Informations sociales	88
Partie VI.	<i>Stratégie d'investissement et moyens techniques</i>	91
VI.1.	Stratégie de développement	92
VI.2.	Stratégie d'investissement	93
VI.3.	Moyens techniques	94
Partie VII.	<i>Situation financière d'EQDOM</i>	95
VII.1.	Sélection d'indicateurs financiers (comptes consolidés)	96
VII.2.	Rapports des commissaires aux comptes	97
VII.3.	Analyse des comptes consolidés d'EQDOM au 31 décembre 2019	103
VII.4.	Analyse des comptes consolidés d'EQDOM au 30 juin 2020	122
VII.5.	Indicateurs financiers au T3 - 2020	122



<i>Partie VIII. Prévisions</i>	142
<i>Partie IX. Faits exceptionnels</i>	145
<i>Partie X. Litiges et affaires contentieuses</i>	147
<i>Partie XI. Facteurs de risque</i>	149
<i>Partie XII. Annexes</i>	153



Partie I. Attestations et coordonnées



I.1. Le Président du Conseil d'administration d'EQDOM

Dénomination ou raison sociale	EQDOM
Représentant légal	Khalid CHAMI
Fonction	Président du Conseil d'administration
Adresse	127, Bd Zerktouni, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.77.92.02
Numéro de télécopieur	05.22.25.00.08
Adresse électronique	khalid.chami@EQDOM.co.ma

OBJET : Document de référence relatif à l'exercice 2019 et au 1^{er} semestre 2020

Le Président du conseil d'administration atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'EQDOM. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Khalid CHAMI
Président du Conseil d'Administration



I.2. Les Commissaires aux comptes d'EQDOM

Dénomination ou raison sociale	MAZARS	FIDAROC GRANT THORNTON	DELOITTE Audit
Représentant légal	Abdou DIOP	Faiçal MEKOUAR	Hicham BELEMQADEM
Fonction	Associé	Associé	Associé
Adresse	101, Bd Abdelmoumen, Casablanca	47, Rue Allal Ben Abdellah, Casablanca	Marina Casablanca Bâtiment C / Ivoire III Boulevard Sidi Mohamed Ben Abdellah, Casablanca 27223
Numéro de téléphone	05.22.42.34.23	05.22.54.48.00	05.22.22.47.34
Numéro de télécopieur	05.22.42.34.00	05.22.29.66.70	05.22.22.47.59
Date de début du mandat	2017	2020	2011
Date de renouvellement du mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019	-	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
Date d'expiration du mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019

OBJET : Document de référence relatif à l'exercice 2019 et au 1^{er} semestre 2020

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes annuels consolidés et sociaux pour les exercices clos le 31 décembre 2017, 2018 et 2019 ainsi qu'aux situations intermédiaires des comptes sociaux et consolidés au titres des semestres clos au 30 juin 2019 et 30 juin 2020.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance des dites informations avec :

- Les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités et certifiés par les commissaires aux comptes MAZARS et DELOITTE AUDIT au titre des exercices 2017, 2018 et 2019.
- Les états de synthèse annuels consolidés tels qu'audités et certifiés par les commissaires aux comptes MAZARS et DELOITTE AUDIT au titre des exercices 2017, 2018 et 2019.
- Les états de synthèse semestriels sociaux ayant fait l'objet d'un examen limité par DELOITTE AUDIT et MAZARS, au titre du semestre clos au 30 juin 2019, et par nos soins au titre du semestre clos au 30 juin 2020 ;
- Les états de synthèse semestriels consolidés ayant fait l'objet d'un examen limité par DELOITTE AUDIT et MAZARS, au titre du semestre clos au 30 juin 2019, et par nos soins au titre du semestre clos au 30 juin 2020 ;

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités.

Les commissaires aux comptes

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP,
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON
M. Faiçal MEKOUAR,
Associé



I.3. L'Organisme Conseil

Dénomination ou raison sociale	Société Générale Marocaine de Banques
Représentant légal	Abdelhaq BENSARI
Fonction	Directeur - Direction du Conseil
Adresse	55, Bd Abdelmoumen, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.02.00.60
Numéro de télécopieur	05.22.43.10.55
Adresse électronique	abdelhaq.bensari@socgen.com

OBJET : Document de référence relatif à l'exercice 2019 et au 1^{er} semestre 2020

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont concerné l'analyse de l'environnement économique et financier d'EQDOM à travers notamment :

- Les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale de la société EQDOM recueillis notamment lors de la période de « Due Diligence » effectuée auprès de la société;
- Les Comptes sociaux et consolidés, ainsi que les rapports de gestion de la société EQDOM pour les exercices 2017, 2018 et 2019;
- Les Comptes sociaux et consolidés semestriels de la société EQDOM au 30 juin 2019 et 30 juin 2020;
- Les rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux des exercices 2017, 2018 et 2019;
- Les rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés des exercices 2017, 2018 et 2019;
- Les attestations de revue limitée des commissaires aux comptes relatives à la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2019 et 30 juin 2020 ;
- Les attestations de revue limitée des commissaires aux comptes relatives à la situation intermédiaire des comptes consolidés au 30 juin 2019 et 30 juin 2020 ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes des exercices 2017, 2018 et 2019;
- Les procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ayant été tenus pendant les exercices 2017, 2018 et 2019 et de l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement du présent document de référence;
- Les rapports de l'agence de notation;
- Les statistiques de l'APSF.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'EQDOM. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

EQDOM est une filiale à 53,72% de SGMB. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Abdelhaq BENSARI
Directeur du Conseil



I.4. Responsable de l'information financière

Dénomination ou raison sociale	EQDOM
Responsable de la communication	Naofal ZAZ
Fonction	Directeur financier
Adresse	127, Bd Zerktouni, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.77.98.50
Numéro de télécopieur	05.22.99.23.37
Adresse électronique	naofal.zaz@EQDOM.co.ma

I.5. Coordonnées de l'agence de notation

Dénomination ou raison sociale	FITCH RATINGS LIMITED
Adresse	30 North Colonnade - Londres E14 5GN
Numéro de téléphone	+44 20 3530 1223



Partie II. Présentation générale de la société EQDOM



II.1. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	EQDOM
Siège social	127, Bd Zerktouni, Casablanca
Téléphone	05.22.25.99.99
Fax	05.22.25.00.06
Site web	www.EQDOM.ma
Adresse mail	communication@EQDOM.co.ma
Forme juridique	Société anonyme à Conseil d'Administration, de droit prive marocain
Capital social au 30/09/2020	167.025.000 dirhams, divisé en 1.670.250 actions, entièrement libérées et d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune
Date de constitution	2 septembre 1974
Durée de vie	99 ans, à compter du jour de la constitution, sauf dans le cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévues aux statuts
Numéro d'inscription au registre de commerce	32775 – Casablanca
Exercice social	L'exercice social commence le 1 ^{er} janvier et se termine le 31 décembre
Objet social (article 3 des statuts)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ «Toutes les opérations de financement et de crédit de nature à permettre ou à faciliter le paiement de tout bien meuble, notamment tout bien électroménager, cycle et cyclomoteur, mobilier et bureautique ; ▪ Toutes les opérations de financement et de crédit, de nature à permettre ou faciliter le paiement de tout bien ou service à caractère économique, socioculturel ou de bien-être ; ▪ et généralement toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière se rapportant directement ou indirectement à ces objets»
Documents juridiques	Les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales, les rapports des Commissaires Aux Comptes peuvent être consultés au siège d'EQDOM : 127, Bd Zerktouni, Casablanca
Liste des textes législatifs et réglementaires applicables	<p>Par sa forme juridique, EQDOM est regie par la loi n°17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La loi n°1-14-193 du 1^{er} rabii I 1436 (24 décembre 2014) portant promulgation de la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés promulguée; <p>De par sa cotation en bourse, EQDOM est soumise aux dispositions du :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019. ▪ Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs; ▪ Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ; ▪ Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée;



	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Règlement général de l'AMMC approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 2169-16 du 9 chaoual 1437 (14 juillet 2016) ; ▪ Dahir n°1-13-21 du 13 mars 2013 portant promulgation à la loi n°43-12 relative à l'Autorité marocaine du marché des capitaux ; ▪ Dahir n°1-12-55 du 14 safar 1434 (28 décembre 2012) portant promulgation de la loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne. ▪ Les circulaires de l'AMMC ; ▪ Loi 19-14 relative à la Bourse des Valeurs , aux sociétés de financement et aux conseillers en investissement. <p>De par ses émissions de BSF, EQDOM est soumise aux dispositions du:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dahir n°1-95-3 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n° 35-94 relatives à certains titres de créances négociables tels que modifiés et complétés.
Régime fiscal	Le régime fiscal d'EQDOM est régi par la législation commerciale et fiscale en vigueur applicable aux sociétés de financement. Elle est soumise à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10% pour les crédits à la consommation et 20% pour les LOA)
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de commerce de Casablanca



II.2. Capital social

II.2.1. Composition du capital

Le capital social d'EQDOM s'élève au 30 juin 2019 à 167.025.000 dirhams, divisé en 1.670.250 actions, entièrement libérées et d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune, toutes de même catégorie.

II.2.2. Historique du capital

La société a été constituée le 2 septembre 1974 sous forme de société anonyme au capital de 5.000.000 dirhams. Depuis, les actionnaires ont procédé à plusieurs augmentations de capital. Le détail de ces opérations est présenté dans le tableau suivant :

Année	Nature de l'opération	Montant nominal de l'augmentation de capital (en DH)	Capital social après augmentation du capital (en DH)	Nombre d'actions émises	Le prix par action
02/09/1974	Constitution	-	5 000 000	50 000	100 DH
04/06/1976	Numéraire	5 000 000	10 000 000	50 000	100 DH
30/06/1978	Numéraire	5 000 000	15 000 000	50 000	100 DH
11/02/1981	Numéraire & Incorporation de réserves	3 600 000	18 600 000	30 000 6 000	Par I.R 100 DH
03/06/1981	Numéraire	4 650 000	23 250 000	46 500	120 DH (dont 100 DH de nominal)
16/06/1982	Numéraire	5 115 000	28 365 000	51 150	125 DH (dont 100 DH de nominal)
18/12/1986	Incorporation de réserves	9 455 000	37 820 000	94 550	Actions gratuites de 100DH
30/06/1987	Numéraire	12 680 000	50 500 000	75 640	110 DH (dont 100 DH de nominal)
				51 160	125 DH (dont 100 DH de nominal)
21/12/1989	Incorporation de réserves	20 200 000	70 700 000	202 000	Actions gratuites de 100DH
28/02/1990	Numéraire	40 400 000	111 100 000	404 000	100 DH
16/12/1996	Incorporation de réserves	28 150 000	139 250 000	281 500	Par I.R 100 DH
19/02/1997	Numéraire	27 775 000	167 025 000	277 750	400 DH (dont 100 DH de nominal)

Source : EQDOM

Depuis 1997, aucune opération sur titre n'a été réalisée.



II.2.3. Evolution de l'actionariat

Au 30/09/2020, la majorité du capital social d'EQDOM est détenue par le Groupe Société Générale à travers sa filiale Société Générale Marocaine de Banques.

Le Groupe Société Générale et le Groupe ONA ont signé en date du 1^{er} mars 2002, une convention de cession par laquelle la SNI et AXA Assurance (filiales du Groupe ONA) cèdent leurs participations dans EQDOM au Groupe Société Générale. Société Générale Marocaine de Banques a acquis le tiers de l'ensemble des titres cédés dans le cadre de cette opération.

En mai 2002, et suite au franchissement de seuil de sa participation dans EQDOM, rendant obligatoire le lancement d'une OPA, Société Générale Maroc a lancé ladite Offre Publique qui a porté sa participation à 54%.

En juin 2018, SGMB a acquis 34.95% du capital d'EQDOM auprès de SG Finance Services Holding.

En 2019, SCR a acquis en date du 24 avril 8 993 actions supplémentaires du capital d'EQDOM, franchissant ainsi à la hausse le seuil de participation de 5% et portant sa participation à 5,19%.

L'actionariat d'EQDOM a évolué comme suit sur les cinq dernières années :

Actionnaire	2015		2016		2017		2018*		2019	
	Actions	%**	Actions	%**	Actions	%**	Actions	%**	Actions	%**
SGCF	583 681	35,0%	583 681	35,0%	-	-	-	-	-	-
SGFSH	-	-	-	-	583 681	35,0%	-	-	-	-
SGMB	313 560	18,0%	313 560	18,8%	313 560	18,8%	897 241	53,7%	897 241	53,7%
RCAR	281 972	16,9%	281 972	16,9%	281 972	16,9%	281 972	16,9%	281 972	16,9%
CIMR	100 606	6,0%	100 606	6,0%	100 606	6,0%	100 606	6,0%	100 605	6,0%
SCR	77 675	4,7%	-	-	-	-	-	-	86 668	5,2%
Investima	51 812	3,1%	51 812	3,1%	51 812	3,1%	51 812	3,1%	51 812	3,1%
Allianz Maroc	41 330	2,5%	41 331	2,5%	22 885	1,4%	22 885	1,4%	12 636	0,8%
Saham Assurance	25 172	1,5%	25 173	1,5%	25 173	1,5%	25 173	1,5%	25 173	1,5%
Autres actionnaires	194 442	11,7%	272 115	16,3%	290 561	17,4%	290 561	17,4%	214 143	12,8%
Total	1 670 250	100%	1 670 250	100%	1 670 250	100%	1 670 250	100%	1 670 250	100%

Source : EQDOM

* Acquisition de 34.95% du capital d'EQDOM par SGMB auprès de SG Finance Services Holding le 1^{er} juin 2018

NB : Il est à préciser que le pourcentage de détention du capital correspond au pourcentage de droit de vote.

** Arrondi à la décimale supérieure

Les franchissements de seuils de participation intervenus pendant les 5 dernières années se présentent comme suit :



Actionnaires	Actions EQDOM acquises	Actions EQDOM cédées	Date	Cours unitaire (MAD)	% détenu	Seuils franchis	Commentaires
SCR	8 993	-	24/04/2019	1 051	5,19%	5%	Détention directe
SGMB	583 681	-	01/06/2018	1 174	55,21%	20% - 33,33% - 50%	SGMB détient 53,72% du capital d'EQDOM directement et le reste par le biais d'INVESTIMA
SGFSH	-	583 681	01/06/2018	1 174	0%	5% - 10% - 20% - 33,33%	
SGFSH	583 681	-	14/09/2017	-	34,95%	5% - 10% - 20% - 33,33%	Transfert de patrimoine de la filiale SGCF. A partir de cette date, SGFSH détient directement 34,95% du capital d'EQDOM
SGFSH	-	-	27/07/2016	-	34,95%	33,33%	Augmentation de la participation de SGFSH dans la filiale SGCF, détenant directement 34,95% du capital d'EQDOM, à 100%.

II.2.4. Actionnariat actuel

Au 30 juin 2020, la ventilation détaillée du capital d'EQDOM se présente comme suit :

Actionnaire	Nombre d'actions détenues	Part dans le capital
SGMB	897 241	53,72%
RCAR	182 434	10,92%
CIMR	100 605	6,02%
SCR	77 725	4,65%
INVESTIMA	51 812	3,10%
SAHAM ASSURANCE	24 390	1,46%
ALLIANZ MAROC	10 000	0,60%
Administrateurs d'EQDOM	10	0,0%
Autres actionnaires	326 033	19,52%
Total	1 670 250	100%

Source : EQDOM

NB : Il est à préciser que le pourcentage de détention du capital correspond au pourcentage de droit de vote.

Les principaux actionnaires, détenant plus de 5% des parts dans le capital d'EQDOM se présentent comme suit :

SGMB :

▪ Dénomination sociale	SGMB
▪ Forme juridique	Société Anonyme à Directoire
▪ Activité	- Banque commerciale; - Banque de financement et des grandes entreprises ; - Gestion privée et institutionnelle.
▪ Actionnariat	- Société Générale France : 57,58% - Groupe Deveco Souss : 27,54% - Divers actionnaires : 14,82%
▪ Résultat net consolidé 2019	1 243,7 MMAD
▪ Situation nette consolidé 2019	12 293,7 MMAD
▪ PNB consolidé 2019	4 960,0 MMAD

Source : SGMB

**RCAR :**

▪ Dénomination sociale	RCAR (Régime Collectif d'Allocation de Retraite)
▪ Forme juridique	Etablissement public
▪ Activité	Prévoyance sociale
▪ Actionnariat	CDG (Caisse de Dépôt et de Gestion)
▪ Total bilan 2019	109 182 MMAD
▪ Résultat net 2019	182,11 MMAD

Source : Rapport annuel 2019 de la CDG

CIMR :

▪ Dénomination sociale	CIMR (Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite)
▪ Forme juridique	Société mutuelle de retraite
▪ Activité	Gestion du régime de retraite
▪ Actionnariat	-
▪ Situation nette consolidé 2019	62 259,2 MMAD
▪ Résultat de gestion 2019	2 030,4 MMAD

Source : Rapport d'activité annuel 2019 de la CIMR

SCR :

▪ Dénomination sociale	SCR (Société Centrale de Réassurance)
▪ Forme juridique	Société anonyme
▪ Activité	Réassurance toutes branches
▪ Actionnariat	- CDG (Caisse de Dépôt et de Gestion) : 94 % - Divers actionnaires : 6%
▪ Capitaux propres 2019	2 487,6 MMAD
▪ Résultat net 2019	277,9 MMAD
▪ Chiffre d'affaires 2019	2 017,3 MMAD

Source : SCR

II.2.5. Capital potentiel d'EQDOM

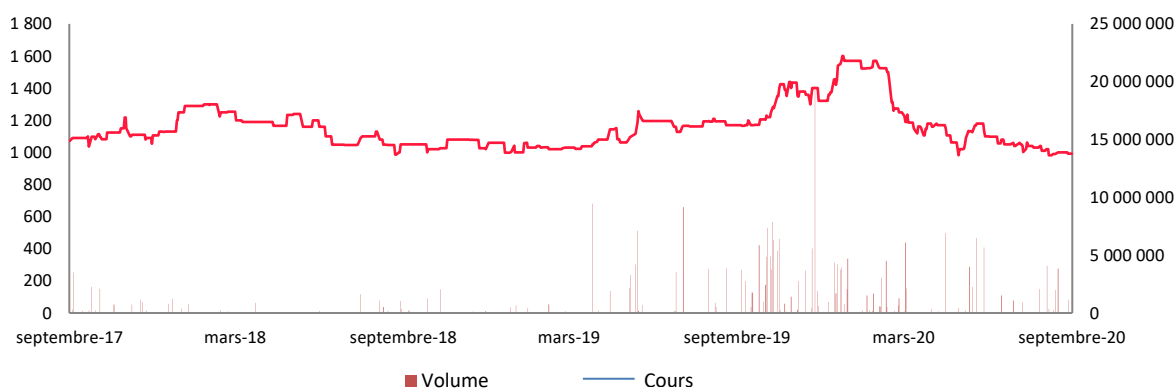
A la connaissance du management, il n'existe aucune opération conclue pouvant avoir un impact futur sur le capital social à la date d'enregistrement du présent document de référence.

II.2.6. Pacte d'actionnaires d'EQDOM

A la connaissance du management, EQDOM ne fait l'objet d'aucun pacte d'actionnaires.

II.2.7. Négociabilité des titres d'EQDOM

Historique du cours de bourse EQDOM du 29/09/2017 au 29/09/2020 (en MAD)



Les actions d'EQDOM sont cotées à la Bourse de Casablanca et ne font l'objet d'aucune restriction.

Le cours du titre EQDOM par an sur les trois derniers exercices :

en MAD	2017	2018	2019
Cours Min	955,00	986,00	998,00
Cours Max	1 217,00	1 300,00	1439,00

Source : Bourse de Casablanca

Le cours du titre EQDOM par trimestre en 2019 et au 1^{er} trimestre 2020 :

en MAD	1er Trimestre 2019	2e Trimestre 2019	3e Trimestre 2019	4e Trimestre 2019	1er Trimestre 2020
Cours Min	998,00	1 021,00	1 128,00	1 165,00	1 190,00
Cours Max	1 060,00	1 257,00	1 210,00	1 439,00	1 600,00

Source : Bourse de Casablanca

Le cours du titre EQDOM sur les six derniers mois de 2020 :

en MAD	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20
Cours Min	1 105,00	983,00	1 020,00	1 040,00	1 002,00	982,00
Cours Max	1 235,00	1 180,00	1 180,00	1 098,00	1 062,00	1 020,00

Source : Bourse de Casablanca

Le volume quotidien et global des transactions des trois derniers exercices :

en KMAD	2017	2018	2019
Volume quotidien moyen	360,14	59,65	646,61
Volume global	90 034,92	14 734,25	159 066,10

Source : Bourse de Casablanca

Le volume des transactions mensuel sur les neuf derniers mois 2020 :

en KMAD	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20
Volume des transactions	26 518,20	3 978,63	17 487,72	2 625,97	7 632,94	18 906,72

en KMAD	juil-20	août-20	sept-20
Volume des transactions	2 645,48	3 128,96	11 927,79

Source : Bourse de Casablanca

Il est à préciser qu'aucune suspension de cotation n'est intervenue au cours des trois derniers exercices (2017 - 2020) jusqu'à la date d'enregistrement du présent document de référence.



L'analyse de la valeur EQDOM sur le marché se résume comme suit :

		EQDOM	Sociétés de financement et autres activités financières ⁽¹⁾
P/E	2018	13,6 x	14,7 x
	2019	16,2 x	14,9 x
D/Y	2018	7,4%	6,1%
	2019	0% ²	1,5%
P/B	2018	1,2 x	1,5 x
	2019	1,5 x	1,6 x
Capitalisation boursière au 31/12/2019 (en MMAD)		2 205	6 913
Capitalisation boursière au 30/09/2020 (en MMAD)		1 657	5 652

(1) Hors DIAC SALAF, société en cours de liquidation judiciaire

(2) EQDOM n'ayant pas distribué de dividendes au titre de l'exercice 2019, conformément aux recommandations de BAM

Source : Bourse de Casablanca / SGMB

P/E : Price earning ratio (Cours boursier / Bénéfice par action)

D/Y : Dividend yield (Dividende par action / Cours boursier)

P/B : Price-to-book ratio (Capitalisation boursière / Capitaux propres).



II.2.8. Politique de distribution de dividendes

Selon l'article 34 des statuts d'EQDOM, il est précisé que le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets antérieurs reportés.

Sur ce bénéfice, l'assemblée générale peut prélever toute somme qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

Dans les limites de la loi, l'assemblée générale peut décider, à titre exceptionnel, la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves facultatives dont elle a la disposition.

Sur les cinq dernières années, la distribution des dividendes d'EQDOM a évolué comme suit :

	2016	2017	2018	2019	2020
Dividendes par action au titre de n-1 (en MAD)	90	85	81	78	-
<i>Dont dividendes ordinaires</i>	60	60	60	60	-
<i>Dont dividendes exceptionnels</i>	30	25	21	18	-
Total Dividende (en KMAD)	150 323	141 972	135 290	130 280	-
Résultat net de l'année n-1 (en KMAD)	156 892	146 627	136 249	131 016	135 040
BPA de l'année n-1 (en MAD)	94	88	82	78	80
Pay out Ratio	95,81%	96,83%	99,30%	99,44%	0%

La politique de distribution de dividendes d'EQDOM porte sur la distribution de la quasi-totalité des bénéfices réalisés au cours de l'exercice.

Conformément à la demande de Bank Al Maghrib, l'assemblée générale d'EQDOM du 26 juin 2020 a décidé de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, la distribution des dividendes au titre de l'exercice 2019 et d'affecter le bénéfice de cette année au report à nouveau.

Il est à préciser que le montant de la réserve légale est atteint.

II.3. Endettement d'EQDOM

II.3.1. Dettes privées

Bons de Sociétés de Financement :

Conformément à l'article 5 de la loi n°35-94 telle que modifiée et complétée par la loi 33-06, les sociétés de financement doivent respecter un rapport prudentiel maximum entre l'encours des BSF émis et celui de leurs emplois sous forme de crédits à la clientèle. Ledit rapport étant fixé par voie réglementaire. L'article premier de l'arrêté du Ministre des finances et des investissements extérieurs n°2560-95 du 9 octobre 1995 fixe ce rapport à 50%. Dans ce sens, et en respect de ce plafond EQDOM est à un encours à échoir de 3 790 millions de dirhams au 30 septembre 2020 sur un plafond de 7 000 millions de dirhams.



Au 30 septembre 2020, l'encours des BSF à échoir s'élève à 3 790 millions de dirhams, ventilés comme suit :

Date de jouissance (date d'émission)	Date d'échéance	Maturité (années)	Mode de remboursement	Taux de référence	Spread (bps)	Taux de sortie	Montant (MMAD)	Encours au 30/09/2020	Taux
31/05/2016	31/05/2021	5	In fine	2,29%	70	2,99%	500,0	500,0	Fixe
12/09/2017	12/09/2022	5	In fine	2,85%	60	3,45%	100,0	100,0	Fixe
29/06/2018	29/06/2021	3	In fine	2,62%	50	3,12%	176,0	176,0	Fixe
31/10/2018	31/10/2022	4	In fine	2,75%	55	3,30%	264,0	264,0	Fixe
28/11/2018	28/11/2022	4	In fine	2,78%	55	3,33%	185,0	185,0	Fixe
28/12/2018	28/12/2023	5	In fine	2,88%	55	3,43%	219,7	219,7	Fixe
29/03/2019	29/03/2023	4	In fine	2,60%	45	3,05%	275,0	275,0	Fixe
31/07/2019	31/07/2021	2	In fine	2,39%	30	2,69%	150,0	150,0	Fixe
31/07/2019	31/07/2022	3	In fine	2,45%	35	2,80%	310,0	310,0	Fixe
31/07/2019	31/07/2023	4	In fine	2,52%	40	2,92%	100,0	100,0	Fixe
31/07/2019	31/07/2024	5	In fine	2,57%	45	3,02%	100,0	100,0	Fixe
02/03/2020	02/03/2022	2	Amortissable	2,39%	30	2,69%	230,0	230,0	Fixe
31/03/2020	31/03/2022	2	Amortissable	2,40%	50	2,90%	150,0	150,0	Fixe
01/06/2020	01/06/2022	2	Amortissable	2,26%	42	2,68%	150,0	150,0	Fixe
30/06/2020	30/06/2022	2	Amortissable	1,79%	40	2,19%	650,0	650,0	Fixe
30/09/2020	30/09/2022	2	Amortissable	1,80%	40	2,20%	230,0	230,0	Fixe
							3 789,7	3 789,7	

Source : EQDOM

Le management de la société, prévoit de renouveler tout ou partie de ses tombées de BSF par de nouvelles émissions de produits BSF ou autres, et ce dépendamment du contexte économique et de marché.

Emissions obligataires :

L'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juillet 2019, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration et constatant que les conditions de l'article 293 de la loi n°17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée sont satisfaites, autorise le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal maximum de 3 000 000 000 de dirhams avec ou sans appel public à l'épargne en application des dispositions des articles 292 à 315 de la loi n° 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée.

Emissions réalisées :

Les caractéristiques de la première émission obligataire réalisée en novembre 2019 se présentent comme suit :

Caractéristiques de l'emprunt obligataire	
Plafond	1 500 000 000 MAD
Nombre maximum	15 000
Valeur nominale	100 000
Date de jouissance (date d'émission)	27/11/2019
Taux d'intérêt facial	Fixe : 2,72%
Prime de risque	35 points de base
Maturité	4 ans
Encours au 30/09/2020 (en capital)	1 500 000 000 MAD
Négociabilité des titres	De gré à gré
Mode de remboursement	Amortissement annuel linéaire du principal

Source : EQDOM

Les résultats d'attribution de cet emprunt par catégorie de souscripteurs se présentent comme suit :

Résultats d'attribution par catégorie de souscripteurs (en KMAD)	OPCVM	Etablissements de crédit	Compagnies d'assurance	Organismes de retraite et de prévoyance
Montant souscrit	1 996 700	210 000	350 000	30 000
Montant alloué	1 169 600	123 900	206 500	0

Source : EQDOM



II.3.2. Dettes bancaires

Au 30 juin 2020, la dette bancaire à court terme d'EQDOM se présente comme suit :

Type d'engagement	Montant autorisé (En Kdh)	Montant utilisé (En Kdh)
Facilités de caisse	886 480,0	1 525,2
Autres (Crédits court-terme/crédits spot)	1 949 400,0	410 000,0
TOTAL	2 835 880	411 525,2

Source : EQDOM

L'évolution des dettes envers les établissements de crédit et assimilés sur les 3 derniers exercices et au 1^{er} semestre 2020 se présente comme suit :

En KMAD	2017	2018	2019	30 juin 2020	Evol 18/17	Evol 19/18
Evolution de l'encours des dettes bancaires	770 691	699 943	215 776	420 677	-9,2%	-69,2%

Source : EQDOM

L'encours des dettes envers les établissements de crédit et assimilés enregistre une baisse significative en 2019 du fait du choix d'EQDOM d'optimiser le coût de ses ressources via l'emprunt obligataire réalisé en 2019.

EQDOM n'est pas assujéti à des covenants spécifiques en vertu de ses dettes bancaires.



II.4. Engagements hors bilan

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des engagements donnés et reçus par EQDOM pour les 3 derniers exercices et le 1^{er} semestre 2020 :

En KMAD	2017	2018	Evol. 17/18	2019	Evol. 19/18	30/06/2020	Evol. 19/S1 20
Engagements donnés	138 310	94 127	-31,9%	44 280	-53,0%	21 392	-51,7%
Engagements reçus	3 010 233	3 144 445	4,5%	2 673 286	-15,0%	2 424 355	-9,3%
Valeurs et suretés reçues en garantie	67 254	66 208	-1,6%	65 792	-0,6%	61 922	-5,9%

Les engagements donnés sont constitués d'engagements de financement donnés en faveur de la clientèle. Les engagements reçus correspondent pour leur part aux engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

II.5. Nantissement d'actifs d'EQDOM

Les actifs d'EQDOM ne font l'objet d'aucun nantissement.

II.6. Notation d'EQDOM

EQDOM a sollicité l'agence internationale de notation Fitch Ratings, en vue de l'attribution et la révision annuelle de sa notation financière.

Les notes obtenues en mai 2020 sont les suivantes :

Note à court terme : confirmé à 'F1+(mar)'

Note à long terme : "AA+(mar)" ; Perspectives stables.

Note de soutien extérieur : 2

En novembre 2020, la note de soutien extérieur de EQDOM a été abaissé d'un cran, passant à 3 (au lieu de 2 précédemment).

L'historique des notes nationales attribuées par Fitch Ratings à EQDOM se présente comme suit :

Date de notation	Note Court Terme	Note Long Terme	Perspective de la note Long Terme	Note de soutien extérieur
Novembre-20	-	-	-	3
Mai-20	F1+	AA+	Stable	2
Février -19	F1+	AA+	Stable	2
mars-18	F1+	AA	Stable	2
juil-17	F1+	AA	Stable	2
sept-16	F1+	AA	Stable	2
juil-16	F1+	AA	Stable	2

Source : Fitch Ratings (2016 à 2020)

L'extrait traduit du communiqué de presse de mai 2020 se résume comme suit :

Les notations d'EQDOM sont basées sur une forte probabilité de soutien de SGMB et du groupe SG en cas de besoin. SGMB utilise EQDOM comme plateforme centralisée de crédit à la consommation au Maroc. À notre avis, EQDOM joue un rôle important pour SGMB, qui a une forte influence sur la notation nationale à long terme d'EQDOM. Cela se reflète dans la notation d'EQDOM qui a été baissée une fois par rapport à celle de SGMB.



Les facteurs qui pourraient conduire, individuellement ou collectivement, à une dégradation de la notation d'EQDOM sont :

Une réduction de la notation d'EQDOM résulterait d'une dégradation de la note de SG, d'une moindre intégration au niveau du groupe SG et ou d'une baisse de son importance stratégique pour le groupe. Une baisse de la note long-terme au niveau de SG, provoquerait chez sa filiale EQDOM la baisse de sa note long-terme.

Une dégradation de la note de soutien extérieur d'EQDOM pourrait résulter d'une réduction de la participation de SG dans EQDOM, scénario que nous considérons comme improbable. Une réduction de l'importance stratégique ou une intégration plus faible avec SG enclencheraient une baisse de la notation. La note de soutien extérieur d'EQDOM serait également dégradée au cas où l'IDR à long terme de SG serait dégradé de 3 crans au moins, ce que nous considérons comme improbable, ou si le plafond souverain du Maroc était dégradé.

Une amélioration des notations nationales d'EQDOM résulterait en l'égalisation des notations avec SGMB. Cela se produirait si EQDOM devenait une filiale principale de SGMB, se matérialisant à titre d'exemple par un contrôle à 100% par SGMB et par une plus grande intégration.

L'extrait traduit du communiqué de presse de novembre 2020 se résume comme suit :

Fitch Ratings a rétrogradé la notation de soutien de la Société Générale Marocaine de Banques et de sa filiale EQDOM de 2 à 3.

Cette action fait suite à la révision par Fitch de la notation du Maroc qui est passée de BBB- à BB+ avec perspective stable. Nous avons précédemment signalé que les notations de SGMB et EQDOM pourraient être abaissées en cas de dégradation du plafond souverain du Maroc d'au moins 2 crans.

La notation d'EQDOM est basée sur une probabilité modérée de soutien de la part de SGMB et, en dernier recours, de SG, si besoin. Elle est également limitée par le plafond souverain du Maroc de "BB +". Selon nous, EQDOM joue un rôle important pour SGMB, étant donné que SGMB utilise EQDOM comme plateforme centralisée de crédit à la consommation au Maroc.

Une dégradation de la note de soutien extérieur de EQDOM pourrait suivre si Fitch estime que l'importance stratégique de SGMB pour SG a baissé, ou que l'importance stratégique de EQDOM pour SGMB a baissé, ou d'une dégradation de plusieurs crans de l'IDR de SG. A l'heure actuelle, nous estimons l'ensemble de ces facteurs comme étant improbables.

La notation de soutien extérieur de EQDOM serait également abaissée si le plafond souverain du Maroc était révisé à la baisse d'au moins 2 crans, ce que nous considérons également comme improbable.

Un rehaussement de plusieurs crans du plafond souverain du Maroc conduirait à la hausse de la note de soutien extérieur de EQDOM. Une révision à la hausse d'un cran du plafond souverain du Maroc, combinée à une intégration accrue de EQDOM avec SGMB conduirait également à la hausse de la note de soutien extérieur de EQDOM.



Partie III. Gouvernance d'EQDOM



III.1. Assemblées générales

Les dispositions statutaires d'EQDOM, régissant les assemblées d'actionnaires, stipulent que :

Mode de convocation

Les assemblées sont convoquées par le conseil d'administration.

Les Assemblées Générales Ordinaires peuvent également être convoquées en cas d'urgence :

- Par les commissaires aux comptes, qui ne peuvent y procéder qu'après avoir vainement requis sa convocation par le Conseil d'Administration ;
- Par le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la société et pendant la période de liquidation ;
- Par un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- Par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Conditions d'admission

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions.

Les sociétés actionnaires se font représenter par leur mandataire spécial qui peut ne pas être lui-même actionnaire.

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, ou par son tuteur, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant, sans qu'il soit nécessaire que ces derniers soient personnellement actionnaires.

Il peut également se faire représenter par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuille de valeurs mobilières.

Les copropriétaires d'actions indivises sont représentés aux assemblées générales par l'un d'eux ou par un mandataire unique.

Les actionnaires peuvent assister à l'assemblée générale sur simple justification de leur identité, à condition soit d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

Droit de vote

Chaque administrateur a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propiétaire dans les assemblées générales extraordinaires.

En cas de nantissement des actions, le droit de vote est exercé par le propriétaire.

La société ne peut voter avec des actions qu'elle a acquises ou prises en gage.

Quorum et majorité

Assemblée générale ordinaire

Pour délibérer valablement, l'assemblée générale ordinaire doit réunir le quart, au moins, des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société ; si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n'est requis.

Pour le calcul du quorum, il n'est pas tenu compte des actions que la société a acquises ou prises en gage.

Dans les assemblées générales ordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'assemblée par les moyens de visioconférence ou moyens équivalents permettant leur identification.

Assemblée générale extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés, possèdent au moins sur première



convocation, la moitié, et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée. Le quorum doit être atteint lors du vote de chacune des résolutions soumises à l'assemblée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

III.2. Organe d'administration : Le Conseil d'administration

III.2.1. Dispositions statutaires régissant le Conseil d'administration

Les dispositions statutaires d'EQDOM, régissant les réunions du Conseil d'administration, stipulent que :

Mode de convocation

Le conseil se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que la bonne marche de la société l'exige. En cas d'urgence, ou de défaillance de sa part, la convocation peut être faite par les commissaires aux comptes.

Le conseil peut être convoqué par des administrateurs représentant au moins le tiers de son effectif s'il ne s'est pas réuni depuis trois mois.

Les convocations sont faites par tout moyen approprié, huit jours francs avant la réunion. En cas d'urgence, ce délai peut être réduit jusqu'à vingt-quatre heures.

Dans tous les cas, la convocation doit tenir compte, pour la fixation de la date de la réunion, du lieu de résidence de tous les membres. Cette convocation doit être accompagnée d'un ordre du jour et de l'information nécessaire aux administrateurs pour leur permettre de se préparer aux délibérations.

Conditions d'admission

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale ordinaire. Toutefois, en cas de fusion ou de scission, la nomination peut être faite par l'assemblée générale extraordinaire.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou morales.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins Une (1) action pendant toute la durée de ses fonctions. A l'exception des administrateurs indépendants.

Les commissaires aux comptes veillent à l'observation des dispositions et dénoncent toute violation dans leur rapport à l'assemblée générale ordinaire. La durée des fonctions des administrateurs est de Quatre (4) ans (les administrateurs peuvent toujours être réélus).



III.2.2. Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration d'EQDOM au 30/06/20 est composé de 10 membres et présidé par Monsieur Khalid CHAMI.

La composition actuelle du Conseil d'Administration d'EQDOM ainsi que les dates de début et d'expiration de mandat se présentent comme suit :

Nom et prénom	Qualité	Date de début du mandat	Date d'expiration du mandat
M. Khalid CHAMI	Président du Conseil d'Administration	AGO du 13/09/2018	AGO statuant sur les comptes de 2023
Mme Amina FIGUIGUI	Administratrice indépendante	AGO du 13/09/2018	AGO statuant sur les comptes de 2021
Mme Michèle THILL	Administratrice (Superviseur région Maroc au sein du groupe SG)	AGO du 26/06/2020	AGO statuant sur les comptes de 2023
M. Abdelaziz TAZI	Administrateur (Président d'honneur et membre du conseil de surveillance de SGMB)	AGO du 11/05/2017	AGO statuant sur les comptes de 2022
M. Mohamed TAHRI	Administrateur (Directeur Général et membre du Directoire de SGMB)	AGO du 26/06/2020	AGO statuant sur les comptes de 2022
M. Saïd RKAIBI	Administrateur	AGO du 15/05/2018	AGO statuant sur les comptes de 2022
M. Gérard TOUATI	Administrateur (ex-représentant de SGCF)	AGO du 15/05/2018	AGO statuant sur les comptes de 2022
SGMB (représentée par son Président du Directoire M. Ahmed EL YACOUBI)	Administrateur	AGO du 11/05/2017	AGO statuant sur les comptes de 2022
CIMR (représentée par son Président Directeur Général, M. Khalid CHEDDADI)	Administrateur	AGO du 11/05/2017	AGO statuant sur les comptes de 2022
SCR (représentée par son Directeur Général Monsieur Youssef FASSI FIGHRI)	Administrateur	AGO du 11/05/2017	AGO statuant sur les comptes de 2022

Source : EQDOM

La composition du Conseil d'Administration, la désignation de ses membres et leur révocation sont prévues par les dispositions de l'article 16 des statuts de la société EQDOM.



III.2.3. Présentation succincte des membres du Conseil d'administration¹

- **M. Khalid CHAMI**

Diplômé de HEC Paris en 1991

Fonctions précédentes :

- Co-Directeur mondial des ventes et du marketing à la Société Générale France ;
- Directeur Délégué, Responsable de la Direction des Grandes Entreprises à la SGMB ;
- Membre du Comité Exécutif, membre du Comité Financier de la SGMB ;
- Directeur Général Adjoint, Membre du Directoire de la SGMB ;
- Directeur Général, Membre du Directoire de la SGMB ;
- Président du Directoire de la SGMB.

Autres mandats :

- Administrateur de La Marocaine Vie ;
- Administrateur d'ALD Automotive ;
- Administrateur d'INVESTIMA ;
- Administrateur de Sogélease ;
- Administrateur de MARBAR S.A. ;
- Administrateur de MARBAR CHIMIE S.A. ;
- Administrateur de GEMARFIN SARL ;
- Président du Conseil d'Administration d'Union Maritime Minière SA ;
- Président du Conseil d'Administration de Transports Marocains.

- **Mme Amina FIGUIGUI**

Diplômé de l'ISCAE (Diplôme National d'Expert-Comptable).

Fonctions précédentes :

- Enseignante à l'ISA, l'ENA et l'ISCAE ;
- Anciennement Directeur de pôle en charge de la Conformité à la CDG ;
- Administrateur représentant l'ONP à l'Institut National de Recherche Halieutique.

Autres mandats :

- Directeur Général de l'ONP depuis février 2010 ;
- Administrateur indépendant et membre du Comité d'Audit de Maroclear depuis Juillet 2004 ;
- Administrateur indépendant du Centre International de la Médiation et de l'Arbitrage de Rabat ;
- Administrateur indépendant de DISWAY ;
- Administrateur indépendant de Ciments du Maroc ;
- Vice-Présidente de la Commission Ethique et Bonne Gouvernance de la CGEM depuis juillet 2015.

- **Mme Michèle THILL**

Diplômée de l'Université de Metz et du Centre d'Etudes Supérieures du Commerce International

Fonctions précédentes :

- Customer Service Manager - SG Global Transaction Banking Trade services ;
- Directeur Marketing - SG Global Transaction Banking Trade services ;
- Directeur de mission organisation commerciale et financement - SG International Banking & Financial Services ;

¹ Source : EQDOM



- Directeur Corporate & Global Transaction Banking services - SG International Banking & Financial Services ;
- Superviseur région Maroc – Groupe SG.

Autres mandats :

A la date d'enregistrement du présent document de référence, Mme Thill n'occupe pas d'autres mandats d'administrateurs ou de membres du conseil de surveillance dans d'autres sociétés.

- **M. Abdelaziz TAZI**

Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC Paris).

Fonctions précédentes :

- Directeur à l'Office de Commercialisation et d'Exportation « OCE » ;
- Directeur Central à la SGMB ;
- Administrateur Directeur Général à la SGMB ;
- Vice-Président Directeur Général à la SGMB ;
- Directeur Général à la SGMB.

Autres mandats :

- Président d'honneur et membre du Conseil de Surveillance SGMB ;
- Membre du Conseil d'administration de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;
- PDG de Ventec Maroc ;
- Administrateur de SGLM ;
- Administrateur de Gras Savoye Maroc ;
- Administrateur de Saham Assistance ;
- Administrateur d'Investima ;
- Administrateur de Dounitex ;
- Administrateur de Sirmel ;
- Administrateur de VM Sécurité ;
- Administrateur de Ecowell ;
- Administrateur de MCS.

- **M. Mohamed TAHRI**

Titulaire d'une licence en sciences économiques et d'un DEA Monnaie, Finances, Banques

Fonctions précédentes :

- Inspecteur puis Inspecteur Principal – SGMB ;
- Responsable du Secrétariat du Conseil d'Administration, chargé des filiales et des participations – SGMB ;
- Adjoint au Directeur de l'Agence Centrale – SGMB ;
- Directeur du Groupe Abdelmoumen² - SGMB ;
- Directeur Régional de Rabat – SGMB ;
- Directeur du Pôle Banque des PME-PMI – SGMB ;
- Directeur du Pôle Réseau – SGMB ;
- Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Réseau – SGMB ;

Autres mandats :

- Directeur Général et membre du Directoire de SGMB ;
- Membre du Conseil de Surveillance de Sogecapital Bourse ;
- Président du Conseil d'Administration Sogelease ;

² Ancien groupement d'agences SGMB



- Administrateur d'EQDOM ;
- Représentant Permanent de la SGMB à Sogecapital Investissement ;
- Membre du Conseil de Surveillance de Sogecapital Gestion ;
- Administrateur de Sogecapital Placement ;
- Administrateur de La Marocaine Vie ;
- Président du Conseil d'Administration Athena Courtage ;
- Président du Conseil d'Administration Sogefinancement ;
- Administrateur de Sogepaiement.

- **M. Saïd RKAIBI**

Diplômé de l'École Centrale de Paris en 1987 (Diplôme d'Ingénieur).

Fonctions précédentes :

- Fondateur et PDG du Groupe MedTech ;
- Co-fondateur de la société Disway et Vice-Président du Conseil de Surveillance.

Autres mandats :

- Président du Conseil d'Administration de Omnidata ;
- Administrateur de NCRM ;
- Président du Conseil d'Administration de AEBDM ;
- Président du Conseil d'Administration de Forum ;
- Président du Conseil d'Administration de Dial Technologie ;
- Président du Conseil de Surveillance de S2M ;
- Administrateur de SOPRIMA ;
- Président du Conseil de Surveillance de Oppscience.

- **M. Ahmed EL YACOUBI**

Diplômé de l'École Supérieure d'Ingénieurs d'Annecy et d'un MBA HEC Paris.

Fonctions précédentes :

M. EL YACOUBI a débuté sa carrière chez Société Générale Maroc en 1996, au sein de la Direction des Systèmes d'Information. En 2007, il prend la responsabilité du Secrétariat Général de la Banque, avant d'être nommé en 2012 Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Ressources Générales et Banque de Flux. Il intègre en 2014 le siège du Groupe à Paris, en tant que Directeur Régional de l'Afrique de l'Ouest. Il est nommé Président du Directoire de Société Générale Maroc en Avril 2018.

Autres mandats :

- Président du Directoire de SGMB ;
- Représentant permanent de SGMB dans le Conseil d'Administration de SGLM ;
- Administrateur de SGOS ;
- Administrateur de la Société Générale au Sénégal (SGBS) ;
- Représentant permanent de SGMB dans le Conseil d'Administration d'INVESTIMA ;
- Représentant permanent de SGMB dans le Conseil d'Administration de ALD AUTOMOTIVE MAROC ;
- Représentant permanent de SGMB dans le Conseil d'Administration de La Marocaine Vie ;
- Représentant permanent de SGMB dans le Conseil d'Administration de Ventec Maroc ;
- Membre du Conseil de Surveillance de Sogecapital Gestion ;



- **M. Khalid CHEDDADI**

Diplômé de l'École des Mines de Paris (Diplôme d'ingénieur).

Fonctions précédentes :

- Administrateur Directeur Général de la Compagnie d'Assurances L'ALLIANCE AFRICAINE ;
- Directeur Général de la CIMR ;

Autres mandats :

- Président Directeur Général de Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites "CIMR"
- Président Directeur Général de Ramical ;
- Président Directeur Général de Akilam ;
- Président du Conseil d'Administration de IMC ;
- Président du Conseil d'Administration de Lesieur Cristal ;
- Président du Conseil d'Administration de Warak Press ;
- Président du Conseil d'Administration de Sochepress ;
- Président du Conseil d'Administration de Sapress ;
- Président du Conseil d'Administration de Upline Ventures ;
- Administrateur de CFG Bank ;
- Administrateur de Al Mada Holding ;
- Administrateur de Société de Sel de Mohammedia ;
- Administrateur de SOMED ;
- Administrateur de Jorf Fertilizers Company V ;
- Administrateur de A6 Immobilier ;
- Administrateur de Atlas Hospitality Morocco ;
- Administrateur de Ciments du Maroc ;
- Administrateur de BCP ;
- Administrateur de Olea Capital Fund ;
- Administrateur de CIH ;
- Administrateur de Cosumar ;
- Administrateur de Société des Boissons du Maroc ;
- Administrateur de Lafarge Holcim Maroc ;
- Administrateur de Auto Hall ;
- Administrateur de Risma ;
- Administrateur de AFMA ;
- Administrateur de Sonasid ;
- Administrateur de Larbel ;
- Administrateur de Pasteur ;
- Administrateur de Nejma ;
- Administrateur de Ranila ;
- Administrateur de AXA Assurances Maroc ;
- Administrateur de Fondation ARRAWAJ de Microfinance ;
- Président du comité de surveillance de Maghreb Siyaha Fund ;
- Président du comité de surveillance de Maghreb Siyaha Fund Resort ;
- Membre du comité de surveillance de Alhif.

- **M. Youssef FASSI FIHRI**

Diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers Paris Tech et d'un MBA en Management de l'ESCP.

Fonctions précédentes :

- Associé Directeur Général de TEXA ;
- Administrateur Directeur Général de Papelera de Tetuan ;
- Président Directeur Général de Exprom Facilities et CGPark.



Autres mandats :

- Directeur Général à la SCR (Société Centrale de Réassurance) filiale de la CDG ;
- Administrateur de IMMORENTE ;
- Administrateur de JAWHARAT CHAMAL ;
- Administrateur de CAT ;
- Administrateur de SMAEX ;
- Administrateur de AM INVEST MOROCCO ;
- Administrateur de SEN RE ;
- Administrateur de ARAB RE.

M. Gérard TOUATI

Diplômé d'un DUT Techniques de Commercialisation option Commerce International.

Fonctions précédentes :

- Directeur Délégué aux Financements aux Particuliers de FRANFINANCE (filiale à 100% du Groupe Société Générale) ;
- Directeur Général de COMPAGNIE FINANCIERES DE BOURBON ;
- Président du Conseil d'Administration de KHADAMET ;
- Membre du conseil de surveillance de DISPONIS ;
- Président Directeur Général de COMPAGNIE FINANCIERES DE BOURBON ;
- Directeur Général de FRANFINANCE ;
- Directeur Général de SOGEFINANCEMENT.

Autres mandats :

M. Gérard TOUATI n'exerce aucun autre mandat dans d'autres sociétés.

III.2.4. Rémunération versée aux membres du Conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article 55 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par le Dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 portant promulgation de la loi n°20-05, les membres du Conseil d'Administration ont perçu des jetons de présence d'un montant de 1,2 millions de dirhams brut à répartir entre les administrateurs au titre de l'exercice 2019.

Les jetons de présence perçus entre 2017 et 2019 se présentent comme suit :

En MMAD	2017	2018	2019
Jetons de présence	1,2	1,3	1,2

III.2.1. Prêts accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'Administration

A ce jour, il n'existe aucun prêt accordé ou constitué en faveur des membres des organes d'administration.

III.2.2. Critères adoptés par la société en matière d'indépendance des membres du Conseil d'administration

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, notamment la loi n° 103-12, la circulaire 5/W/2016 et la lettre circulaire den° 1/DSB/2018 de Bank Al-Maghrib sur la gouvernance au sein des Établissements de Crédit, le Conseil d'Administration d'EQDOM compte un (1) seul membre indépendant.



La qualité d'Administrateur Indépendant répond aux critères définis dans la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib du 5/W/2016 du 10 juin 2016 fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit.

Par ailleurs, la diversité des genres et la promotion des femmes font partie des engagements d'EQDOM, avec comme principaux axes d'actions : le développement des compétences, le networking et le mentoring.

Ainsi, le nombre de femmes au sein du Conseil d'Administration s'élève à deux, soit 18,2% des membres du Conseil.

III.2.3. Comités spécialisés issus ou rattachés au Conseil d'administration

Comités	Composition	Périodicité	Attributions
Comité d'audit	Présidente : Mme. Amina FIGUIGUI (administrateur indépendant) Membre : M. Youssef FASSI FIHRI : En qualité d'administrateur représentant de SCR Membre : M. Ahmed El YACOUBI : en qualité d'administrateur représentant de SGMB Invité permanent : M. Saïd RKAIBI en qualité d'administrateur	Semestrielle	Passer en revue les réalisations et les perspectives sur le contrôle interne et la validation de plan d'audit annuel
Comité des nominations et rémunérations	Président : M. Ahmed El YACOUBI Membre : Mme Michèle THILL en qualité d'administrateur Membre : M. Khalid CHEDDADI en qualité d'administrateur	Semestrielle	Ce Comité est chargé d'accompagner l'organe d'administration dans la conception et le suivi du bon fonctionnement du système de rémunération ainsi que dans le processus de nomination et de renouvellement des membres du Conseil et ceux de l'organe de Direction

III.3. Organe de direction : La Direction Générale

III.3.1. Principaux dirigeants de la société

Nom & Prénom	Date d'entrée en fonction	Fonction occupée	Date d'expiration du mandat	Autres fonction occupées dans d'autres entités
M. BENBOUJIDA Younes	2018	Directeur Général	n/a	Aucune
M. VINCENT Jean-Philippe	2019	Directeur Général Délégué	n/a	Aucune

III.3.2. Présentation succincte des principaux dirigeants de la société

- **M. Younes BENBOUJIDA, 49 ans, Directeur Général**

Titulaire d'un diplôme d'Expertise Comptable, Younes BENBOUJIDA a rejoint Société Générale Marocaine de Banques en 2005, où il occupe le poste de Chargé d'affaires Senior à la Direction des Grandes Entreprises puis de Directeur de la Direction des Grandes Entreprises en 2006.



En 2011, Younes BENBOUJIDA est nommé Responsable du Pôle en charge de la Direction des Grandes Entreprises, de la Direction du Conseil, de la Direction des Financements et de la Direction des marchés de capitaux.

En 2013, il est nommé Directeur du Pôle Banque de Financement et d'Investissement, en charge de la Direction des Grandes Entreprises et Institutionnels, de la Direction du Conseil, de la Direction des Financements, de la Direction des marchés de capitaux, de Sogécapital Bourse et de Sogécapital Gestion.

En novembre 2014, Younes BENBOUJIDA a été nommé Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Banque de Financement et d'Investissement.

Depuis juin 2018, M. BENBOUJIDA a rejoint EQDOM en sa qualité de Directeur Général.

- **M. Jean-Philippe VINCENT, 44 ans, Directeur Général Délégué**

M. Jean-Philippe VINCENT est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'École Centrale de Lyon.

En 2000, il rejoint la Société Générale en France en tant qu'inspecteur, pour devenir Responsable Prospective & Nouvelles Implantations chez SGCF. En septembre 2008, il est nommé Directeur Régional chez SGCF à Paris. Il est ensuite nommé en octobre 2010 Co-Responsable puis Responsable de KrediVer, basé à Istanbul.

En février 2016, il est nommé Directeur Général délégué d'ESSOX – Groupe Société Générale à Prague.

Depuis Mars 2019, M. Jean-Philippe VINCENT rejoint EQDOM en sa qualité de Directeur Général Délégué.

III.3.3. Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants de la société

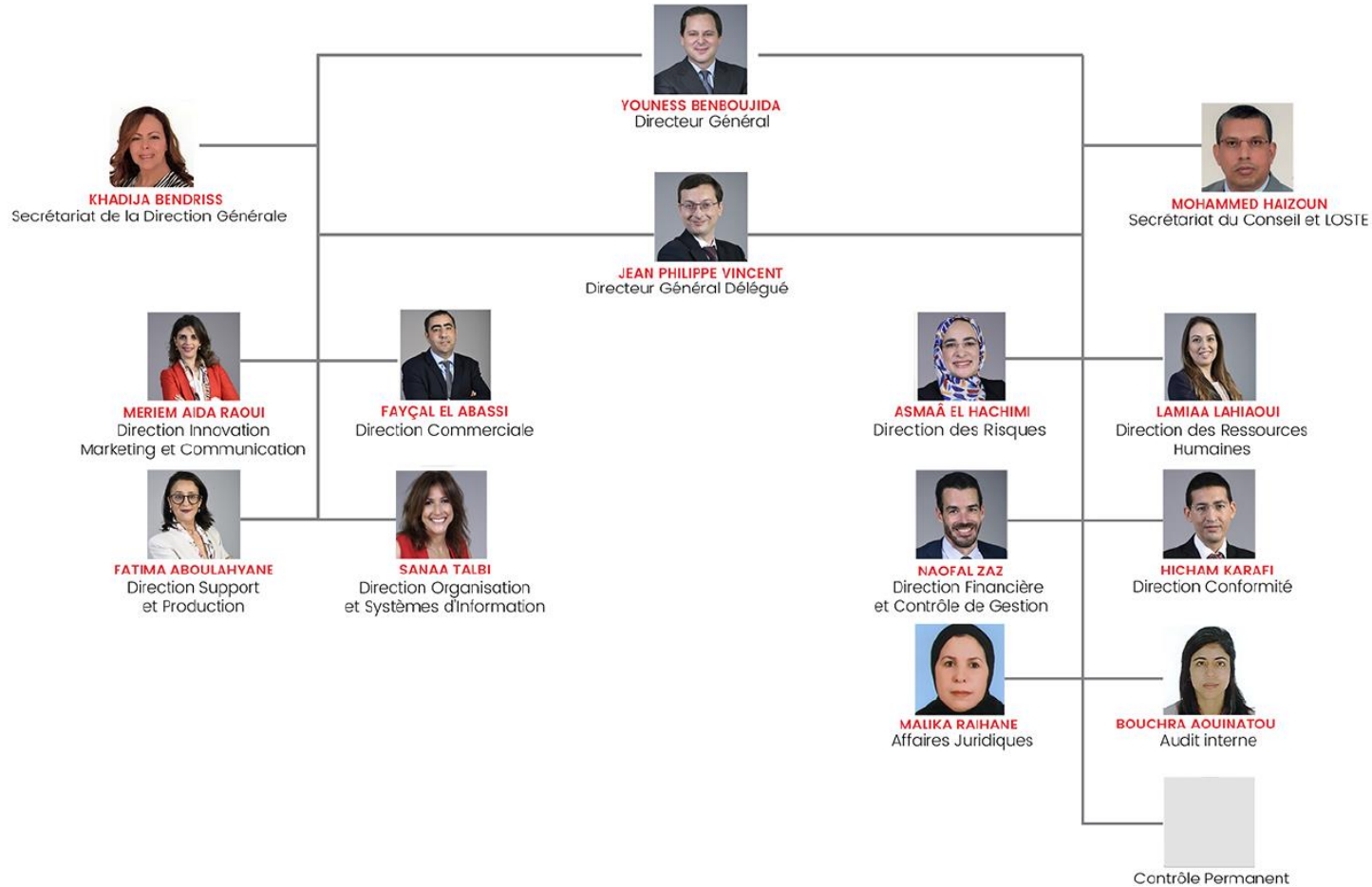
Les rémunérations attribuées aux principaux dirigeants d'EQDOM, incluant le Directeur Général et le Directeur Général Délégué se présentent comme suit :

En MMAD	2017	2018	2019
Rémunérations globales	17,6	16,9	17,8

III.3.4. Prêts accordés ou constitués en faveur des dirigeants d'EQDOM

A ce jour, il n'existe aucun prêt accordé ou constitué en faveur des dirigeants d'EQDOM.

ORGANIGRAMME D'EQDOM AU 30/06/2020



Source : EQDOM.

NB : La Direction du Contrôle permanent a été scindée en deux directions – Conformité d'une part et Contrôle Permanent d'autre part. M. Vincent assure la direction intérimaire du Contrôle Permanent.

o **Nouvelle organisation mise en place fin 2019 :**

EQDOM a mis en œuvre une nouvelle organisation dès la fin de l'année 2019 visant une plus grande efficacité dans la prise de décision et la mise en œuvre de la stratégie de transformation. D'abord, un ComEx resserré a été mis en place (cf. III.2.5), réunissant les acteurs principaux de la transformation. Ensuite, un Directeur Commercial très expérimenté en matière de crédit à la consommation a rejoint EQDOM dès mi-Septembre, suivi en fin d'année par un Directeur Marketing, Innovation & Communication disposant d'une forte expérience en matière d'exploitation de la donnée et du digital. Le poste de Responsable de l'Audit Interne a également été pourvu en Septembre et renforcé début 2020 par une ressource plus junior. Surtout, le dispositif business est renouvelé en profondeur par la mise en place (i) d'une organisation matricielle Métiers/Canaux / Régions visant à placer les échelons décisionnels au plus près du terrain et (ii) d'une plus forte concentration des commerciaux sur leurs tâches génératrices de business et de satisfaction client. Enfin, un département de la Transformation est désormais institué et en cours de staffing afin de piloter les projets et initiatives qui seront lancés dans le cadre du programme.

III.3.5. Comités de contrôle d'EQDOM

Au 30/06/2020, les comités de contrôle d'EQDOM se présentent comme suit :

Comités	Périodicité	Composition	Attributions
COMEX	Hebdo (mercredi)	Membre COMEX	Pilotage des activités, décision sur les orientations stratégiques de l'entreprise, échange et réflexion sur la stratégie et les sujets majeurs
Comité Risques	Trimestriel	DG-DIR/RISQUES, DC, Finance, DOSI-DIR/RISQUES SGMB MAROC	Assurer le suivi des encours par CSP, l'évolution du risque sectoriel, l'analyse des HR et la qualité de la nouvelle production
Comité Fraude	Trimestriel	DG-RECT- DC, Risques Op, DCP-DSP- DIR/RISQUES DIR/RISQUES SGMB MAROC- DIR RECOUVREMENT/SGMB-JURIDIQUE	Echange et retour d'expériences sur les cas subis et évités pour définition de plans d'actions
Comité Score et Industrialisation de l'acceptation	Trimestriel	DG-DR-DC-DSP-Financement-EMA-RET/Supervision Paris	
Comite Recouvrement élargi	Trimestriel	DG-Risques & Rec, DC, Finance, DOSI, DG	Point de synthèse sur les réalisations (cumulé de l'année N+ comparatif par rapport N-1)
Comité Partenaires	Trimestriel	DG-Risques & Rec, DC, DCP-DSP DIR/RISQUES SGMB	

Comité Projets	Mensuel	COMEX- 4 BL-JURIDIQUE-DCP- DSI-DSI ADJ	
Comité Risques Opérationnels et Conformité	Trimestriel	COMEX-DCP-RESPCONFO- RESPRO-DSI-DMG-DC-RSSI	Veiller à la cohérence et à l'efficacité des dispositifs de contrôle permanent (risque opérationnel, surveillance permanente, conformité), analyser les principaux dysfonctionnements relevés et coordonner les actions permettant d'améliorer l'efficacité de contrôle permanent.
Comité SOGCONTACT	Semestriel	DG-DMCQ-DR-DOSI-REC-DC- DSP-Qualité-Marketing analytique -Superviseur EQDOM Tel-SAV	Assure le pilotage et la coordination du centre de relation client sur l'ensemble de ses activités et évalue les avancements des actions et projets.
Comité Réclamations	Semestriel	DG-DSP-SAV-DCP-DMCQ- Qualité-Juridique-DC	Passer en revue l'ensemble des réclamations analysées par DSQ, et mettre en place le plan d'action d'amélioration
Comité PCA	Semestriel	COMEX-RSSI	Assurer le suivi, l'avancement des travaux de maintenance du dispositif PCA/GC et présenter les résultats des tests déroulés selon le calendrier du Groupe.
Comité d'hygiène	Annuel	DG-RH-Médecin de travail- Assistante Sociale-DMG- Représentant Bureau Syndical	Assurer le suivi des conditions sanitaire et hygiène du personnel d'EQDOM

Source : EQDOM

*Représentant de la Direction Générale : le Directeur Général M. Younes BENBOUJIDA ou le Directeur Général Délégué M. Jean Philippe Vincent

Partie IV. Activité d'EQDOM

IV.1. Historique d'EQDOM

EQDOM a été créée en septembre 1974, par la Société Nationale d'Investissement et la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Les principales étapes de son développement sont les suivantes :

Sept. 1974	Création de la société CREDIT EQDOM par la Société Nationale d'Investissement et la Caisse de Dépôt et de Gestion
1978	Introduction à la Bourse des Valeurs de Casablanca
1974-1995	Ouverture des agences EQDOM dans les principales villes du Royaume
1992	CREDIT EQDOM commercialise le Crédit Personnel
Juin 1995	Privatisation de CREDIT EQDOM par une offre Publique de Vente. L'Etat actionnaire vend sa participation (200.000 actions représentant 18% du capital)
1996	Mise en place d'un nouvel outil informatique performant
Déc. 1996	Autorisation du Ministère des Finances pour émettre des BSF
Mai 1997	CREDIT EQDOM adopte une nouvelle identité visuelle afin de moderniser son image et devient EQDOM.
Juin 1997	EQDOM lance son premier programme d'émission de BSF (350 millions de dirhams) qui sera suivi de nombreux autres
Oct. 1997	EQDOM se diversifie, s'oriente vers le prêt affecté et finance la voiture, les ordinateurs, les vacances et la santé
Oct. 2001	Transfert du nouveau siège social au Bd Zerktouni
Mars 2002	Cession par le Groupe ONA au Groupe Société Générale de 44,42% du capital
Mai 2002	OPA lancée par le Groupe SG pour l'acquisition de 133.620 actions représentant 8% du capital de la société EQDOM.
Déc. 2002	Inauguration officielle du nouveau siège social d'EQDOM (Approbation de l'assemblée générale)
Janv. 2003	Mise en application des dispositions de la circulaire n° 19 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances en souffrance et à leur couverture par les provisions. A cet effet, EQDOM a intégralement mis en place l'ensemble des règles imposées par l'Autorité de Tutelle et absorbé le supplément de provision y afférent durant l'exercice 2003
Févr. 2003	Mise en place par EQDOM du Système d'Aide à l'Appréciation du Risque (SAAR). Base de données des clients mauvais payeurs centralisée au niveau de l'APSF, cet outil permet d'améliorer l'approche risque en écartant les demandeurs de crédit ayant eu des incidents de paiements non apurés
Juin 2003	Fusion absorption de Sogécédit, filiale de la Société Générale Marocaine des Banques, avec effet au 1er janvier 2003
Juin 2004	Célébration du 30 ^{ème} anniversaire de l'entreprise
2004	Démarrage opérationnel de la gestion des crédits SOGEFINANCEMENT (filiale de la SGMB)
2004	Consolidation du développement du produit LOA
Déc. 2004	Confirmation des notes A et F1 par Fitch RATINGS
2005	Mise en place de différentes mesures organisationnelles au sein d'EQDOM qui se sont traduites par : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la création d'une Direction du Contrôle du Risque, ▪ la réorganisation de la Direction Financière et du Contrôle de Gestion, ▪ la réorganisation des départements recouvrement et contentieux au sein de la Direction Recouvrement, Contentieux et Affaires Juridiques
Déc. 2005	Relèvement par Fitch Ratings de la notation EQDOM à long terme de A à A+, la notation à court terme a été maintenue à F1

Avril 2006	Nomination de M. Abderrahim RHIATI comme nouveau Directeur Général d'EQDOM
2007	<p>Relèvement par Fitch Ratings de la notation EQDOM à long terme de A+ à AA et la notation à court terme de F1 à F1+.</p> <p>Suppression par la loi de Finances 2007 du remboursement de la TVA relative aux opérations de financement LOA.</p> <p>Hausse des tarifs de prestation de la PPR en matière de prélèvement à la source sur les salaires des clients fonctionnaires.</p> <p>Confirmation par Fitch Rating de la note nationale d'EQDOM à F1+ pour le court et AA pour le long terme</p>
2008	<p>Maintien par Fitch Ratings de la notation EQDOM à long terme à AA et la notation à court terme à F1+.</p> <p>Mise en place du produit « Ijara »</p> <p>Mise en production du crédit « Retraités CIMR »</p> <p>Le taux de TVA désormais applicable est de 20% sur les produits LOA</p> <p>Le taux de l'IS est ramené à 37%</p> <p>La Direction Générale des Impôts a apporté une clarification concernant le produit alternatif « Ijara », qui supporte désormais une TVA de 20%, soit le même taux que la LOA</p>
2009	Maintien par Fitch Ratings de la notation EQDOM à long terme à AA et la notation à court terme à F1+.
2010	<p>Lancement du 1^{er} baromètre de l'automobile au Maroc</p> <p>Mise en place du Crédit Bureau³</p> <p>Opération caritative « Les lunettes du Cœur » en partenariat avec les Associations Marocaine de lutte contre le Glaucome et la Caravane contre la Cécité. EQDOM s'est engagé au service des enfants défavorisés en leurs offrant des paires de lunettes</p> <p>Opération caritative « Bibliothèque » en association avec AL JISR lors de la campagne RR afin d'équiper les écoles publiques marocaines en bibliothèque</p> <p>Fermeture de l'agence Marrakech Medina et inauguration de l'agence Marrakech Route de Casablanca</p>
2011	<p>Les textes réglementaires d'application de la loi n°31-08 relative à la protection du consommateur, entrée en vigueur depuis le 07 avril 2011, ont été finalisés avec une forte implication de l'APSF.</p> <p>Entrée en application de la Loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.</p> <p>Application de la directive n° 1/G/11 relative à la lutte contre la fraude.</p> <p>Autorisation donnée aux sociétés de crédit à la consommation de proposer à leur clientèle des produits d'assurances « décès-invalidité ».</p> <p>Elargissement de l'application des règles de radiation des créances en souffrance aux sociétés de financement, à l'instar des banques.</p> <p>Ouverture de deux nouvelles agences, à Tanger et à Settat.</p>
2012	Fitch Rating confirme la note nationale d'EQDOM à F1+ pour le court terme, AA pour le long terme et 3 pour le soutien extérieur
2013	<p>Signature de plusieurs conventions avec des partenaires auto notamment Auto Hall, Hyundai et CAC</p> <p>Le renforcement par EQDOM de son réseau de distribution par de nouveaux intermédiaires, des concessionnaires et des distributeurs.</p> <p>Fitch Rating confirme la note nationale d'EQDOM à F1+ pour le court terme, AA pour le long terme et 2 pour le soutien extérieur. Avec perspectives négatives</p> <p>La Loi de finances 2013 a assujéti à la TVA de 20% les ventes de véhicules d'occasion ; par extension, cette mesure s'applique également à la valeur résiduelle (en moyenne 35% du prix du véhicule) due par le client lors de la levée d'option au terme d'un contrat LOA</p>

³ Le crédit bureau permet la centralisation des risques et le partage de l'information sur les emprunteurs entre les institutions financières de crédit (banques, sociétés de financement et associations de microcrédit). Au Maroc, la délégation de la gestion du crédit bureau a été confiée par Bank Al Maghrib à la société EXPERIAN. Le crédit bureau vise principalement à : Renforcer la généralisation d'accès à l'information sur l'ensemble des engagements des clients ; Réduire les créances en souffrance ; Participer à la baisse du coût du crédit suite à une meilleure maîtrise des risques

2014	<p>Lancement de la solution MOBIFLOUSS (mode de financement via mobile).</p> <p>Renforcement par EQDOM de son réseau de distribution par de nouveaux intermédiaires, des concessionnaires et des distributeurs</p> <p>Transfert de l'agence Auto de Casablanca vers Zenata</p> <p>Lancement d'offres dédiées avec Auto Hall (Ford, Nissan), Scandinavia (Volvo), Univers Motors (Honda) et CAC (VW, Audi, Skoda)</p> <p>Fitch Rating confirme la note nationale d'EQDOM à F1+ pour le court terme, AA pour le long terme et 2 pour le soutien extérieur. Avec perspectives négatives</p>
2015	<p>Signature de conventions bilatérales avec un certain nombre d'importateurs / distributeurs automobile (CAC, Auto Hall, Auto Nejma, Smeia, Global Engines)</p> <p>Mise en place d'une offre dédiée aux jeunes fonctionnaires</p> <p>Dynamisation des offres commerciales via E-Commerce, notamment avec les sites JUMIA et HMall</p> <p>Formation sur l'efficacité commerciale à l'ensemble des Conseillers de Clientèle</p>
2016	<p>Diversification de l'activité en dehors du prélèvement à la source, notamment pour adresser la population Retraités CMR, avec la mise en place d'un outil de scoring pour permettre la relance du crédit non affecté en prélèvement bancaire</p> <p>Opérations de marketing direct, notamment les actions de Phoning Réseau et EQDOMtel sur les populations des retraités</p> <p>Signature de conventions avec Autonejma (Mercedes), Smeia (BMW), CAC (Volkswagen, Audi, Skoda, Porsche)</p>
2017	<p>Poursuite de la transformation en réorganisant le dispositif commercial en créant 3 lignes métiers commerciales hiérarchiquement distinctes (Dispo, Auto et Distribution)</p> <p>Amélioration de l'efficacité commerciale et la sécurité des opérations via l'évolution des process</p> <p>Finalisation du projet de plateforme centralisant l'activité de financement</p> <p>Montée en puissance sur la catégorie des Retraités, à travers la signature d'une convention avec le RCAR, la préparation d'un projet d'automatisation des échanges avec la CIMR, etc.</p> <p>Participation active dans différentes manifestations à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'exposition Mercedes pendant 2 mois ; • Participation au Salon de l'occasion ; • Participation au Salon du Taxi ; • Sponsoring du guide de l'acheteur Automobile ; • Sponsor de la 8ème édition du trophée de l'Automobile ; • Reconduction des conventions avec les partenaires : VW, Audi, Skoda, Porsche JLR, Hyundai, BMW et MERCEDES
2018	<p>Le 1er juin 2018, Société Générale Maroc a acquis 34,95% du capital social d'EQDOM auprès de SG Financial Services Holding, filiale à 100% du groupe Société Générale, portant ainsi sa participation à 53,72% du capital social d'EQDOM ;</p> <p>La signature des membres de l'APSF avec la Direction Générale de la CMR, en vue d'une reprise de la convention en prélèvement à la source (Reprise effective février 2019).</p>
2019	<p>Reprise de la collaboration avec la CMR en mode Prélèvement à la Source depuis le mois de mars.</p> <p>Arrêt des offres LOA gratuites depuis le mois d'avril.</p> <p>Lancement de l'activité de la nouvelle Business Line SOGECONSO qui a débuté la production de crédits de consommation distribués par le réseau bancaire SGMB.</p> <p>Création des espaces AUTO au niveau de Casablanca, Agadir et Rabat.</p> <p>Mise en place d'un accord avec la Fédération Marocaine des Loueurs (1500 Loueurs).</p> <p>Finalisation du projet EMOB « scooter électrique ».</p>
2020	<p>Changement de l'identité visuelle d'EQDOM et nouvelle signature : « L'essentiel, c'est vous ».</p>

Source : EQDOM

IV.2. Appartenance d'EQDOM à un Groupe

IV.2.1. Présentation de Société Générale France

EQDOM est une filiale de Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) qui détient, au 31 décembre 2019, 53,72% du capital social de la société. La SGMB est elle-même détenue à 57,58% par Société Générale France.

Société Générale est un groupe européen de Services Financiers avec 26,5 Md EUR de capitalisation boursière au 31/12/2019, actif dans 62 pays et employant 138 000 salariés. Ses principales implantations à l'étranger en termes d'effectifs sont en Russie, en République Tchèque, en Roumanie et au Maroc. Le groupe Société Générale est organisé en 3 pôles : (i) la Banque de détail en France, (ii) la banque de détail à l'international, l'assurance et les services financiers aux entreprises et (iii) la banque de financement et d'investissement, banque privée, gestion d'actifs et métiers titres.

En Mars 2020, la notation long terme de Société Générale est A+ (Fitch Ratings), A (Standard & Poor's) et A1 (Moody's).

Depuis le 1er janvier 2010, l'activité Banque de détail France s'articule autour de Société Générale, de Crédit du Nord avec ses 8 banques régionales (dont Société Marseillaise de Crédit depuis le 30 septembre 2010), et de Boursorama. La performance financière de la Banque de détail en France affiche avec un PNB de 7,7 milliards d'euros au titre de l'année 2019, en baisse de 1,4% par rapport à 2018.

L'année 2013 a vu le rapprochement du **pôle Réseaux Internationaux avec le pôle Services Financiers Spécialisés et Assurances**. Le nouvel ensemble **IBFS** regroupe désormais les réseaux bancaires avec les activités de crédit à la consommation (organisés en trois zones géographiques : Europe, Russie, et Afrique, Asie, Bassin Méditerranéen et Outre-mer) et trois métiers spécialisés (activités d'assurances, location longue durée et gestion de flottes, financement de biens d'équipement professionnels).

Le pôle **IBFS**, compte plus de 63 000 collaborateurs et une présence dans 62 pays, IBFS a vocation à offrir une large gamme de produits et services à ses clients (particuliers, professionnels et entreprises). Avec 8,4 milliards d'euros de revenus au titre de l'année 2019, en hausse de 0,7% par rapport à 2018, le pôle contribue à près de 34% aux revenus du Groupe.

Société Générale **Global Banking & Investor Solutions (GBIS)** est la banque dédiée à la grande clientèle et aux solutions investisseurs. Partie intégrante du groupe Société Générale, le pôle GBIS, créé en septembre 2013, compte près de 18 000 collaborateurs implantés dans 38 pays et regroupe au plan mondial les activités de Banque de Financement et d'Investissement, de Gestion d'Actifs et Banque Privée et de Métier Titres. GBIS est un moteur de croissance fort pour le Groupe et constitue un pilier clé de son modèle de banque universelle. Le pôle GBIS a réalisé un PNB en 2019 de 8,7 milliards d'euros, en baisse de 1,6% par rapport à 2018. Le pôle contribue ainsi à hauteur de 35% au revenu total du Groupe.

Société Générale enregistre un Produit Net Bancaire consolidé de 24,7 milliards d'euros en 2019, en recul de 2,1% par rapport à 2018.

Après prise en compte de la charge fiscale et des intérêts minoritaires, le Résultat Net Part du Groupe (RNPG) ressort à 3,2 milliards d'euros, permettant de dégager un ROE après impôt de 5,0 %.

Le bénéfice net par action s'établit à 3,05 euros sur l'exercice 2019 contre 4,24 euros en 2018.

Les principaux indicateurs financiers consolidés du Groupe se présentent comme suit :

En millions d'EUR	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
Produit Net Bancaire	23 954	25 205	5,2%	24 671	-2,1%
Résultat d'exploitation	4 767	6 269	31,5%	5 666	-9,6%
Résultat Net	3 430	4 556	32,8%	3 946	-13,3%
Résultat Net Part du Groupe	2 806	3 864	37,7%	3 248	-15,9%
ROE après impôt (en %)	4,9%	7,1%	+220 pbs	5,0%	-210 pbs

Source : Société Générale

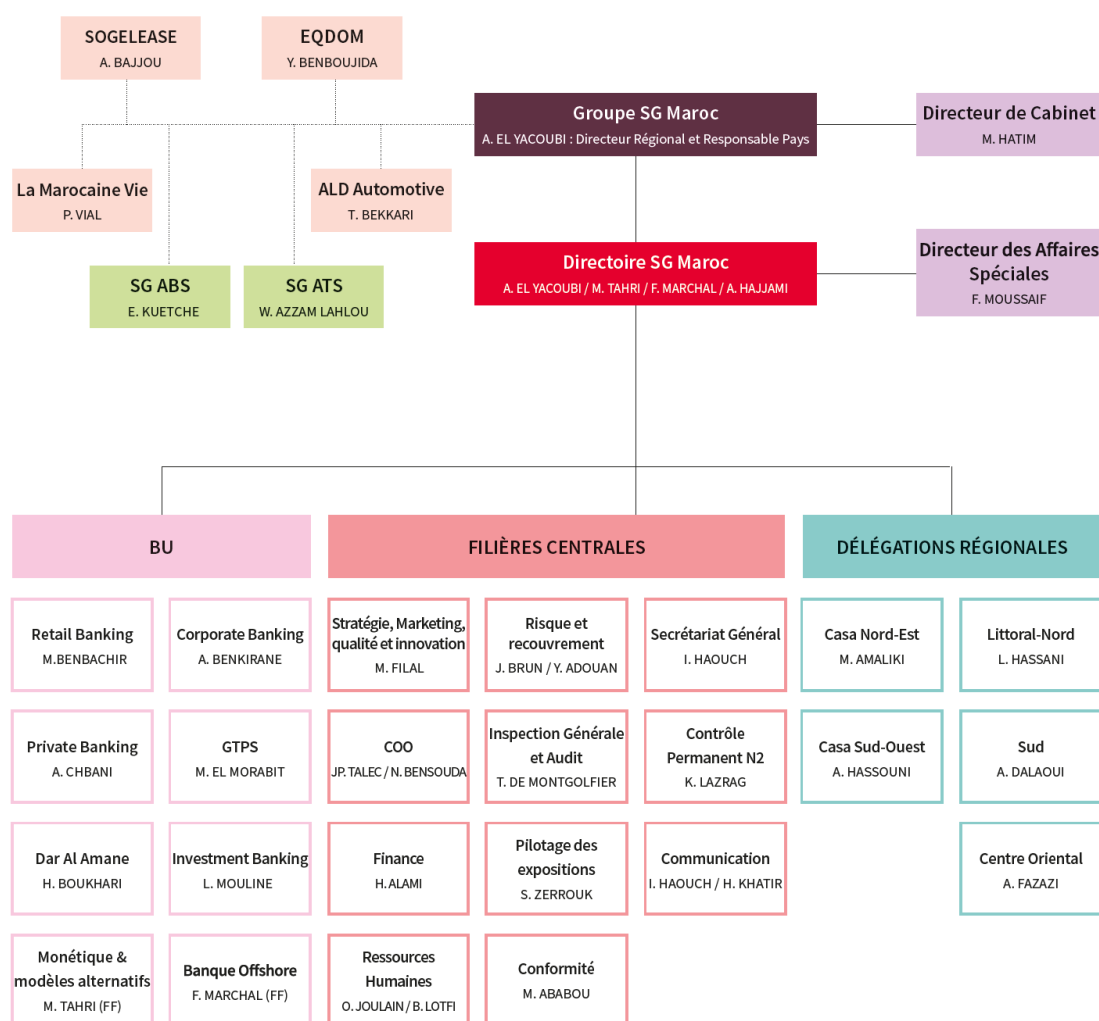
IV.2.2. Présentation du Groupe Société Générale Marocaine de Banques

EQDOM est une filiale de Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) qui détient au 31 décembre 2019, 53,72% du capital social de la société. La SGMB est elle-même détenue à 57,58% par Société Générale France.

Créer en 1913, Société Générale Marocaine de Banques est un groupe financier privé présente sur l'ensemble des marchés :

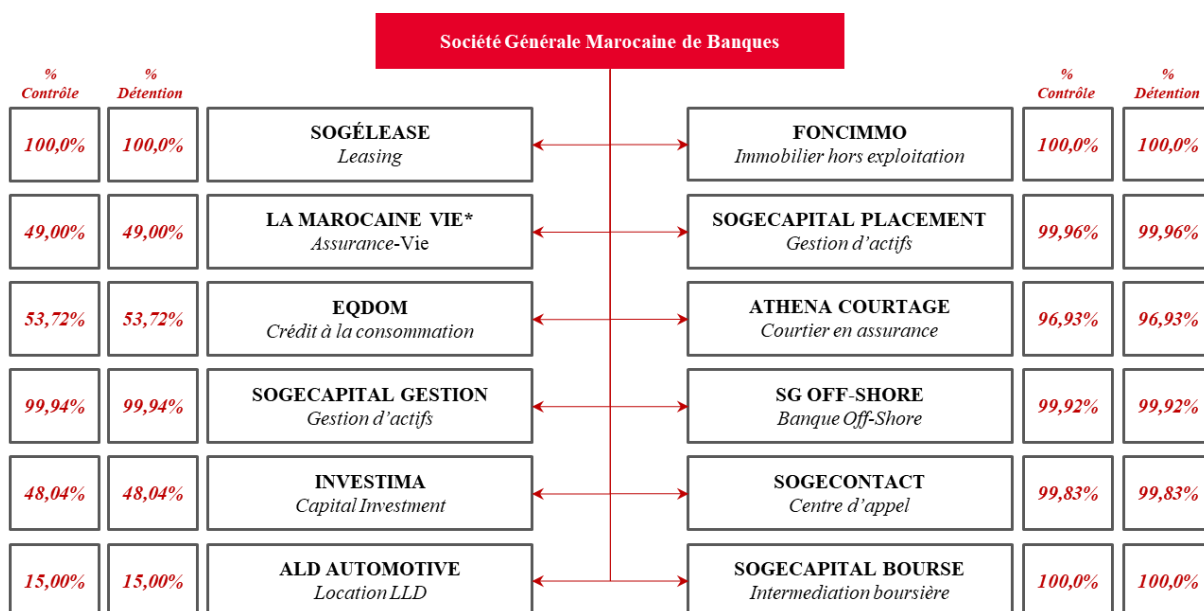
- Marché des Particuliers
- Marché des Marocains du Monde
- Marché des Professionnels
- Banque Privée
- Marché des PME/PMI
- Marché des Grandes Entreprises

Au 30/06/2020, l'organigramme fonctionnel simplifié de Société Générale Marocaine de Banques se présente comme suit :



Source : SGMB

L'organigramme des filiales de Société Générale Marocaine de Banques se présente au 30/06/2020 comme suit :



Source : SGMB

A noter que EQDOM est la seule société cotée des filiales de SGMB

Au 31 décembre 2019, la SGMB a réalisé un PNB consolidé de 4,96 milliards de dirhams et un résultat net part du groupe consolidé de 1 177 millions de dirhams.

Le 1er juin 2018, Société Générale Maroc a acquis 34,95% du capital social d'EQDOM auprès de SG Financial Services Holding, filiale à 100% du groupe Société Générale, portant ainsi sa participation à 53,72% du capital social d'EQDOM. Société Générale a ainsi acquis 583 681 actions EQDOM, au cours unitaire de 1 174 dirhams franchissant directement à la hausse les seuils de participation de 20%, 33,33% et 50% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la Société Générale Marocaine de Banques détient :

- Directement 897 241 actions EQDOM, soit 53,72% du capital de ladite société,
- Et indirectement 51 812 actions EQDOM, à travers la société INVESTIMA, soit 3,10% du capital de ladite société.

Cette acquisition s'accompagne de l'approbation des termes d'un contrat de partenariat structurant entre Société Générale Maroc et EQDOM en matière de crédit à la consommation qui s'appuie sur un modèle « Producteur-Distributeur ».

EQDOM sera le producteur de l'ensemble des crédits à la consommation commercialisée par Société Générale Maroc et portera les encours y afférents.

Société Générale Maroc renforcera son rôle de distributeur et continuera à proposer des offres de crédit à la consommation à ses propres clients en s'appuyant sur l'expertise, les processus et la notoriété d'EQDOM. Ce partenariat vise la création de valeur pour les deux parties, dans le cadre d'une vision stratégique à long terme partagée et entend conforter la position de référence du groupe Société Générale dans le crédit à la consommation au Maroc en s'appuyant sur un dispositif de distribution renforcé. Le lancement de ce nouveau partenariat commercial est effectif depuis le lancement d'un projet pilote SOGECONSO en mars 2019, avec élargissement aux directions régionales de Casablanca en Juillet 2019.

La participation totale (directe et indirecte) de la Société Générale Marocaine de Banques dans le capital d'EQDOM est de 56,82%.

IV.3. Relations entre EQDOM et les entités du groupe

IV.3.1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2019 :

CONVENTION REGISSANT LE PLACEMENT DE L'EMISSION D'OBLIGATIONS ORDINAIRES ENTRE EQDOM ET SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES (NON PREALABLEMENT AUTORISEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION) :

- **Date de la convention** : 14 Novembre 2019 ;
- **Nature, objet et modalités de la convention** : cette convention écrite a pour objet de définir les droits et obligations de l'organisme placeur vis-à-vis de l'Emetteur, de la clientèle, des teneurs de compte de l'AMMC. Elle prévoit également les conditions applicables à l'opération d'émission d'obligations.
- En contrepartie de l'accomplissement du service de sa mission de placement, l'organisme placeur recevra une commission de 0,125% hors taxes flat.
- **Délai de paiement** : prélèvement sur le montant mis à la disposition d'EQDOM.
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2019** : KMAD 3 900 HT ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2019** : KMAD 4 478 TTC ;
- **Personne concernée** : SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES en sa qualité d'actionnaire détenant 53,72% des actions d'EQDOM, représentée par Monsieur Larbi MOULINE en qualité de Directeur des marchés de Capitaux.

IV.3.2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2019 :

CONVENTION D'AFFACTURAGE CONCLUE ENTRE EQDOM ET SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES (PREALABLEMENT AUTORISEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION) :

- **Date de la convention** : 13 décembre 2018 ;
- **Nature, objet et modalités de la convention** : cette convention a pour but de fixer les modalités de financement par la banque, par voie d'affacturage, des créances certaines, liquides et exigibles d'EQDOM sur l'Etat au titre du crédit de TVA.
Le financement des créances TVA est assuré par la Banque moyennant un taux fixe de 3,5% l'an hors taxes.
EQDOM est redevable de la rémunération jusqu'à extinction de l'encours des Créances TVA financés par la banque.
- **Délai de paiement** : trimestriel selon l'échéancier de remboursement des intérêts.
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2019** : KMAD 1 760 HT ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2019** : KMAD 2 138 TTC ;
- **Personne concernée** : SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES en sa qualité d'actionnaires détenant 53,72% des actions d'EQDOM, représentée par Monsieur Ali BENKIRANE en qualité de Directeur et Mme Yousra BENNANI en sa qualité d'Adjointe Affacturage.

CONVENTION DE SERVICES CONCLUE ENTRE EQDOM ET SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES (PREALABLEMENT AUTORISEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION) :

- **Date de la convention** : conclue en 2018 (en cours de signature).
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention a pour objet de fixer les présentations à accomplir par EQDOM, se rapportant à la gestion des crédits à la consommation non affectée au profit des clients SGMB.
- La présente convention est conclue pour une durée de dix (10) années commençant à courir à compter de sa signature par les parties.

- Il est expressément convenu entre les parties que l'apport des crédits à la consommation par la SGMB à EQDOM, concernant les clients SGMB dont les encours seront portés dans les livres d'EQDOM, sera rémunéré annuellement par le versement par EQDOM à la SGMB de la différence entre le RAI généré par les clients SGMB et le montant 1,9% des encours bruts moyens des clients SGMB.
- **Délai de paiement** : versement annuel ;
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2019** : KMAD 700 HT ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2019** : Néant ;
- **Dette au 31 décembre 2019** : KMAD 700 HT de charges à payer ;
- **Personne concernée** : SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES en sa qualité d'actionnaires détenant 53,72% des actions d'EQDOM, représentée par Monsieur Ahmed EL YACOUBI en sa qualité de Président du Directoire.

CONVENTION D'INTERMEDIATION CONCLUE ENTRE EQDOM ET SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES (PREALABLEMENT AUTORISEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION) :

- **Date de la convention** : conclue en 2018 (en cours de signature).
- **Nature, objet et modalités de la convention** : SGMB sollicite d'EQDOM qui accepte, de la représenter en qualité d'intermédiaire agréé en opérations de crédit à la consommation non affecté destiné aux clients d'EQDOM. En contrepartie de la prestation rendue par l'intermédiaire, EQDOM lui versera une rémunération fixée selon les modalités convenues d'un commun accord ci-après :
 1. Une rémunération d'apport trimestrielle à la production basée sur la grille de rémunération des intermédiaires d'EQDOM ;
 2. Un bonus annuel calculé en fonction de l'encours sains moyens réalisé par l'intermédiaire.
- **Délai de paiement** : Rémunération d'apport trimestrielle et bonus annuel ;
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2019** : Néant ;
- **Personne concernée** : SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES en sa qualité d'actionnaires détenant 53,72% des actions d'EQDOM, représentée par Monsieur Ahmed EL YACOUBI en sa qualité de Président du Directoire.

CONVENTION DE PRODUIT CARDLESS CONCLUE ENTRE EQDOM ET SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES :

- **Date de la convention** : 02 décembre 2013 modifiée par avenant du 11 avril 2014 et complétée par avenant du 26 octobre 2017 ;
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention a pour objet d'assurer, par la SGMB, la prestation d'émission des cartes de retrait virtuelles des clients d'EQDOM, souscripteurs aux prêts de consommation d'une valeur inférieure ou égale à 50.000,00 dhs, et désireux de recevoir le montant de financement de leur crédit selon ce mode de financement.
En rémunération de ces prestations, la SGMB reçoit une commission fixée de 17 dh par dossier, avec revue de chaque six mois depuis la date de démarrage, en fonction d'éléments de nature à modifier sensiblement le business model.
- **Délai de paiement** : 30 jours à partir de la date de réception de facture ;
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2019** : KMAD 56 HT ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2019** : KMAD 62 TTC ;
- **Dette au 31 décembre 2019** : Néant ;
- **Personne concernée** : SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES en sa qualité d'actionnaire détenant 53,72% des actions d'EQDOM, représentée par Mme Kawtar BOUARICH en qualité de responsable de la Banque Transactionnelle.

CONVENTION SUR L'ORGANISATION DU CONTROLE PERIODIQUE CONCLUE AVEC LA SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES :

- **Date de la convention** : 1^{er} février 2011
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Convention a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES au profit d'EQDOM moyennant une rémunération semestrielle.
Le contrôle périodique est un dispositif ayant pour mission d'évaluer, dans le cadre d'une approche objective, rigoureuse et impartiale, l'efficacité du système de contrôle interne. Il couvre l'ensemble des activités.
- **Délai de paiement** : 45j au maximum après la date d'émission de la facture ;
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2019** : KMAD 324 HT ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2019** : KMAD 441 TTC ;
- **Dette au 31 décembre 2019** : KMAD 324 HT de charges à payer ;
- **Personne concernée** : SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES en sa qualité d'actionnaire détenant 53,72% des actions d'EQDOM.

CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES CONCLUE ENTRE EQDOM ET SOGEFINANCEMENT :

- **Date de la convention** : 23 avril 2004, modifiée par avenant au 30 juin 2012 avec effet du 1^{er} juillet 2012 ;
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention a pour objet de définir les prestations de services que EQDOM va consentir à SOGEFINANCEMENT dans le cadre des prêts accordés par cette dernière à sa clientèle. Ces prestations de service, facturées mensuellement, concernent la gestion informatique et comptable, la gestion du back office des dossiers contentieux et des dossiers sinistres et l'élaboration des reportings périodiques.
- **Délai de paiement** : mensuel sur présentation de facture.
- **Commissions comptabilisées en produits dans les comptes d'EQDOM EN 2019**: KMAD 1 800 HT ;
- **Montant encaissé par EQDOM en 2019** : KMAD 1 260 TTC ;
- **Créance au 31 décembre 2019** : KMAD 1 620 TTC ;
- **Personne concernée** : SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES en sa qualité d'actionnaire détenant 53,72% des actions d'EQDOM et 100% des actions de SOGEFINANCEMENT, représentée par Monsieur Mohammed TAHIRI en qualité du Président du conseil d'administration.

CONVENTION DE REMUNERATION DE GESTION ENTRE EQDOM ET FINANCIAL SERVICES HOLDING :

- **Date de la convention** : 23 décembre 2005, modifiée le 28 septembre 2010 et complétée par avenant du 20 janvier 2014 avec effet rétroactif du 31 décembre 2013
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Au titre de cette convention, la SOCIETE GENERALE assiste EQDOM dans divers domaines notamment le management, le commercial, le financier, le système d'information, l'audit et la gestion des risques moyennant la refacturation mensuelle d'une quote-part des coûts engagés pour le compte des entités bénéficiant des prestations.
- **Délai de paiement** : 3 mois après la date de facturation.
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2019** : KMAD 7 345 HT ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2019** : Néant ;
- **Dette au 31 décembre 2019** : KMAD 21 600 hors taxes.
- **Personne concernée** : FINANCIAL SERVICES HOLDING en sa qualité d'actionnaire détenant 56,94% des actions de SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES qui détient 53,72% des actions d'EQDOM, représentée par Monsieur Giovanni Luca Soma, en qualité de Directeur Général.

CONVENTION DE GARANTIE CONCLUE ENTRE EQDOM ET SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES :

- **Date de la convention** : 15 mai 1996 avec SOGECREDIT et avec EQDOM après la fusion avec SOGECREDIT en 2003 ;
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention écrite vise à couvrir EQDOM, à raison de 50%, contre la perte définitive suite à la défaillance des clients apportés par la SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES, bénéficiaires du crédit « FLASH ». En rémunération de cet engagement, la SGMB reçoit une commission calculée sur l'encours financier des crédits « FLASH » selon un taux déterminé annuellement.
- **Délai de paiement** : mensuel sur présentation de facture.
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2019** : Néant ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2019** : Néant ;
- **Personne concernée** : SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES en sa qualité d'actionnaire détenant 53,72% des actions d'EQDOM.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DETACHE DE LA SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES :

- **Nature, objet et modalités de la convention** : Convention, non écrite, qui prévoit la mise à disposition de personnel détaché de la SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES au profit de la société EQDOM moyennant une rémunération mensuelle.
- **Délai de paiement** : mensuel sur présentation de facture.
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2019** : KMAD 10 071 HT ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2019** : KMAD 9 745 TTC ;
- **Dette au 31 décembre 2019** : KMAD 2 340 TTC ;
- **Personne concernée** : SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES en sa qualité d'actionnaire détenant 53,72% des actions d'EQDOM.

CONVENTION DE SERVICE POUR LE CENTRE DE SERVICES PARTAGES AU MAROC (SSSC) CONCLUE AVEC LA SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES :

- **Date de la convention** : 1 janvier 2010 ;
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention a pour objet de constituer un Centre de Services Partagés Achats, afin de faire bénéficier les filiales marocaines du groupe SG du service rendu par le SSSC (Sourcing Shared Service Centre).
Le SSSC est une organisation permettant la gestion des achats pour l'ensemble des entités membres du SSSC, implantées au Maroc, en coordination avec RESG/ACH, dans un objet de maîtrise des dépenses externes et des risques contractuels.
Les coûts de fonctionnement du SSSC seront validés annuellement par les entités membres lors du bilan de fin d'année. La facturation de l'année N s'effectue sur la base du coût réel du SSSC durant l'année N-1.
- **Délai de paiement** : 30 jours à partir de la date de réception de facture.
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2019** : KMAD 374 HT ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2019** : KMAD 464 TTC ;
- **Dette au 31 décembre 2019** : KMAD 374 TTC ;
- **Personne concernée** : SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES en sa qualité d'actionnaire détenant 53,72% des actions d'EQDOM.

CONVENTION DE GESTION ET DE CENTRALISATION DU SERVICE TITRES CONCLUE AVEC LA SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES :

- **Date de la convention** : 1 janvier 2004 ;
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention a pour objet d'assurer la gestion et la centralisation du service titres EQDOM par la SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES moyennant une rémunération annuelle forfaitaire.
- **Délai de paiement** : à la fin du mois de juillet.
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2019** : KMAD 150 H.T ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2019** : KMAD 165 TTC ;
- **Personne concernée** : SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES en sa qualité d'actionnaire détenant 53,72% des actions d'EQDOM, représentée par Monsieur Ahmed EL YACOUBI en qualité du Président du directoire.

CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES CONCLUE ENTRE EQDOM ET SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES :

- **Date de la convention** : 25 mai 2017 ;
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention a pour but de lier les deux parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu et d'établir une relation de type client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (qualité-délai-coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du bénéficiaire conformément aux normes du groupe ;
En rémunération de ces prestations, la SGMB reçoit une commission calculée en fonction du degré de complexité de l'intervention.
- **Délai de paiement** : dépend de la nature de la prestation fournie.
- **Montant comptabilisé en charges dans les comptes d'EQDOM en 2019** : KMAD 250 HT ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2019** : KMAD 300 TTC ;
- **Dette au 31 décembre 2019** : KMAD 300 HT ;
- **Personne concernée** : SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES en sa qualité d'actionnaire détenant 53,72% des actions d'EQDOM.

CONVENTION DE SERVICES (CLIENT SERVICE AGREEMENT) CONCLUE ENTRE EQDOM ET SOCIETE GENERALE AFRICAINE BUSINESS SERVICES (SG ABS) :

- **Date de la convention** : 01 octobre 2017 ;
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles EQDOM confie à SG ABS, en sa qualité de professionnel, les prestations d'hébergement du système d'information dans les Datacenter localisés au Maroc et mutualisés pour les filiales du Groupe Société Générale Marocaine au Maroc, ainsi que l'exploitation de ce système d'information.
- **Délai de paiement** : Trimestriel sur présentation de facture.
- **Montant comptabilisé dans les comptes d'EQDOM en 2019** : KMAD 3 760 H.T et KMAD 818 H.T en immobilisations ;
- **Montant décaissé par EQDOM en 2019** : KMAD 6 697 TTC ;
- **Dette au 31 décembre 2019** : KMAD 1 296 TTC ;
- **Personne concernée** : SG ABS représentée par Monsieur Laurent TULONG en sa qualité de Président, filiale du Groupe Société Générale à hauteur de 95%, et SG FINANCIAL SERVICES HOLDING en sa qualité d'actionnaire détenant 56,94% des actions de SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES qui détient 53,72% des actions d'EQDOM.

Les flux entre EQDOM et le groupe Société Générale sur les trois dernières années s'établissent comme suit :

Nature de la convention	Société concernée	2017		2018		2019	
		Encaiss/ Décaiss	Prdts/ Chrgs	Encaiss/ Décaiss	Prdts/ Chrgs	Encaiss/ Décaiss	Prdts/ Chrgs
Convention d'affacturage	SGMB			-	-183	-2 138	-1 760
Convention de service	SGMB			-	-	-	-700
Convention d'intermédiation	SGMB			-	-	-	-
Convention de Produit Cardless	SGMB	-101	-111	-34	-89	-62	-56
Convention sur l'organisation du contrôle périodique	SGMB	-286	-345	-292	-376	-441	-324
Convention de prestations de services SOGEFINANCEMENT	SGMB	1 260	1 800	2 880	1 800	1 260	1 800
Convention de rémunération de gestion	Financial Services Holding ⁴	-	-6 391	-	-3 802	0	-7 345
Convention de garantie	SGMB	-	-	-	-	-	-
Convention de mise à disposition de personnel détaché	SGMB	-8 563	-8 029	-10 724	-8 499	-9 745	-10 071
Convention de service pour le centre de services partagés au Maroc (SSSC)	SGMB	-1 670	374	-449	-387	-464	-374
Convention de gestion et de centralisation du service titres	SGMB	-330	-300	-330	-300	-165	-150
Convention de prestations de services	SGMB	-	-151	-182	-250	-300	-250
Convention de services (Client Service Agrément)	SG ABS ⁵	-3 133	-2 611	-4 223	-4 548	-6 697	-3 760
Convention de conseil et placement en émission obligataire	SGMB	-	-	-	-	-4 478	-3 900
Total		-12 823	-15 764	-13 354	-16 634	-25 750	-26 890

IV.3.3. Flux financiers avec les sociétés du groupe SGMB entrant dans le cadre normal de l'activité

- Dettes bancaires auprès de SGMB dont l'encours est de 410 MMAD au 30/06/2020 ;
- Location de véhicules longue durée auprès de ALD Automotive : décaissements de -4,8 MMAD en 2019 ;
- Call center marketing et recouvrement auprès de Sogecontact : décaissements de 2,2 MMAD en 2019 ;
- Location de matériel informatique auprès de SGLM : décaissements de -163 KMAD en 2019 ;
- Convention collective d'assurance auprès de La Marocaine Vie : décaissements de - 93,7 MMAD en 2019

⁴ Le 1er juin 2018, Société Générale Maroc a acquis 34,95% du capital social d'EQDOM auprès de SG Financial Services Holding, filiale à 100% du groupe Société Générale, portant ainsi sa participation à 53,72%.

⁵ Filiale du Groupe Société Générale à hauteur de 95%.

IV.4. Filiales d'EQDOM

Dénomination sociale	Activité	Siège social	Capital (en KMAD)	Nombre d'action détenues	% du capital	Nombre de droits de vote
SOCIETE LOSTE & Cie ASSURANCES	Cabinet de courtage d'assurance	127, Bd Zerktouni 7 ^{ème} étage, 20100 Casablanca	300	2 910	97,00%	2 910

Source : EQDOM

La société LOSTE est chargée de la gestion des contrats d'assurance DIT⁶ ou VIT⁷ contractés par les clients d'EQDOM lors de la mise en place des dossiers de crédit. Elle perçoit une commission des sociétés d'assurances (La Marocaine Vie et SANAD).

La contribution de LOSTE aux produits d'exploitation bancaire d'EQDOM au titre de l'exercice 2018 s'élève à 24 millions de dirhams et qui représente les dividendes reçus en 2019 au titre de l'exercice 2018.

En millions de dirhams	2017	2018	2019
Chiffre d'affaires	37	35	36
Résultat net	25	24	25
Dividendes perçus au titre de l'exercice n-1	27	25	24

Source : EQDOM

A ce jour, il n'existe aucune convention réglementée, ni de prêts ou emprunts entre EQDOM et la société LOSTE.

⁶ Décès et Invalidité Totale

⁷ Vol, Incendie et Tierce

IV.5. Le secteur du crédit à la consommation

Le secteur du crédit à la consommation s'est développé au Maroc avec l'essor du marché de l'automobile. La réglementation de la vente à crédit des véhicules par le Dahir du 17 Juillet 1936 était à l'origine de la création de sociétés de financement d'achat à crédit de véhicules. La conclusion de partenariats avec des opérateurs étrangers et l'entrée sur le marché de nouveaux établissements ont permis de diversifier l'offre avec une large gamme de produits et de formules de prêt.

Les opérateurs du secteur sont les sociétés de crédit à la consommation et les banques de réseau, qui se sont également positionnées depuis quelques années sur ce segment particulièrement porteur.

Les sociétés de crédit à la consommation en activité, au nombre de 9 à fin 2019, proposent deux types de crédits : Crédits Affectés et Crédits Non Affectés.

Le secteur du crédit à la consommation a été marqué, au courant de l'année 2017, par l'annonce de la Fusion absorption de Taslif par Salafin,

Le secteur du crédit à la consommation a été marqué, au courant de l'année 2018, par la reprise de la convention conclue avec la CMR (reprise effective en février 2019) et la concrétisation de la fusion absorption de Taslif par Salafin, et l'annulation des crédits gratuits Auto.

Le secteur du crédit à la consommation a été marqué en 2019 par l'arrêt des offres LOA gratuites depuis le mois d'avril.

En 2019, l'encours brut financier du secteur du crédit à la consommation s'est apprécié de 5,7% par rapport à 2018, résultant principalement de l'augmentation des encours automobiles (+5,1%) et de la hausse du crédit non affecté (+6,8%).

IV.5.1. Cadre réglementaire

Depuis décembre 2014, l'activité relative aux établissements de crédit et organismes assimilés est régie par les prescriptions de la nouvelle loi n°103-12, promulguée par le Dahir n°1-14-193. Les principaux apports de la loi n°103-12 de 2014 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés qui se présentent comme suit :

- L'introduction de nouvelles dispositions relatives aux associations de micro-crédit et banques offshore, lesquelles, tout en restant régies par leurs textes spécifiques, seront soumises aux dispositions de la loi bancaire relatives à l'octroi et au retrait d'agrément, à la réglementation prudentielle et comptable et au régime des sanctions ;
- L'introduction du statut d'établissements de paiement habilités à effectuer des opérations de paiement et englobant les sociétés de transfert de fonds régies par la loi en vigueur ;
- Le développement de dispositions relatives à la définition des conglomérats financiers et à leur surveillance;
- L'introduction d'un cadre légal et réglementaire pour l'encadrement de l'activité de commercialisation des produits et services de banques participatives dans le secteur bancaire marocain ;
- L'instauration d'un cadre de surveillance macro-prudentielle et de gestion des crises systémiques et l'introduction de nouvelles règles de gouvernance du secteur bancaire ;
- La mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs par sa mise en adéquation avec la loi sur la protection du consommateur, celles de lutte contre le blanchiment et sur la concurrence, et celle relative à la protection des données privées ;

AGREMENT ET CONDITIONS D'EXERCICE

Les établissements de crédit (banques et sociétés de financement) sont soumis à l'agrément du gouverneur de BAM après avis du comité des établissements de crédit. Préalablement à cet agrément, BAM s'assure notamment de

l'adéquation des moyens humains, techniques et financiers de la personne morale, de l'expérience professionnelle, de l'honorabilité des fondateurs, des apporteurs de capital, des membres des organes d'administration, de direction et de gestion.

Les fusions, les absorptions et les changements qui affectent la nationalité ou le contrôle des sociétés de financement sont subordonnés à un nouvel agrément de la part de BAM.

Les sociétés de financements ne peuvent être constituées que sous la forme de société anonyme à capital fixe, à l'exception de celles que la loi a dotées d'un statut particulier. Elles doivent, en outre, être dotées d'un capital social minimum de 50 millions de dirhams entièrement libéré pour les sociétés de financement agréées en vue d'effectuer les opérations de crédit à la consommation.

Les sociétés de financements ne sont pas habilitées à recevoir du public des fonds à vue ou d'un terme égal ou inférieur à deux ans. Par dérogation à cette disposition, BAM, après avis du comité des établissements de crédit, peut agréer des sociétés de financement à collecter des fonds d'un terme supérieur à un an.

Par ailleurs, les sociétés de financement ne peuvent exercer comme activités connexes que celles précisées dans les décisions d'agrément qui les concernent ou, éventuellement, dans les dispositions législatives ou réglementaires qui leurs sont propres.

Les sociétés de financement sont soumises à un double contrôle, de la part de BAM et des Commissaires aux comptes. Ce contrôle concerne les sociétés de financement en tant que personne morale, les dirigeants et les actionnaires.

LE CONTROLE PAR BAM

Pour s'assurer du bon fonctionnement du secteur des sociétés de financement, BAM exerce un contrôle à priori et à posteriori.

➤ *Le contrôle a priori*

Les actionnaires doivent déclarer à BAM la détention d'une participation, directe ou indirecte, égale ou supérieure à 5% du capital ou des droits de vote. Aussi, les changements qui affectent la nationalité, le contrôle d'un établissement de crédit ou, la nature des opérations qu'il effectue habituellement, sont subordonnés à l'octroi d'un nouvel agrément.

Un accord de BAM est requis lorsqu'il y a intention de détenir ou de céder, directement ou indirectement, au moins 10%, 20% et 30% du capital d'une société de financement. BAM peut s'opposer à la nomination d'une personne au sein des organes de l'établissement.

Egalement, BAM vise à renforcer les assises financières des établissements de crédit et, par suite, à permettre une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en 2012 de relever à 12% le niveau minimum du ratio de solvabilité à compter de fin juin 2013, en cohérence avec les dispositions du 2^{ème} pilier de Bâle II. Ce pilier portant sur la surveillance prudentielle, constitue le canal privilégié pour un dialogue structuré entre BAM et les établissements bancaires, sur des sujets tels que la qualité de l'évaluation interne et l'adéquation des fonds propres à leur profil de risque.

Afin de mieux prévenir les différents risques inhérents à leur activité, la loi a mis les sociétés de financement dans l'obligation de mettre en place un système de contrôle interne.

➤ *Le contrôle à posteriori*

Afin de s'assurer de la transparence et de la pérennité des sociétés de financement, BAM contrôle leur situation financière et leurs résultats. BAM peut aussi interdire ou limiter la distribution des dividendes.

Parmi les autres contrôles :

- Comptabilité des établissements de crédit (dispositions du chapitre 4 du PCEC) ;
- Contrôle du ministère des finances : rôle de tutelle accordé par la nouvelle loi bancaire au ministère des finances ;
- En vertu de la loi bancaire, les établissements de crédit agréés en tant que sociétés de financement sont tenus d'adhérer à l'APSF.

LE CONTROLE PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les sociétés de financements sont tenues de désigner deux commissaires aux comptes sauf celles dont le total bilan est inférieur à un seuil défini par BAM (soit 1,5 milliards de dirhams), ces dernières peuvent désigner un seul commissaire aux comptes. Les commissaires aux comptes s'assurent de la conformité et de la sincérité des comptes.

Aussi, le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes ayant effectué leur mission auprès d'un même établissement durant deux mandats consécutifs de trois ans, ne peut intervenir qu'à l'expiration d'un délai de trois ans après le terme du dernier mandat sous réserve de l'approbation de BAM.

LES REGLES DE GESTION

En tant qu'établissement de crédit, EQDOM est tenu de respecter un ensemble de ratios prudentiels édictés par Bank Al-Maghrib, et notamment le dispositif Bâle III relatif aux exigences minimales en fonds propres.

En 2012, Bank Al-Maghrib a relevé le ratio minimum de solvabilité à 12%, au lieu de 10% auparavant.

Ces règles prudentielles permettent de mieux gérer les risques liés à une insuffisance des ressources liquides des sociétés, à une insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires.

Les règles prudentielles en chiffres sont :

- Un coefficient de liquidité fixé à 100%⁸, donné par le rapport entre, d'une part, les éléments d'actifs disponibles et réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, leurs exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés ;
- Un coefficient de solvabilité fixé à un minimum de 12% par Bank-Al-Maghrib à compter de fin juin 2013, en cohérence avec les dispositions baloises, défini comme étant le rapport entre, d'une part, le total des fonds propres et assimilés, et d'autre part, le total des risques de crédit, opérationnels et de marché pondérés ;
- Un coefficient « Tier 1 » fixé à un minimum de 9% par Bank-Al-Maghrib, défini comme étant le rapport entre, d'une part, le total des fonds propres, et d'autre part, le total des risques de crédit, opérationnels et de marché pondérés ;
- Un coefficient maximum de division des risques de 20%, correspondant au rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction du degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets.

Parallèlement, BAM, par le biais de la circulaire n°19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, a énoncé les règles de classification et de provisionnement des créances en souffrance. Édictée par BAM le 23 décembre 2002 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2003, la circulaire n°19/G/2002 n'est devenue applicable que le 30 juin 2003.

Sont considérées comme créances en souffrance, les créances qui présentent un risque de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et/ou future de la contrepartie.

⁸ Non applicable aux sociétés de financement

Ainsi, les créances sont classifiées selon leur degré de risque de perte et doivent donner lieu à des provisions adaptées. Les créances pré-douteuses sont provisionnées à hauteur de 20% de leur encours, les créances douteuses à 50% et les créances compromises à 100%.

En vue de renforcer le dispositif préventif de fraude et d'accroître la vigilance des sociétés de financement quant à la cohérence des informations contenues dans les différents documents fournis par les demandeurs de crédit, Bank Al-Maghrib a élaboré, en concertation avec l'APSF, une « directive relative aux mesures minimales que les sociétés de financement doivent observer lors de l'octroi de crédits ».

Cette directive (1/G/11 du 3 février 2011) édicte des mesures minimales à observer pour notamment s'assurer de l'identité du client, de son lieu de résidence, des éléments d'identification de l'employeur et pour mieux cadrer la relation entre sociétés de financement et leurs intermédiaires. Elle vise aussi à créer un cadre d'échange entre les sociétés de financement et Bank Al-Maghrib sur la typologie des fraudes constatées.

Toutefois, dans le cas des fonctionnaires, la lutte contre la fraude a fait l'objet de mesures spécifiques entre le CNT (Centre National des Traitements), et l'APSF pour 2010-2012. Cette relation s'est poursuivie depuis avec des contacts réguliers entre le CNT, la CMR et l'APSF chaque fois que nécessaire.

COMITE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Il est institué un comité dénommé "Comité des établissements de crédit" dont l'avis est requis par le gouverneur de Bank Al-Maghrib sur toute question, à caractère général ou individuel, ayant trait à l'activité des établissements de crédit et des autres organismes assimilés visés aux articles 13, 14 et 15 de la loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.

Le Comité mène également toutes études portant sur l'activité des établissements de crédit et notamment sur leurs rapports avec la clientèle et sur l'information du public. Ces études peuvent donner lieu à des circulaires ou recommandations du gouverneur de Bank Al-Maghrib.

Le Comité des établissements de crédit est présidé par le gouverneur de Bank Al-Maghrib. Il comprend en outre :

- Un représentant de Bank Al-Maghrib, vice-président ;
- Deux représentants du ministère chargé des finances, dont le directeur de la direction du Trésor et des finances extérieures ;
- Deux représentants du Groupement professionnel des banques du Maroc, dont le président ;
- Deux représentants de l'association professionnelle des sociétés de financement, dont le président.

Les modalités de fonctionnement du Comité des établissements de crédit sont fixées par décret.

Le secrétariat du Comité est assuré par Bank Al-Maghrib.

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT ET DE L'EPARGNE

Il est institué un conseil dénommé "Conseil national du crédit et de l'épargne" composé de représentants de l'administration, de représentants des organismes à caractère financier, de représentants des chambres professionnelles, de représentants des associations professionnelles et de personnes désignées par le Premier Ministre en raison de leur compétence dans le domaine économique et financier.

La composition et les modalités de fonctionnement dudit Conseil sont fixées par décret.

Le conseil national du crédit et de l'épargne débat de toute question intéressant le développement de l'épargne ainsi que de l'évolution de l'activité des établissements de crédit. Il formule des propositions au gouvernement dans les domaines qui entrent dans sa compétence.

Il peut constituer en son sein des groupes de travail pour mener toutes études qu'il juge utiles ou qui peuvent lui être confiées par le Ministre chargé des finances ou le Gouverneur de Bank Al-Maghrib.

Il peut demander à Bank Al-Maghrib et aux administrations compétentes de lui fournir toute information utile à l'accomplissement de sa mission.

Le conseil national du crédit et de l'épargne est présidé par le Ministre chargé des finances.

Le secrétariat du conseil est assuré par Bank Al-Maghrib.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT

L'APSF regroupe toutes les sociétés de financement. Les sociétés de financement exercent plusieurs métiers, allant du crédit-bail à la gestion des moyens de paiement, en passant par l'affacturage, le cautionnement et la mobilisation de créances, le crédit immobilier, la gestion des moyens de paiement ou le crédit à la consommation.

L'APSF réunit également les sociétés spécialisées en matière de transfert de fonds qui exercent leur activité après agrément délivré par Bank Al-Maghrib. Ces sociétés effectuent, à titre de profession habituelle, les opérations consistant en la réception ou l'envoi, par tous moyens, de fonds à l'intérieur du territoire marocain ou à l'étranger.

L'APSF étudie les questions intéressant l'exercice de la profession, notamment l'amélioration des techniques de crédit, l'introduction de nouvelles technologies et la création de services communs.

L'APSF peut être consultée par le Ministre chargé des finances ou le Gouverneur de Bank Al-Maghrib sur toute question intéressant la profession. De même, l'APSF peut leur soumettre des propositions dans ce domaine.

L'APSF sert d'intermédiaire, pour les questions concernant la profession, entre ses membres, d'une part, et les pouvoirs publics ou tout autre organisme national ou étranger, d'autre part.

Elle est habilitée à ester en justice lorsqu'elle estime que les intérêts de la profession sont en jeu et notamment lorsqu'un ou plusieurs de ses membres sont en cause.

L'APSF est animée par un Délégué Général, sous l'autorité directe du Président. Ses ressources sont constituées exclusivement des cotisations des sociétés membres.

L'APSF compte trois Sections et un Comité permanent :

- Une section à vocation financement de l'entreprise, regroupant les métiers de crédit-bail, affacturage, cautionnement et mobilisation de créances ;
- Une section à vocation financement des particuliers, regroupant les métiers de crédit à la consommation, de crédit à l'immobilier et la gestion des moyens de paiement ;
- Une section regroupant les sociétés d'intermédiation en matière de transfert de fonds ;
- Un comité permanent chargé de l'administration et du développement du Système d'Aide à l'Appréciation du Risque (SAAR).

PROTECTION DE LA CLIENTELE

En matière de protection du consommateur, plusieurs réglementations ont été prévues en vue d'assurer une protection de la clientèle des établissements de crédits :

➤ **Fonds collectif de garantie des dépôts**

Sans préjudice des systèmes ayant le même objet pouvant exister au niveau de certains établissements de crédit, il est institué un fonds collectif de garantie des dépôts destiné, sur décision du gouverneur de Bank Al-Maghrib, après avis du Comité des établissements de crédit à :

- Indemniser les déposants des établissements de crédit en cas d'indisponibilité de leurs dépôts ou de tous autres fonds remboursables ;
- Consentir, à titre préventif et exceptionnel, des concours remboursables à l'un de ses membres dont la situation laisse craindre à terme une indisponibilité des dépôts ou de tous autres fonds remboursables, à condition qu'il présente des mesures de redressement jugées acceptables par Bank Al-Maghrib.

Les établissements de crédit recevant des fonds du public sont tenus de contribuer au financement du fonds collectif de garantie des dépôts par le versement d'une cotisation annuelle dont le taux ne peut dépasser 0,25% des dépôts et autres fonds remboursables.

➤ **Taux d'intérêt**

Les Autorités Monétaires fixent un coût maximum du crédit et définissent un taux maximum des intérêts conventionnels (TMIC). En septembre 2006, le TMIC a été révisé en vertu de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°2250-06 du 29 septembre 2006, qui a institué une nouvelle méthode de calcul du TMIC, consistant à le faire évoluer en fonction de la variation de la rémunération des dépôts bancaires et ce, selon une fréquence annuelle. En vertu de cet arrêté, le taux maximum sus visé est corrigé au 1^{er} avril de chaque année par la variation du taux des dépôts bancaires à 6 mois et 1 an enregistrée au cours de l'année civile antérieure.

Le TMIC comprend, outre les intérêts proprement dits, les frais, commissions et rémunérations liés à l'octroi du crédit, à l'exception de la TVA et des frais de dossier.

L'évolution du TMIC sur les 3 dernières années se présentent comme suit :

Période	Du 1 ^{er} avril 2018 au 31 mars 2019	Du 1 ^{er} avril 2019 au 31 mars 2020	Du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021
TMIC	13,60%	13,57%	13,52%
<i>Evolution</i>	- 30 bps	-3 bps	-5 bps

Source : APSF

➤ **Information de la clientèle**

Par ailleurs, les sociétés de crédit à la consommation ont l'obligation de publier les conditions d'attribution de crédit, notamment les taux d'intérêts appliqués et les commissions. Ces conditions doivent être affichées dans les agences propres à la société et chez les correspondants ou vendeurs agréés.

En outre, toute fermeture, par une société de financement, d'une agence doit être portée à la connaissance de la clientèle par tout moyen approprié, deux mois au moins avant la date de fermeture effective.

➤ **Loi sur la protection des consommateurs**

La loi 31-08, édictant les mesures de protection du consommateur, a pour objet de :

- Assurer l'information appropriée et claire du consommateur sur les produits, biens ou services qu'il acquiert ou utilise ;

- Garantir la protection du consommateur quant aux clauses contenues dans les contrats de consommation notamment les clauses abusives et celles relatives aux services financiers, aux crédits à la consommation et immobiliers ainsi qu'aux clauses relatives à la publicité, aux ventes à distance et aux démarchages ;
- Fixer les garanties légales et contractuelles des défauts de la chose vendue ou du service après-vente et de fixer les conditions et les procédures relatives à l'indemnisation des dommages ou préjudices qui peuvent toucher le consommateur ;
- Assurer la représentation et la défense des intérêts du consommateur à travers les associations de protection du consommateur opérant conformément aux dispositions de la loi 31-08.

Toutefois, demeurent applicables toutes dispositions législatives particulières relatives au même objet et plus favorables au consommateur.

L'entrée en vigueur des textes d'application de la Loi sur la protection du consommateur a eu un impact sur l'activité du crédit à la consommation. En effet, la mise en application de cette loi implique des changements dans le processus de financement des dossiers de crédit et des règles de gestion :

- Impact organisationnel :
 - ✓ Mise à jour de la documentation contractuelle : intégration des nouveaux documents (demande expresse, formulaire de rétractation);
 - ✓ Mise à jour du process de financement : intégration du délai de rétractation (prise en charge du formulaire de rétractation...)
- Impact financier
 - ✓ Suppression de la perception des intérêts M+1 lors d'un rachat anticipé
 - ✓ Suppression de la perception des pénalités contractuelles
 - ✓ Réduction du taux des intérêts de retards à 4% maximum
 - ✓ Impact sur le chiffre d'affaire des courtiers appartenant aux sociétés de financement étant donné que la loi autorise le client à choisir sa propre assurance DIT

Médiateur de l'APSF

Le Médiateur est saisi par une des parties prenantes dans un litige donné. Son rôle consiste à entendre les deux parties, confronter leurs points de vue et proposer un projet de transaction. Les litiges qu'il est habilité à traiter sont arrêtés dans la charte relative au dispositif de médiation des sociétés de financement.

Le Médiateur gère deux dispositifs de médiation : un dispositif de médiation institutionnelle et un dispositif de médiation conventionnelle.

Médiation institutionnelle :

Le dispositif de médiation institutionnelle, appelé également « premier compartiment du Centre », est régi par le règlement intérieur du CMMB. Il concerne les différends, dont le montant en jeu est égal ou inférieur à 1 million de dirhams, notamment ceux ayant trait :

- aux comptes à vue, comptes à terme et comptes d'épargne ;
- aux moyens de paiement ;
- aux conditions de remboursement des concours financiers ;
- à la délivrance de documents à la clientèle (mainlevée, tableau d'amortissement, attestation d'encours, etc.).

Sont également éligibles à ce compartiment les dossiers liés :

- au recouvrement des créances dans le cas où le non-paiement est lié à un licenciement ou à une situation sociale imprévue, conformément à l'article 111 de la loi n° 31-08 ;
- aux difficultés de règlement, par les toutes petites et moyennes entreprises, des créances bancaires.

Les établissements de crédit acceptent la proposition de résolution du Médiateur lorsque le montant en jeu ne dépasse pas les sommes, ci-après :

- 200 000 dirhams pour les banques ;
- 100 000 dirhams pour les sociétés de financement, à l'exception des sociétés de crédit à la consommation ;
- 50 000 dirhams pour les sociétés de crédit à la consommation ;
- 5 000 dirhams pour les associations de microcrédit.

Le recours au premier compartiment du Centre est volontaire et à titre gratuit.

Médiation conventionnelle :

Le dispositif de médiation conventionnelle, dit aussi « deuxième compartiment du Centre », est régi par les dispositions de la loi n° 08-05 abrogeant et remplaçant le chapitre VIII du titre V du Code de procédure civile.

Il concerne des différends pouvant naître ou déjà nés, dont le montant en enjeu est supérieur à 1 million de dirhams au moment de la saisine du Centre.

Le recours au deuxième compartiment du CMMB est volontaire et à titre onéreux selon un barème fixé par ledit Centre.

Dans les deux cas (médiation institutionnelle et médiation conventionnelle), tout différend qui fait l'objet d'une action pendante devant une juridiction ou instance arbitrale, est irrecevable par le Centre.

TRAITEMENT DES DIFFICULTES

Les sociétés de financement en redressement ne sont pas soumises aux procédures de prévention et de traitement des difficultés de l'entreprise prévues respectivement par les dispositions des titres I et II du livre V de BAM qui initie et supervise cette procédure et non le pouvoir judiciaire. Elles sont soumises aux dispositions du chapitre I du titre V de la loi bancaire.

Les sociétés de financements en liquidation sont pour leur part régies par le code de commerce sauf la nomination des liquidateurs qui est du ressort du gouverneur de BAM.

IV.5.2. Principaux intervenants dans le secteur

Le secteur comporte quatre grandes catégories de sociétés de financement :

- Les sociétés de crédit-bail ou de leasing qui financent l'acquisition de biens d'équipement des entreprises et des professionnels ;
- Les sociétés spécialisées dans le financement de véhicules automobiles de tourisme et utilitaires neufs ou d'occasion ;
- Les sociétés de crédit à la consommation qui couvrent le financement d'achats de biens de consommation ou de biens d'équipement ;
- Les sociétés de financement spécialisées en produits alternatifs.

De par le renforcement du cadre réglementaire et prudentiel et suite au mouvement de restructuration et d'assainissement, le nombre de sociétés de crédit à la consommation est passé de 36 à fin 1999, à 9 à fin 2019. Cette concentration est due notamment à la recrudescence de la concurrence au sein du secteur suite à la baisse du TMIC. Pour subsister, les sociétés de crédit à la consommation devaient trouver les meilleures conditions de financement, à des taux suffisamment bas, pour compenser la baisse du TMIC et générer une marge suffisante.

Les principaux concurrents d'EQDOM sont les suivants : WAFASALAF ; VIVALIS ; SOFAC ; RCI ; SALAFIN ; AXA CREDIT ; DAR SALAF ; SONAC.

Les parts de marché en termes de production nette et d'encours (financier) se présentent comme suit :

En KMAD	PM Total production nette			PM Total encours bruts		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
WAFASALAF	32,50%	31,57%	30,80%	31,85%	31,83%	30,93%
EQDOM	11,92%	13,21%	14,08%	20,08%	20,01%	19,66%
VIVALIS	13,29%	13,47%	15,36%	13,09%	13,82%	15,36%
SOFAC	12,74%	13,83%	13,92%	11,52%	11,75%	12,52%
RCI	12,34%	13,30%	13,24%	7,80%	8,28%	8,95%
SALAFIN	10,68%	8,78%	7,27%	9,76%	8,99%	7,62%
AXA	2,33%	2,21%	2,17%	3,67%	3,32%	3,19%
DAR SALAF	2,65%	2,31%	2,09%	1,29%	1,23%	1,17%
SONAC	1,09%	1,07%	0,90%	0,55%	0,53%	0,49%

Source : APSF

La part de marché d'EQDOM en termes de production nette affiche une progression de 129 pbs entre 2017 et 2018 et de 87 pbs entre 2018 et 2019 pour se stabiliser à 14,08% en 2019.

La part de marché relative aux encours bruts a connu un léger recul, passant de 20,08% à 20,01% entre 2017 et 2018 (- 7 pbs). En 2019, la part de marché en termes d'encours bruts a baissé de 35 pbs pour se stabiliser à 19,66%.

En KMAD	PM Total production nette		PM Total encours bruts	
	30/06/2019	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2020
WAFASALAF	31,10%	30,68%	30,93%	30,46%
EQDOM	14,20%	14,66%	19,66%	19,45%
VIVALIS	12,73%	14,00%	15,36%	15,90%
SOFAC	16,06%	17,03%	12,52%	13,43%
RCI	12,75%	11,46%	8,95%	8,95%
SALAFIN	8,63%	6,90%	7,62%	7,32%
AXA	1,99%	2,61%	3,19%	3,24%
DAR SALAF	2,09%	1,68%	1,17%	1,13%
SONAC	0,85%	0,98%	0,49%	0,11%

Source : APSF

En terme de production nette, la PDM d'EQDOM est de 14,20% au 30/06/2019 et de 14,66% au 30/06/2020. Soit une progression de 46 pbs.

En terme d'encours bruts, la PDM d'EQDOM est de 19,66% au 30/06/2019 contre 16,45% au 30/06/2020. Soit un recul de 11 pbs.

Le tableau suivant présente les principaux concurrents d'EQDOM :

Société	Activité	Date de création	Actionnaire de référence
SOFAC	Société de crédit à la consommation	1963	CIH
VIVALIS	Société de crédit à la consommation	1992	Banques Centrale Populaire
RCI	Société de crédit à la consommation	2007	RCI Banque
WAFASALAF	Société de crédit à la consommation	1987	Attijariwafa Bank / CACF
SALAFIN	Société de crédit à la consommation	1997	BMCE Bank
DAR SALAF	Société de crédit à la consommation	1998	Abdallah Benhamida et consorts
AXA CREDIT	Société de crédit à la consommation	1954	AXA ASSURANCES MAROC
SONAC	Société de crédit à la consommation	1980	Famille ZOUHAIRI BERNOUSSI

Source : APSF

IV.5.3. Catégories de produits

IV.5.3.1. *Crédit ou prêt affecté*

Les prêts affectés sont accordés en vue de l'achat d'un bien (équipement domestique, véhicule automobile, cyclomoteur...) ou d'une prestation déterminée (voyage, frais de scolarité...).

LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT (LOA)

Il s'agit d'une formule qui permet au client de jouir du bien sans en être propriétaire, avec possibilité de l'acquérir en fin de contrat. Le locataire du bien ou l'utilisateur doit s'acquitter des charges y afférentes, comme s'il en était propriétaire.

LA VENTE A CREDIT AUTOMOBILE

Il s'agit de crédit auto classique, tel qu'il existe dans les banques traditionnelles. Le crédit auto classique s'adresse aux personnes souhaitant financer leur véhicule de manière classique. Il permet d'emprunter en vue de financer l'acquisition d'un véhicule

IV.5.3.2. *Crédit ou prêt non affecté*

PRET PERSONNEL OU CREDIT DIRECT

Le prêt personnel ou crédit direct, appelé généralement prêt non affecté, est proposé directement par la société de crédit ou par son correspondant agréé. Le client utilise les sommes empruntées comme il le souhaite.

CREDIT RENOUVELABLE

Ce type de crédit, appelé également crédit permanent ou crédit revolving consiste à mettre à la disposition du client, une réserve d'argent permanente et renouvelable.

Cette réserve est déterminée en fonction des possibilités du client au moment de l'ouverture de son crédit. Il peut s'en servir en partie ou en totalité. Les remboursements mensuels contribuent à reconstituer la réserve d'argent dont le client dispose.

Dans la plupart des cas, il est remis au client une carte. Cette carte est utilisée dans les magasins partenaires de la société de crédit qui l'émet.

L'ensemble de ces produits sont commercialisés via un réseau de distribution qui est généralement composé de :

- Agences propres aux établissements de crédit ;
- Réseaux bancaire appartenant à la société mère et aux sociétés du même groupe ;
- Commerçants conventionnés qui procèdent au montage des dossiers de crédit à la consommation et qui servent d'intermédiaires entre les clients et les établissements de crédit ;
- Correspondants ou intermédiaires et qui sont des entités indépendantes commercialisant les produits de crédit à la consommation dans le cadre d'accords de partenariats qui les lie avec les établissements de crédit ;
- Grande distribution : grandes surfaces proposant une présence directe des sociétés de crédit à la consommation sur les lieux de vente à travers des cartes de crédit ou de fidélité.

IV.5.3.3. Produits alternatifs

Le secteur a connu l'introduction de nouveaux produits de financement répondant à un double besoin :

- Besoin financier: disposer d'une solution bancaire pour répondre à un besoin d'acquisition, d'équipement et de financement ;
- Besoin éthique : disposer de solutions bancaires qui respectent des valeurs adoptées.

Ces nouveaux produits portent le nom de « Ijara », « Moucharaka » et « Mourabaha » :

- Ijara : Par Ijara, on entend tout contrat selon lequel un établissement de crédit met, à titre locatif, un bien meuble ou immeuble déterminé, identifié et propriété de cet établissement, à la disposition d'un client. L'opération Ijara peut :
 - ✓ Consister en une location simple ; il s'agit alors d'un contrat dit Ijara tachghilia ;
 - ✓ Être assortie d'un engagement d'acquisition ferme de la part du locataire à l'issue d'une période convenue d'avance et l'engagement ferme de la Banque de lui céder ce bien à l'issue de la même période ; il s'agit alors d'un contrat dit Ijara wa iqtina.
- Moucharaka : Par Moucharaka, on entend tout contrat ayant pour objet la prise de participation, par un établissement de crédit, dans le capital d'une société existante ou en création, en vue de réaliser un profit. On distingue deux types de contrats :
 - ✓ La Moucharaka Tabita (fixe) : L'établissement de crédit et le client demeurent partenaires au sein de la société jusqu'à l'expiration du contrat ;
 - ✓ La Moucharaka Moutanakissa (dégressive) : L'établissement de crédit se retire de la société au fur et à mesure de l'avancement du projet financé.
- Mourabaha : Par Mourabaha, on entend tout contrat par lequel un établissement de crédit acquiert, à la demande d'un client, un bien meuble ou immeuble en vue de le lui revendre à son coût d'acquisition plus une rémunération convenue d'avance.

IV.5.4. Performances du secteur du crédit à la consommation

IV.5.4.1. La production nette

Le tableau ci-dessous présente la ventilation de la production nette des sociétés de crédit à la consommation sur la période 2017-2019 :

En MMAD	2017	% Total	2018	% Total	Ev. 18/17	2019	% Total	Ev. 19/18	TCAM 19/17
Prêts affectés	10 092	65,4%	11 303	67,2%	12,0%	11 809	63,5%	4,5%	8,2%
Auto Classique	5 054	32,7%	5 696	33,9%	12,7%	6 276	33,7%	10,2%	11,4%
LOA	4 544	29,4%	5 070	30,1%	11,6%	4 996	26,9%	-1,5%	4,9%
Mourabaha	0	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0,0%
Autres	494	3,2%	537	3,2%	8,7%	538	2,9%	0,2%	4,3%
Prêts non affectés	5 315	34,6%	5 521	32,8%	3,9%	6 793	36,5%	23,0%	12,7%
Prêts personnels	5 244	34,2%	5 421	32,2%	3,4%	6 685	35,9%	23,3%	12,6%
Revolving	71	0,5%	100	0,6%	40,8%	108	0,6%	7,8%	23,2%
Total	15 407	100%	16 824	100%	9,2%	18 602	100%	10,6%	9,8%

Source : APSF

Au titre de 2018, la production nette du secteur s'affiche à 16,8 milliards de dirhams en progression de 9,2% par rapport à 2017, cette progression est liée principalement à la hausse des prêts affectés de 12% suite à la progression des prêts Auto Classique et LOA de respectivement 12,7% et 11,6%.

A fin 2019, la production nette du secteur a atteint 18,6 milliards de dirhams en progression de 10,6% par rapport à 2018 due à la hausse des prêts affectés de 4,5% et des prêts non affectés de 23%. L'accroissement des prêts affectés est dû essentiellement à l'augmentation du crédit Auto Classique (+10,2%) qui représentent 33,7% de la production totale.

En MMAD	30/06/2019	30/06/2020	Ev. S1 19/S1 20
Prêts affectés	5 947	3 597	-39,5%
<i>Auto Classique</i>	3 023	1 845	-39,0%
<i>LOA</i>	2 674	1 571	-41,2%
<i>Mourabaha</i>	0	0	0,0%
<i>Autres</i>	250	181	-27,5%
Prêts non affectés	3 341	2 292	-31,4%
<i>Prêts personnels</i>	3 287	2 261	-31,2%
<i>Revolving</i>	55	30	-44,8%
Total	9 288	5 888	-36,6%

Source : APSF

La production nette du secteur connaît un recul de -36,6% entre le S1 2019 et le S1 2020 pour s'établir à 5,9 milliards de dirhams. Cette baisse découle principalement de la croissance négative subie par les prêts Auto Classique (-39,0%), par les LOA (-41,2%) et par les prêts personnels (-31,2%).

	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
Production nette en nombre	338 540	342 103	1,1%	347 604	1,6%
Montant moyen financé en MAD	45 512	49 178	8,1%	53 515	8,8%

Source : APSF

En 2018, la production en nombre affiche une hausse de 1,1%. Le montant moyen financé s'élève à 49 178 MAD, en hausse de 8,1% en raison de la hausse plus importante de la production nette (9,2%) par rapport au nombre de dossier (1,1%).

En 2019, la production en nombre de dossiers affiche une hausse de 1,6% pour atteindre 347 604 dossiers nouveaux financés sur la période. Le montant moyen financé par dossier s'élève à 53 515 MAD en 2019, en hausse de 8,8% par rapport à l'année précédente.

	30/06/2019	30/06/2020	Ev. S1 19/S1 20
Production nette en nombre	165 249	114 900	-30,5%
Montant moyen financé en MAD	56 206	51 248	-8,8%

Source : APSF

La production nette en nombre affiche une baisse de -30,5% sur la période S1 2019-S1 2020. Sur cette même période, le montant moyen financé passe de 56 206 dirhams à 51 248 dirhams soit un recul de moins -8,8%. Ce recul est essentiellement dû à la baisse plus rapide de la production nette en valeur (-36,6%) comparée à celle du nombre de dossiers traités (-30,5%).

IV.5.4.2. Les encours

En MMAD	2017	2018	2019
Encours comptable sectoriel	48 629	52 135	55 126
Evolution en %	6,8%	7,2%	5,7%

Source : APSF

Au titre de 2018, l'encours comptable brut sectoriel atteint 52,1 milliards de dirhams, en augmentation de 7,2% par rapport à 2017. Les prêts affectés représentent 53,7% de l'encours global tandis que les prêts non affectés en représentent 35,9% durant cet exercice.

A fin 2019, l'encours comptable brut sectoriel atteint 55,1 milliards de dirhams, en augmentation de 5,7% par rapport à 2018. La part des prêts affectés (hors créances en souffrance) représente 53,0% de l'encours global, en recul (-70 bps) par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse de la part du LOA (33,8% en 2019 contre 35,4% en 2018).

En MMAD	2019	30/06/2020
Encours comptable sectoriel	55 126	54 374
Evolution en %	5,7%	-1,4%

Source : APSF

Au 30/06/2020, l'encours comptable brut sectoriel est de 54,4 milliards de dirhams, en baisse de -1,4% par rapport à 2019. La part des prêts affectés (hors créances en souffrance) représente 50,5% de l'encours global, en recul (-250 pbs) par rapport à l'exercice de 2019, principalement en raison de la baisse de la part des prêts Auto Classique (17,4% au S1 2020 contre 18,5% en 2019) et celle des LOA (32,6% au S1 2020 contre 33,8% en 2019), et au profit de la part des créances en souffrance qui représentent 12,8% durant cet exercice (contre 10,4% en 2019).

Ventilation de l'encours brut sectoriel (répartition entre prêt affecté et non affecté)									
MMAD	2017	% Total	2018	% Total	Ev. 18/17	2019	% Total	Ev. 19/18	TCAM 19/17
Prêts affectés	24 928	51,3%	28 005	53,7%	12,3%	29 200	53,0%	4,3%	8,2%
<i>Auto Classique</i>	8 364	17,2%	9 169	17,6%	9,6%	10 215	18,5%	11,4%	10,5%
<i>LOA</i>	16 211	33,3%	18 463	35,4%	13,9%	18 617	33,8%	0,8%	7,2%
<i>Mourabaha</i>	-1	0,0%	-2	0,0%	100,0%	-2	0,0%	-12,4%	32,4%
<i>Autres</i>	353	0,7%	375	0,7%	6,2%	370	0,7%	-1,3%	2,4%
Prêts non affectés	18 683	38,4%	18 688	35,9%	0,0%	20 212	36,7%	8,2%	4,0%
Créances en souffrance	5 018	10,3%	5 442	10,4%	8,4%	5 714	10,4%	5,0%	6,7%
<i>Auto Classique</i>	1368	2,8%	1 689	3,2%	23,5%	1 942	3,5%	15,0%	19,1%
<i>LOA</i>	350	0,7%	380	0,7%	8,6%	435	0,8%	14,5%	11,5%
<i>Mourabaha</i>	5	0,0%	4	0,0%	-20,0%	2	0,0%	-39,4%	-30,4%
<i>Autres</i>	42	0,1%	48	0,1%	14,3%	37	0,1%	-22,8%	-6,1%
<i>Prêts non affectés</i>	3 254	6,7%	3 321	6,4%	2,1%	3 298	6,0%	-0,7%	0,7%
Total	48 629	100%	52 135	100%	7,2%	55 126	100%	5,7%	6,5%

Source : APSF

En 2018, les créances en souffrances ont progressé de 8,4% en s'affichant à 5,4 milliards de dirhams contre 5,0 milliards de dirhams en 2017, pour représenter 10,4% de l'encours brut à fin 2018 (contre 10,3% à fin 2017).

En 2019, les créances en souffrances ont augmenté de 5,0% pour s'établir à 5,7 milliards de dirhams, représentant ainsi 10,4% de l'encours brut à fin 2019.

Ventilation de l'encours brut sectoriel (répartition entre prêt affecté et non affecté)				
MMAD	2019	30/06/2020	% Total	Ev. 19/S1 20
Prêts affectés	29 200	27 476	50,5%	-5,91%
<i>Auto Classique</i>	10 215	9 465	17,4%	-7,34%
LOA	18 617	17 716	32,6%	-4,84%
<i>Mourabaha</i>	-2	-2	0,0%	3,60%
<i>Autres</i>	370	297	0,5%	-19,82%
Prêts non affectés	20 212	19 920	36,6%	-1,44%
Créances en souffrance	5 714	6 978	12,8%	22,12%
<i>Auto Classique</i>	1 942	2 687	4,9%	38,40%
LOA	435	545	1,0%	25,24%
<i>Mourabaha</i>	2	2	0,0%	-0,25%
<i>Autres</i>	37	40	0,1%	7,85%
<i>Prêts non affectés</i>	3 298	3 704	6,8%	12,30%
Total	55 126	54 374	100,0%	-1%

Source : APSF

Au 30/06/2020, les créances en souffrances ont augmenté de 22,12% pour s'établir à 7,0 milliards de dirhams, représentant ainsi 12,8% de l'encours brut à la fin du premier semestre 2020.

IV.6. Activité d'EQDOM

IV.6.1. Produits commercialisés

Dans le cadre de sa stratégie de développement, EQDOM offre à sa clientèle une gamme de produits susceptibles de répondre aux attentes d'une clientèle de plus en plus exigeante. Engagée depuis 1998 dans une politique de diversification des produits offerts, EQDOM s'est tournée depuis 2003 vers le crédit affecté touchant les domaines de l'automobile, de la moto et des biens et services destinés à l'équipement des ménages.

Animée par la volonté d'attirer une nouvelle clientèle, EQDOM a poursuivi sa politique commerciale visant à drainer une nouvelle clientèle bancarisée, apte à payer les mensualités par prélèvements bancaires et ayant des revenus relativement élevés (cadres, professions libérales, ...).

Les caractéristiques des produits proposés par EQDOM se présentent comme suit :

Produit	Mode de prélèvement	CSP	Durée
Crédit non affecté (Prêts personnels)	Prélèvement à la source	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnaires ▪ Salariés d'un organisme conventionné ▪ Retraités (CMR) 	De 6 à 120 mois en fonction de la CSP
	Prélèvement bancaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salariés du secteur privé ▪ Profession libérale ▪ Commerçants ▪ Artisans 	
Crédit affecté (Crédit équipement domestique)	Prélèvement bancaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnaires ▪ Salariés du secteur privé ▪ Employés de collectivités locales ▪ Profession libérale ▪ Commerçants ▪ Artisans ▪ Retraités ▪ Personnes morales 	De 6 à 72 mois en fonction de la CSP
Crédit affecté (LOA)	Prélèvement bancaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnaires ▪ Salariés du secteur privé ▪ Employés des collectivités locales ▪ Retraités ▪ Profession libérale ▪ Personnes morales ▪ Commerçants ▪ Artisans 	De 6 à 72 mois
Crédit affecté (Auto crédit classique)	Prélèvement bancaire et prélèvement à la source	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnaires ▪ Salariés ▪ Profession libérale ▪ Commerçants ▪ Artisans ▪ Retraités ▪ Personnes morales 	De 6 à 72 mois (jusqu'à 96 mois pour les fonctionnaires en prélèvement à la source)
Divers (Financement à crédit auprès des prestataires de service)	Prélèvement bancaire et prélèvement à la source	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonctionnaires ▪ Salariés du secteur privé ▪ Employés des collectivités locales ▪ Retraités ▪ Profession libérale ▪ Commerçants ▪ Artisans 	De 6 à 72 mois en fonction de la CSP

Source : EQDOM

IV.6.2. Segmentation de la clientèle

Afin d'appréhender au mieux le risque inhérent à chaque client, EQDOM a segmenté sa clientèle-cible selon les 3 catégories suivantes :

- Le segment des fonctionnaires qui présente un risque modéré. Ce segment a, depuis toujours, représenté un centre de développement prioritaire pour EQDOM.
- Le segment des clients « conventionnés » qui regroupe les employés des organismes publics et sociétés privées avec lesquels EQDOM a mis en place une convention. Les prêts conventionnés représentent également un centre de développement prioritaire pour EQDOM du fait de leur bon niveau de rentabilité et leur niveau maîtrisé du risque.
Grâce à une politique commerciale (démarchage d'un nombre important de sociétés, proposition de taux attractifs), la société a réussi à signer des conventions avec des entreprises.
- Le segment des clients directs (non employés de la fonction publique et non conventionnés) auxquels EQDOM propose différentes formules de crédit (prêts directs, LOA, crédit équipement).

IV.6.3. Réseau commercial

EQDOM s'appuie sur un réseau de distribution directe pour se rapprocher davantage de ses partenaires concessionnaires automobile et d'un tissu d'administrations à bon potentiel. Le nombre total d'agences au 31 décembre 2019 est de 24 agences, présentes dans les principales villes du Royaume :

Localisation	Nombre d'agences
Casablanca	5
Rabat	4
Marrakech	2
Tanger	2
Settat	1
Fès	1
Salé	1
Oujda	1
Agadir	1
Safi	1
Tétouan	1
Meknès	1
El Jadida	1
Kenitra	1
Béni Mellal	1
Total	24

Source : EQDOM

En plus de son réseau d'agences, EQDOM met à la disposition de ses clients un réseau composé de :

- 106 intermédiaires agréés actifs présents notamment dans les villes où EQDOM n'est pas représentée par une agence ;
- Un large réseau de distributeurs composé de concessionnaires, revendeurs et commerçants, dans divers domaines d'activité (électroménager, ameublement, automobile, travaux domestiques, immobilier, bureautique, voyages, assurance, et santé) pour la commercialisation du crédit affecté ;
- 375 entreprises conventionnées actives ;
- Les canaux de commercialisation capitalisent sur le réseau SGMB via les conventions signées entre les deux parties : Convention de rémunération de gestion entre EQDOM et Société Générale visant à assister EQDOM dans divers domaines notamment le commercial. (Cf. Conventions réglementées)

Ci-après un tableau récapitulatif de l'évolution du réseau de distribution durant les trois derniers exercices :

	Réseau de distribution		
	2017	2018	2019
Agences	24	25	25
Entreprises conventionnées	340	375	322
Intermédiaires agréés	108	106	109

Source : EQDOM

Entre 2017 et 2019, et parallèlement à la mise sur le marché de nouveaux produits, un effort particulier a été déployé par EQDOM pour renforcer et optimiser sa couverture commerciale du territoire national en étoffant le réseau de ses intermédiaires dans les différentes villes du Royaume.

En 2017, de nombreuses actions ont été entreprises dont :

- La création de 3 lignes métiers hiérarchiques distinctes (Dispo, Auto et Distribution) ;
- La signature d'une convention avec le RCAR et la mise en place des échanges automatiques de réservations/Confirmation ;
- La préparation du projet d'automatisation des échanges avec la CIMR ;
- L'intensification des campagnes publicitaires et de marketing direct (phoning, mailing, digital et PLV) visant la fidélisation, l'activation et le recrutement de nouveaux clients ;
- L'animation du marché des organismes employeurs par l'activation ou réactivation de 12 conventions et la révision des tarifs (53 conventions);
- Le Sponsoring de la 8^{ème} édition du trophée de l'Automobile ;
- Le Sponsoring du guide de l'acheteur Automobile ;
- La reconduction des conventions avec ses partenaires : VW, Audi, Skoda, Porsche JLR, Hyundai, BMW et MERCEDES.

En 2018, plusieurs actions ont été entreprises dont :

- La signature des membres de l'APSF avec la Direction Générale de la CMR, en vue d'une reprise de la convention en prélèvement à la source (Reprise effective février 2019);
- La nouvelle réorganisation commerciale en Business Lines a connu la création d'une nouvelle Business Line baptisée SOGECONSO qui est chargée de suivre les synergies avec la SGMB.

En 2019, plusieurs partenariats commerciaux ont été établis avec des chaînes de distribution notamment Aswak Assalam qui compte actuellement 13 magasins répartis sur les villes de Rabat, Kenitra, Témara, Casablanca, Mohammedia, Marrakech, Agadir, Oujda, Tanger et Essaouira.

Par ailleurs, plusieurs actions ont été entreprises dont :

- La reprise de la collaboration avec la CMR en mode Prélèvement à la Source depuis le mois de mars 2019, qui a permis à EQDOM de confirmer sa position de leader sur ce segment à faible risque ;
- Lancement de l'activité de la nouvelle Business Line SOGECONSO qui a débuté la production de crédits consommation distribués par le réseau bancaire SGMB. L'activité a commencé le 4 mars par un premier site pilote regroupant une dizaine d'agences puis fin juillet avec la Direction Régionale Sud-Ouest (80 agences soit 20% du réseau).
- Reconduction des conventions (JLR ; CAC ; HYUNDAI; SMEIA) ;
- Développement de la production avec d'autres marques (VOLVO, TOYOTA) ;
- Mise en place d'une offre avec la marque OPEL;
- Mise en place d'un accord avec la fédération marocaine des Loueurs (1500 Loueurs) ;
- Création des espaces AUTO au niveau de Casablanca, Agadir et Rabat
- Reprise de la collaboration avec l'enseigne Bosch Maroc (convention d'exclusivité avec le réseau de distribution de 7 magasins)
- Reprise avec le partenaire MIFA représentant de la marque Yamaha (6 magasins)
- Agrément du groupe Istikbal (11 magasins)
- Agrément du groupe Yatout Home (16 magasins)
- Finalisation du projet EMOB « scooter électrique ».

IV.6.4. Production

En MMAD	2017	2018	2019	TCAM 17/19
Production Brute d'EQDOM	4 350	4 869	4 611	3,0%
<i>Evolution en %</i>	-	12%	-5%	
Production Nette d'EQDOM	1 841	2 222	2 619	19,3%
<i>Evolution en %</i>	-	21%	18%	

Source : EQDOM

Entre 2017 et 2019, la production brute d'EQDOM augmente à un taux de croissance annuel moyen de 3% passant de 4,4 à 4,6 milliards de dirhams sur la période considérée.

Pour sa part, la production nette d'EQDOM évolue à un taux de croissance annuel moyen de +19,3% passant de 1,8 à 2,6 milliards de dirhams entre 2017 et 2019, résultat d'une dynamique commerciale d'EQDOM associée à un marché en croissance.

En MMAD	30/06/2019	30/06/2020
Production Brute d'EQDOM	2 597	1 383
<i>Evolution en %</i>	-44%	-47%
Production Nette d'EQDOM	1 319	863
<i>Evolution en %</i>	-50%	-35%

Source : EQDOM

La production brute d'EQDOM passe de 2,6 milliards de dirhams à 1,3 milliards de dirhams, soit une diminution de -47% entre le premier semestre de 2019 et celui de 2020. Cette baisse s'explique principalement par le confinement généralisé de la population à partir du T2-2020 suite à la pandémie du COVID-19.

La production nette quant à elle, chute de -35% entre le 30/06/2019 et le 30/06/2020, passant de 1.3 MMMAD à 863 MMAD.

En MMAD	2017	2018	2019
Production nette EQDOM	1 841	2 222	2 619
<i>Evolution en %</i>	-	21%	18%
Production nette du secteur	15 440	16 824	18 602
<i>Evolution en %</i>	-	9%	11%
Part de marché EQDOM	11,9%	13,2%	14,1%

Source : APSF

La production nette affiche une hausse de 18% entre 2018 et 2019 et ressort à 2,6 milliard de dirhams.

La part d'EQDOM dans la production nette sectorielle est en hausse (14,1% en 2019 contre 13,2% en 2018) du fait de la hausse plus forte de la production nette de la société comparée à la croissance plus modérée de la production nette du secteur entre 2018 et 2019.

En 2018, la part d'EQDOM dans la production nette sectorielle s'établit à 13,2%, contre 11,9% en 2017, affichant ainsi une hausse de 1,3 pts par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique principalement par une production EQDOM en progression de 21% sur un marché en expansion (+9% par rapport à 2017).

En MMAD	30/06/2019	30/06/2020
Production nette EQDOM	1 319	863
Evolution en %	-	-35%
Production nette du secteur	9 288	5 888
Evolution en %	-	-37%
Part de marché EQDOM	14,2%	14,7%

Source : APSF

Malgré la baisse de la production nette d'EQDOM entre le S1 2019 et le S1 2020, la société a gagné 0,5 points de parts de marché en terme de production nette (14.2% le 30/06/2019 Vs. 14.7% le 30/06/2020).

Ce gain est expliqué par la chute faiblement plus rapide de la production nette du secteur comparée à celle d'EQDOM qui se situent respectivement à -37% et -35% entre le premier semestre 2019 et celui de 2020.

ANALYSE DE LA PRODUCTION NETTE

MMAD	Production nette par type de crédit								
	2017	% Total	2018	% Total	Evol. 18/17	2019	% Total	Evol. 19/18	TCAM 19/17
Crédit non affecté	889	48%	1 030	46%	16%	1 528	58%	48%	31%
Fonctionnaires	625	34%	669	30%	7%	765	29%	14%	11%
Retraités	0	0%	0	0%	0%	289	11%	N/A	N/A
Salariés d'organismes conventionnés	159	9%	188	8%	18%	181	7%	-4%	7%
Divers	105	6%	174	8%	65%	293	11%	69%	67%
Crédit affecté	952	52%	1 192	54%	25%	1 091	42%	-8%	7%
Auto Classique	79	6%	163	7%	107%	305	12%	87%	96%
Equipement domestique	2	0%	2	0%	9%	2	0%	-8%	0%
LOA	871	46%	1 026	46%	18%	784	30%	-24%	-5%
Total	1 841	100%	2 222	100%	21%	2 619	100%	18%	19%

Source : EQDOM

Crédit non affecté :

En 2018, la production de prêts non affectés a enregistré une hausse de 15,9% par rapport à 2017 atteignant 1 030 MMAD en 2018.

Le crédit aux fonctionnaires a enregistré une augmentation de 7% par rapport à 2017. Ceci s'explique par les actions commerciales ciblées, notamment la reprise de la continuité et la redynamisation des intermédiaires et ce malgré la forte concurrence aussi bien des banques que des sociétés de financement. La catégorie de fonctionnaires représente 30,1% de la production totale en 2018.

Enfin, le crédit aux salariés d'organismes conventionnés a affiché une hausse de 18% en 2018 par rapport à 2017.

En 2019, la production de crédits non affectés a progressé de +48% par rapport à 2018 atteignant 1 528 MMAD. Cette hausse s'observe dans toutes les catégories à l'exception des salariés d'organismes conventionnés qui affiche une baisse de -4% pour s'établir à 180,9 MMAD.

La production de crédits aux fonctionnaires a enregistré une croissance de 14% par rapport à 2018. Cette progression s'explique par les actions commerciales ciblées, et ce, malgré la forte concurrence aussi bien des banques que des sociétés de financement.

Par ailleurs, avec la reprise de la convention CMR, le segment des retraités affiche une belle performance avec une production qui s'établit à 289 MMAD.

Le crédit aux salariés d'organismes conventionnés affiche un recul de -4% par rapport à 2018.

Enfin, le segment divers regroupe les opérations de prélèvement bancaire (OPB) ainsi que l'activité SOGECONSO débutée en mars 2019 et qui consiste en la production de crédits consommation distribués par le réseau bancaire SGMB. Ce segment affiche une progression significative de +69% par rapport à 2018 pour s'établir à 293 MMAD en 2019, dont 131 MMAD correspondant à SOGECONSO.

Crédit affecté :

En 2018, la production de crédits affectés s'établit à 1 192 MMAD, soit une hausse de 25% par rapport à l'année précédente, portée essentiellement par la progression du crédit automobile ayant bénéficié du salon automobile, de la dynamique commerciale et de la relance de l'auto classique. EQDOM parvient ainsi à compenser la perte des partenariats avec Mercedes et Nissan et ce grâce aux volumes engendrés sur l'auto Classique.

En 2019, la production de crédits affectés s'établit à 1 091 MMAD, soit une baisse de -8% par rapport à l'année précédente qui résulte essentiellement de la baisse plus importante en valeur de la production de crédit automobile LOA (784 MMAD en 2019 vs. 1 026 MMAD en 2018) par rapport à la reprise enregistrée sur le segment du Crédit Auto Classique (305 MMAD en 2019 vs. 163 MMAD en 2018). Cette évolution s'explique par l'abandon de la LOA à taux zéro au profit des produits Auto classique et LOA avec de meilleurs taux de rentabilité.

Production nette par type de crédit			
MMAD	30/06/2019	30/06/2020	Evol. S1 19/S1 20
Crédit non affecté	715	523	-27%
Fonctionnaires	363	255	-30%
Retraités	158	80	-49%
Salariés d'organismes conventionnés	92	43	-53%
Divers	101	145	44%
Crédit affecté	604	340	-44%
Auto Classique	121	117	-3%
Equipement domestique	1	2	>100%
LOA	483	221	-54%
Total	1 319	863	-35%

Source : EQDOM

Crédit non affecté :

Au Premier semestre 2020, les crédits non affectés ont enregistré un recul de 27% comparé au S1 2020. En effet, ils passent de 715 MMAD au 30/06/2019 à 523 MMAD au 30/06/2020.

Les plus fortes baisses ont concerné les catégories des retraités (-49%) et des salariés d'organismes conventionnés (-53%). Ces baisses ont été compensées par la catégorie divers (+44%, liées principalement aux OP bancaires).

Crédit affecté :

Entre le S1 2019 et le S1 2020, les crédits affectés font face à une baisse de 44% et passent de 604 MMAD à 340 MMAD. Cette baisse est expliquée en grande partie par le recul subit par les LOA (-54%) qui représentent plus de 65% de la valeur totale des crédits affectés sous l'effet du confinement des ménages et de la fermeture de la quasi-totalité des concessionnaires automobiles.

ANALYSE DE LA PRODUCTION NETTE PAR TYPE DE CLIENT

Production par type de client									
MMAD	2017	% Total	2018	% Total	Evol. 18/17	2019	% Total	Evol. 19/18	TCAM 19/17
Client prélèvement à la source	784	43%	857	39%	9%	1 235	47%	44%	26%
Fonctionnaires	625	34%	669	30%	30%	765	29%	14%	11%
Retraités	0	0%	0	0%	0%	289	11%	N/A	N/A
Salariés d'organismes conventionnés	159	9%	188	8%	8%	181	7%	-4%	7%
Client prélèvement bancaire	1 057	57%	1 365	61%	29%	1 384	53%	1%	14%
Total	1 841	100%	2 222	100%	21%	2 619	100%	18%	19%

Source : EQDOM

Segment de la clientèle avec prélèvement à la source :

En 2018, le créneau du crédit par prélèvement à la source (fonctionnaires, retraités CMR, clients conventionnés) représente 39% de la production totale réalisée et a enregistré une hausse de 9%.

En 2019, le créneau du crédit par prélèvement à la source (fonctionnaires, retraités CMR, clients conventionnés) représente 47% de la production totale réalisée et a enregistré une hausse de 44% par rapport à l'année précédente, qui s'explique par la reprise de la convention Retraités CMR en prélèvement à la source.

Segment de la clientèle avec prélèvement bancaire :

En 2018, le créneau du crédit par prélèvement bancaire représente 61% de la production totale réalisée et a enregistré une hausse de 29% par rapport 2017 pour s'établir à 1 365 MMAD.

En 2019, le créneau du crédit par prélèvement bancaire représente 53% de la production totale réalisée et a enregistré une hausse de 1% par rapport 2018 pour s'établir à 1 384 MMAD.

Production par type de client			
MMAD	30/06/2019	30/06/2020	Evol. S1 19/S1 20
Client prélèvement à la source	614	378	-38%
Fonctionnaires	363	255	-30%
Retraités	158	80	-49%
Salariés d'organismes conventionnés	92	43	-53%
Client prélèvement bancaire	705	485	-31%
Total	1 319	863	-35%

Source : EQDOM

Segment de la clientèle avec prélèvement à la source :

Le crédit par prélèvement à la source (fonctionnaires, retraités CMR, clients conventionnés) représente 47% de la production nette totale au premier semestre 2019 et s'établit à 614 MMAD.

Au premier semestre 2020, le crédit par prélèvement à la source (fonctionnaires, retraités CMR, clients conventionnés) représente 44% de la production totale réalisée soit une baisse de 38% par rapport au même semestre de l'année précédente.

Segment de la clientèle avec prélèvement bancaire :

Au 30/06/2019, le créneau du crédit par prélèvement bancaire représente 53% et s'établit à 1 365 MMAD.

Ce créneau représente 56% de la production totale réalisée au 30/06/2020, soit 485 MMAD, enregistrant ainsi une baisse de 31% par rapport au 30/06/2019.

ANALYSE DE LA PRODUCTION PAR CANAL DE DISTRIBUTION

Production par canal de distribution									
En MMAD	2017	% Total	2018	% Total	Evol. 18/17	2019	% Total	Evol. 19/18	TCAM 19/17
Réseau des agences propres	1 538	84%	1 856	84%	21%	2 103	80%	13%	17%
Intermédiaires	303	16%	366	16%	21%	516	20%	41%	30%
Total	1 841	100%	2 222	100%	21%	2 619	100%	18%	19%

Source : EQDOM

En 2018, la production des agences propres enregistre une augmentation de 21% par rapport à l'année précédente pour s'établir à 1,9 milliards de dirhams. La redynamisation des intermédiaires a permis de générer une hausse de la production de 21% pour s'établir à 0,4 milliards de dirhams.

En 2019, la production des agences propres a connu une hausse de 13% par rapport à 2018 et s'établit à 2,1 milliards de dirhams. La production des intermédiaires quant à elle a progressé de 41% entre 2018 et 2019.

La participation respective des agences propres et des intermédiaires dans la production globale est de 80% et 20% en 2019.

Production par canal de distribution			
En MMAD	30/06/2019	30/06/2020	Evol. S1 19/S1 20
Réseau des agences propres	1 043	699	-33%
Intermédiaires	275	164	-40%
Total	1 319	863	-35%

Source : EQDOM

Au S1 2019, la production nette du réseau d'agences propres s'élève à 1,04 milliards de dirhams et représente 79% de la production totale. Celle des intermédiaires s'élève à 0,28 milliards de dirhams, soit 21% de la production globale.

Au S1 2020, la production nette du réseau d'agences propres s'élève à 0,70 milliards de dirhams, enregistrant ainsi un recul de 33% par rapport au S1 2019. Elle représente 81% de la production globale. La production des intermédiaires quant à elle, s'élève à 0,16 milliards de dirhams, soit une baisse de 40% par rapport au S1 2019. Elle représente 19% de la production totale.

Impact RPA sur la production :

En MMAD	2017	2018	2019
RPA	1 640	1 736	1 425

Source : EQDOM

En MMAD	30/06/2019	30/06/2020	Evol. S1 19/S1 20
RPA	887	387	-56%

Source : EQDOM

EVOLUTION DU MONTANT MOYEN DES DOSSIERS FINANCES ET DE LA DUREE MOYENNE DE CREDIT 2017-2019

	2017	2018	2019	TCAM 19/17
Nombre de dossiers financés	40 388	41 879	51 360	13%
Montant moyen des dossiers financés (dirhams)	107 633	116 245	89 785	-9%
Durée moyenne de crédit (mois)	75	76	77	1%

Source : EQDOM

Le montant moyen des dossiers financés a enregistré un taux de croissance annuel moyen de -9% pour atteindre 89 785 dirhams en 2019 contre 116 245 dirhams en 2018.

La baisse du montant moyen des dossiers financés est due au recul de la production du segment automobile.

La durée moyenne de crédit est de 77 mois en 2019, de 76 mois en 2018 et de 75 mois en 2017.

	30/06/2019	30/06/2020	Evol. S1 19/S1 20
Nombre de dossiers financés	23 512	17 622	-25%
Montant moyen des dossiers financés (dirhams)	110 417	78 541	-29%
Durée moyenne de crédit (mois)	77	80	4%

Source : EQDOM

Le montant moyen des dossiers financés est de 78 541 dirhams au 30/06/2020, en baisse de -29% par rapport au 30/06/2019 date à laquelle le montant moyen financé était de 110 417 dirhams.

La durée moyenne de crédit est de 77 mois au 30/06/2019, et de 80 mois au 30/06/2020.

IV.6.5. Encours

Evolution de l'encours brut comptable

En MMAD	2017	2018	2019
Encours brut EQDOM⁽¹⁾	8 911	9 368	9 686
Evolution en %		5,1%	3,4%
Encours brut du secteur	48 697	52 135	55 126
Evolution en %		7,1%	5,7%
% du secteur	18,3%	18,0%	17,6%

⁽¹⁾ L'encours brut intègre les immobilisations en Crédit-bail. Encours brut = créances sur la clientèle + immos données en crédit-bail et en location + provisions et agios réservés

Source : EQDOM

En 2018, l'encours affiche une évolution qui permet à EQDOM de maintenir sa part de marché.

L'encours EQDOM a augmenté de +3,4% entre 2018 et 2019 contre un encours du secteur en évolution de 5,7% par an, faisant ainsi perdre à EQDOM des parts de marché.

EQDOM est le second opérateur du crédit à la consommation au Maroc en termes d'encours (source APSF 2019).

En MMAD	2019	30/06/2020
Encours brut EQDOM⁽¹⁾	9 686	9 476
Evolution en %	3,40%	-2%
Encours brut du secteur	55 126	54 374
Evolution en %	5,70%	-1%
% du secteur	17,6%	17,0%

⁽¹⁾ L'encours brut intègre les immobilisations en Crédit-bail. Encours brut = créances sur la clientèle + immos données en crédit-bail et en location + provisions et agios réservés

Source : EQDOM

L'encours brut d'EQDOM subit une baisse de 2% entre l'exercice de 2019 et le premier semestre de 2020, passant de 9,7 milliards de dirhams en 2019 à 9,5 milliards de dirhams au 30/06/2019. Cette baisse étant plus rapide que celle de l'encours brut du secteur (-2% Vs. -1%), EQDOM perd légèrement en parts de marché et passe de 17.6% à 17.0% de l'encours brut du secteur.

Malgré cette légère baisse en termes de PDM, EQDOM maintient sa position de second opérateur du crédit à la consommation au Maroc.

ANALYSE DE L'ENCOUS BRUT PAR TYPE DE CLIENT (COMPTABLE)

Encours brut par type de client									
	2017	% Total	2018	% Total	Ev. 18/17	2019	% Total	Ev. 19/18	TCAM 19/17
Fonctionnaires	4 245	47,6%	4 186	44,7%	-1,4%	4 125	42,6%	-1,5%	-1,4%
Retraités CMR	361	4,1%	233	2,5%	-35,5%	447	4,6%	91,8%	11,3%
Conventionnés	911	10,2%	935	10,0%	2,6%	900	9,3%	-3,7%	-0,6%
Total prélèvement à la source	5 517	61,9%	5 353	57,1%	-3,0%	5 472	56,5%	2,2%	-0,4%
Client prélèvement bancaire	3 394	38,1%	4 015	42,9%	18,3%	4 214	43,5%	5,0%	11,4%
<i>Dont LOA</i>	2 937	32,9%	3 360	35,9%	14,4%	3 085	31,9%	-8,2%	2,5%
Total	8 911	100,0%	9 368	100,0%	5,1%	9 686	100,0%	3,4%	4,3%

Source : EQDOM

En 2017 et 2018, l'encours EQDOM s'établit respectivement à 8 911 MMAD et 9 368 MMAD affichant ainsi une augmentation respective de 1,1% et 5,1%. Cette évolution s'explique par la hausse de l'encours automobile.

En 2019, l'encours d'EQDOM atteint 9 686 MMAD, en hausse de +3,4% par rapport à 2018. Cette évolution s'explique principalement par la reprise de la convention Retraités CMR en prélèvement à la source (+91,8%) et par la hausse des clients en prélèvement bancaire (+5%), et malgré la baisse de -8,2% enregistrée sur la LOA liée à l'arrêt des offres LOA gratuites.

Encours brut par type de client			
	2019	30/06/2020	Evol. 19/S1 20
Fonctionnaires	4 125	4 088	-0,9%
Retraités CMR	447	476	6,5%
Conventionnés	900	878	-2,4%
Total prélèvement à la source	5 472	5 442	-0,5%
Client prélèvement bancaire	4 214	4 034	-4,3%
<i>Dont LOA</i>	3 079	2 737	-11,1%
Total	9 686	9 476	-2,2%

Source : EQDOM

Au 30/06/2020, l'encours brut d'EQDOM a baissé pour s'établir à 9 476 MMAD soit une baisse de 2,2% par rapport à 2019. Cela s'explique principalement par la baisse des encours liés aux clients prélèvement bancaire (-4.3%) et spécialement ceux liés aux LOA (-11.1%).

L'évolution de l'encours par produit (comptable)

Encours brut par produit								
Produit	2017	% Total	2018	% Total	Ev. 18/17	2019	% Total	Ev. 19/18
Crédit classique	5 974	67,0%	6 008	64,1%	0,6%	6 601	68,1%	9,9%
LOA	2 937	33,0%	3 360	35,9%	14,4%	3 085	31,9%	-8,2%
TOTAL	8 911	100,0%	9 368	100,0%	5,1%	9 686	100,0%	3,4%

Source : EQDOM

Analyse 2017-2018 :

L'encours brut a totalisé à fin décembre 2018 un montant de 9,4 milliards de dirhams.

La part des crédits en prélèvement à la source est en baisse, à 57,1% de l'encours global contre 61,9% en 2017. Toutes les catégories ont enregistré des baisses.

L'encours des organismes conventionnés a augmenté de 2,6% entre 2017 et 2018 passant respectivement de 911 à 935 millions de dirhams.

L'encours de la catégorie des retraités CMR a reculé de 35,5% sur la même période, passant ainsi de 361 à 233 millions de dirhams.

La part des crédits en prélèvement bancaire est en hausse en 2018 à 42,9% de l'encours global contre 38,1% en 2017.

Ainsi, la structure de l'encours brut s'établit, à fin décembre 2018, comme suit :

- Fonctionnaires : 44,7% contre 47,6% en 2017 ;
- Bancaire : 42,9% contre 38,1% en 2017 ;
- Retraités : 2,5% contre 4,1% en 2017 ;
- Salariés conventionnés : 10,0% contre 10,2% en 2017 ;

La baisse qu'a connu le segment des fonctionnaires provient de la concurrence des autres sociétés de financement et notamment celles qui ont lancé des offres attractives sur ce segment.

Analyse 2018-2019 :

L'encours brut a totalisé à fin décembre 2019 un montant de 9,7 milliards de dirhams, soit une hausse de 3,4% par rapport à 2018.

La part des crédits en prélèvement à la source est en baisse, à 56,5% de l'encours global contre 57,1% en 2018. Toutes les catégories ont enregistré des baisses à l'exception des Retraités CMR.

L'encours des organismes conventionnés a baissé de 3,7% entre 2018 et 2019, passant respectivement de 935 MMAD à 900 MMAD.

L'encours de la catégorie des retraités CMR a augmenté de 91,8% sur la même période, passant ainsi de 233 à 447 millions de dirhams. Cette hausse s'explique par la reprise de la convention Retraités CMR en prélèvement à la source.

La part des crédits en prélèvement bancaire est en hausse en 2019, à 43,5% de l'encours global contre 42,9% en 2018.

Ainsi, la structure de l'encours brut s'établit, à fin décembre 2019, comme suit :

- Fonctionnaires : 42,6%, contre 44,7% en 2018 ;
- Bancaire : 43,5% contre 42,9% en 2018 ;
- Retraités : 4,6%, contre 2,5% en 2018 ;
- Salariés OC : 9,3%, contre 10,0% en 2018.

Produit	Encours brut par produit		
	2019	30/06/2020	Evol. 19/S1 20
Crédit classique	6 607	6 738	2,0%
LOA	3 079	2 737	-11,1%
TOTAL	9 686	9 476	-2,2%

Source : EQDOM

Analyse S1 2020 :

L'encours brut a totalisé au 30/06/2020 un montant de 9,5 milliards de dirhams.

La part des crédits en prélèvement à la source est en hausse, à 57,4% de l'encours global contre 56,5% en 2019. Toutes les catégories ont enregistré des baisses à l'exception des retraités CMR qui enregistrent une croissance de 6,5% pour s'établir à 476 MMAD.

L'encours des organismes conventionnés a baissé de 2,4% entre 2019 et le 30/06/2020 passant respectivement de 900 à 878 millions de dirhams.

La part des crédits en prélèvement bancaire au 30/06/2020 est relativement en baisse et s'établit à 42,6% de l'encours global contre 43,5% en 2019.

Ainsi, la structure de l'encours brut s'établit, à fin juin 2020, comme suit :

- Fonctionnaires : 43,1% contre 42,6% en 2019 ;
- Bancaire : 42,6% contre 43,5% en 2019 ;
- Retraités : 5,0% contre 4,6% en 2019 ;
- Salariés conventionnés : 9,3% contre 9,3% en 2019 ;

La baisse qu'a connu le segment des prélèvements bancaires et spécialement des LOA découle de la baisse de la production sur ces segments du fait du confinement de la population à compter du 2^{ème} semestre 2020 et des impacts économiques qui ont suivi.

IV.6.6. Créances en souffrance et provisions

A partir de 2003, EQDOM applique la classification des créances en souffrance et leur couverture par les provisions régies par la circulaire n° 19/G/2002 du 23 décembre 2002 de Bank Al Maghrib. Cette classification se présente comme suit :

Ancienneté de l'effet impayé	Classification	Taux de provisionnement(*)
Inférieur à 90 j	Impayé	-
Entre 90 j et 180 j	Pré douteux	20%
Entre 180 j et 360 j	Douteux	50%
Supérieur à 360 j ou cumul de 9 effets impayés	Compromis	100%

(*) Taux appliqué sur les impayés et le Capital restant dû, déduction faite des garanties détenues et des agios réservés.

Source : EQDOM

Dans le cas du crédit-bail⁹ et de la location avec option d'achat¹⁰, l'assiette de provisions est constituée :

- (i) des loyers échus impayés lorsque la créance est considérée comme pré-douteuse ou douteuse,
- (ii) du total formé par les loyers échus impayés et le capital restant dû, diminué de la valeur marchande du bien, lorsque la créance est classée dans la catégorie des créances compromises.

IV.6.7. Tableaux récapitulatifs

Créances en souffrance					
MMAD	2017	2018	Ev. 18/17	2019	Ev. 19/18
Fonctionnaires	422	493	16,8%	501	1,6%
Conventionnés	383	413	7,8%	376	-9,0%
Prélèvement bancaire	343	363	5,8%	442	21,8%
Total créances en souffrance	1 148	1 270	10,6%	1 319	3,9%
Taux des impayés (Créances en souffrance/encours Brut)	12,8%	13,60%	+ 80 pbs	13,62%	+ 2 pbs

Source : EQDOM

Créances en souffrance					
MMAD	2017	2018	Ev. 18/17	2019	Ev. 19/18
Créances pré-douteuses	63	59	-6,3%	91	54,2%
Créances douteuses	58	62	6,9%	83	33,9%
Créances compromises	1 027	1 149	11,9%	1 145	-0,3%
Total des créances en souffrance	1 148	1 270	10,6%	1 319	3,9%

Source : EQDOM

Créances en souffrance					
MMAD	2017	2018	Ev. 18/17	2019	Ev. 19/18
Prêts affectés	290	306	5,5%	363	18,6%
Auto classique	151	163	7,9%	202	23,9%
LOA	121	125	3,3%	144	15,2%
Autres	18	18	0,0%	17	-5,6%
Prêts non affectés	858	964	12,4%	956	-0,8%
Total des créances en souffrance	1 148	1 270	10,6%	1 319	3,9%

Source : EQDOM

Stock des provisions					
MMAD	2017	2018	Ev. (%) 18/17	2019	Ev. (%) 19/18
Fonctionnaires	366	440	20,2%	437	-0,7%
Conventionnés	329	353	7,3%	309	-12,5%
Prélèvement bancaire	307	318	3,6%	353	11,0%
Total Provisions y c. agios réservés	1 002	1 110	10,8%	1 099	-1,0%
Taux de couverture (provisions/créances en souffrance)	87,3%	87,4%	+ 10 pbs	83,4%	- 400 pbs
Taux de provisionnement (provisions/encours brut comptable)	11,2%	11,9%	+ 70 pbs	11,4%	- 50 pbs

Source : EQDOM

⁹ Le contrat de crédit-bail concerne exclusivement la location de biens professionnels et il est assorti d'une promesse unilatérale de vente de la part du bailleur selon un prix convenu tenant compte des loyers versés.

¹⁰ Opérations de location avec option d'achat sont des opérations de même finalité que le crédit-bail, mais réservées au financement de l'acquisition de biens d'équipement non professionnels.

Au titre de l'exercice 2019, le ratio "Créances en souffrance/Encours brut" s'est établi à 13,62%, affichant une évolution quasi stable par rapport à 2018, conséquence de la hausse plus soutenue des créances en souffrances (+3,9%) par rapport à l'encours brut (+3,4%).

Le montant des créances en souffrance s'établit à 1 319 MMAD à fin 2019, contre 1 270 MMAD à fin 2018.

L'analyse des créances en souffrance par CSP fait ressortir que les créances en souffrance ont augmenté de +1,6% pour la catégorie Fonctionnaires et de +21,8% pour la catégorie Prélèvements bancaire ; tandis qu'elles ont baissé de -9% pour la catégorie des clients conventionnés.

L'analyse des créances en souffrance par nature de risques fait ressortir une croissance de +54,2% pour les créances pré-douteuses et de +33,9% pour les créances douteuses ; tandis que le niveau des créances compromises reste quasi stable (-0,3%) à 1 145 MMAD.

L'analyse du stock des provisions fait ressortir un montant de 1 099 millions de dirhams à fin 2019, soit une baisse de -1% par rapport à l'année 2019.

Le taux de couverture s'élève à 83,4% en 2019 contre 87,4% en 2018. La baisse du taux de couverture s'explique par l'effet conjugué de la baisse des provisions (-1%) et de la hausse des créances en souffrance (+3,9%).

Ainsi, le taux de provisionnement se situe à 11,4% à fin 2019 contre 11,9% à fin 2018. La baisse du taux de provisionnement est due à l'effet conjugué de la baisse des provisions (-1%) et de la hausse de l'encours brut comptable (+3,4%).

Au titre de l'exercice 2018, le ratio "Créances en souffrance/Encours brut" s'est établi à 13,6% en hausse par rapport à 2017, conséquence de la hausse des créances en souffrances (+10,6%) plus rapide que celle de l'encours brut (+5,1%).

L'analyse des créances en souffrance fait ressortir une hausse à fin 2018 de l'ordre de 10,6% par rapport à l'année précédente. Les créances en souffrance des différentes catégories de clients ont augmenté en 2018 : +16,8% pour la catégorie Fonctionnaires expliqué principalement par les opérations de départ anticipé à la retraite qui ont concerné les enseignants (4 vagues depuis 2015), +7,8% pour la catégorie des clients conventionnés et +5,8% pour la catégorie des clients par prélèvement bancaire.

L'analyse des créances en souffrance par nature de risques montre qu'à fin 2018, ces créances ont enregistré une augmentation de 10,6% pour s'établir à 1,3 milliards de dirhams en raison de la hausse des créances compromises de 11,9%.

L'analyse du stock des provisions fait ressortir un montant de 1 110 millions de dirhams à fin 2018, soit une hausse de 10,8% par rapport à l'année 2017.

Le taux de couverture s'élève à 87,4% en 2018 contre 87,3% en 2017.

Ainsi, le taux de provisionnement se situe à 11,9% à fin 2018 contre 11,2% à fin 2017. La hausse du taux de provisionnement est due principalement à l'augmentation des provisions (+10,8%).

Analyse S1-2020 :

Créances en souffrance			
MMAD	2019	30/06/2020	Evol. 19/S1 20
Fonctionnaires	501	533	6,4%
Conventionnés	376	417	10,9%
Prélèvement bancaire	442	574	29,9%
Total créances en souffrance	1 319	1 524	15,5%
Taux des impayés (Créances en souffrance/encours Brut)	13,62%	16,08%	+246 Pbs

Source : EQDOM

Créances en souffrance			
MMAD	2019	30/06/2020	Evol. 19/S1 20
Créances pré-douteuses	91	231	>100%
Créances douteuses	83	77	-7,23%
Créances compromises	1 145	1 217	6,29%
Total des créances en souffrance	1 319	1524	15,54%

Source : EQDOM

Créances en souffrance			
MMAD	2019	30/06/2020	Evol. 19/S1 20
Prêts affectés	363	452	24,5%
Auto classique	202	265	31,2%
LOA	144	170	18,1%
Autres	17	17	0,0%
Prêts non affectés	956	1 072	12,1%
Total des créances en souffrance	1 319	1 524	15,5%

Source : EQDOM

Stock des provisions			
MMAD	2019	30/06/2020	Evol. 19/S1 20
Fonctionnaires	437	463	5,95%
Conventionnés	309	330	6,80%
Prélèvement bancaire	353	399	13,03%
Total Provisions y c. agios réservés	1 099	1 191	8,37%
Taux de couverture (provisions/créances en souffrance)	83,4%	78,2%	-520 pbs
Taux de provisionnement (provisions/encours brut comptable)	11,4%	12,5%	+117 pbs

Source : EQDOM

Au titre du premier semestre 2020, le ratio "Créances en souffrance/Encours brut" s'est établi à 16,08%, affichant une évolution de 246 Pbs par rapport à 2019, conséquence de l'arrêt de l'économie au 2^{ème} trimestre 2020 suite au confinement de la population et du rallongement des délais des procédures de recouvrement.

Le montant des créances en souffrance s'est établi à 1 524 MMAD au S1 2020, contre 1 319 MMAD à fin 2019 (+15,54%).

L'analyse des créances en souffrance par CSP fait ressortir que les créances en souffrance ont augmenté de +6,4% pour la catégorie Fonctionnaires, de +29,9% pour la catégorie Prélèvements bancaire et de +10,9% pour la catégorie des clients conventionnés.

L'analyse des créances en souffrance par nature de risques fait ressortir une croissance de plus de 100% pour les créances pré-douteuses et de +6,3% pour les créances compromises ; tandis que les créances douteuses diminuent de -7,2% pour s'établir à 77 MMAD au 30/06/2020.

L'analyse du stock des provisions fait ressortir un montant de 1 191 millions de dirhams à fin juin 2020, soit une hausse de +8,4% par rapport à l'année 2019.

Le taux de couverture s'élève à 78,2% au 30/06/2020 contre 83,4% en 2019. La baisse du taux de couverture s'explique par la hausse plus soutenue des créances en souffrance (+15,5%) que celle des provisions (+8,4%).

Ainsi, le taux de provisionnement se situe à 12,6% à fin juin 2020 contre 11,4% à fin 2019. La hausse du taux de provisionnement est due à l'effet conjugué de la hausse des provisions (+8,4%) et de la baisse de l'encours brut comptable (+3,4%).

IV.6.8. Procédure de recouvrement

Les clients ayant des effets impayés font d'abord l'objet d'une procédure de recouvrement amiable. En cas de non régularisation de leur situation, une procédure de recouvrement par voie judiciaire est engagée à leur encontre.

Recouvrement amiable

Le recouvrement amiable se déroule en deux phases :

- Phase du recouvrement commercial : Dès constatation de l'impayé, les clients sont relancés par téléphone et par écrit.
- Phase du recouvrement précontentieux : En cas de non accord, les clients sont transférés au recouvrement terrain.

Recouvrement judiciaire

EQDOM procède à l'étude des dossiers physiques de crédit et au choix des procédures judiciaires adéquates à entamer par ses avocats.

✓ Cas des dossiers de crédit non affecté :

- Envoi par l'avocat d'une mise en demeure recommandée avec accusé de réception aux débiteurs.
- Notification et exécution des ordonnances et jugements rendus.

✓ Cas des dossiers auto-crédits :

En sus des mesures déjà citées en haut :

- Localisation du véhicule financé pour sa restitution, après obtention du jugement de restitution.
- Vente judiciaire du véhicule restitué, au profit d'EQDOM.
- Poursuite du débiteur pour le reliquat de la créance, si le produit de vente reçu ne couvre pas la totalité du montant impayé.

IV.6.9. Encours Net (comptable)

MMAD	Encours net		
	2017	2018	2019
Encours brut ⁽¹⁾	8 911	9 368	9 686
Provisions ⁽²⁾	847	931	923
Encours net	8 064	8 437	8 763
Evolution en %		4,6%	3,9%

(1) L'encours brut intègre les immobilisations en Crédit-bail.

(2) Hors agios réservés

Source : EQDOM

En 2019, l'encours net a augmenté de 3,9% pour atteindre 8,8 milliards de dirhams. Cette hausse s'explique par la hausse de l'encours brut (3,4%).

En 2018, l'encours net a augmenté de 4,6% pour atteindre 8,4 milliards de dirhams. Cette hausse s'explique par la hausse de l'encours brut (5,1%).

MMAD	Encours net		
	2019	30/06/2020	Evol. 19/S1 20
Encours brut ⁽¹⁾	9 686	9 476	-2,2%
Provisions ⁽²⁾	923	998	8,1%
Encours net	8 763	8 477	-3,3%
Evolution en %	3,90%	-3,26%	-716 pbs

(1) L'encours brut intègre les immobilisations en Crédit-bail.

(2) Hors agios réservés

Source : EQDOM

Au 30/06/2020, l'encours net a reculé de -2,2%, pour atteindre 8,5 milliards de dirhams. Cette baisse s'explique par l'effet conjugué de la baisse de l'encours brut (-2,2%) et de la hausse des provisions (+8,1%).

Partie V. Informations Environnementales et sociales

V.1. Environnement

EQDOM n'exerce pas d'activité ayant un impact sur l'environnement et par conséquent ne fait l'objet d'aucun litige relatif à une problématique d'ordre environnemental.

Par ailleurs, en matière d'environnement pour son propre compte, EQDOM optimise sa consommation d'eau et d'énergie. Ainsi, EQDOM a obtenu en 2019 un financement pour son initiative d'éclairage LED du siège, et ce dans le cadre du prix de l'efficacité énergétique du groupe SG.

V.2. Approche RSE

La politique RSE D'EQDOM s'intéresse depuis des années à l'enseignement et essentiellement à l'amélioration des conditions de l'enseignement des élèves issus des milieux précaires. Le concept a démarré avec des opérations ponctuelles telles que la caravane « Lunettes du Cœur » pour le dépistage des problèmes ophtalmologiques, le financement de la construction d'école dans le rural avec la Fondation ZAKOURA, l'équipement des écoles publiques par des bibliothèques de classe et la mobilisation de quelques employés pour aboutir par la suite à un programme caritatif qui s'est étalé sur toute une année.

Ce programme caritatif s'est développé davantage pour passer d'une école primaire publique à plusieurs les années d'après.

L'objectif principal D'EQDOM est la mobilisation de ses collaborateurs pour une cause à la fois citoyenne et humaine.

Consciente des enjeux du développement durable, EQDOM a poursuivi en 2019 ses actions visant à promouvoir les bonnes pratiques environnementales et sociales :

- **Fondation Med V :**

EQDOM a contribué au don octroyé par la SG Maroc à la fondation Mohamed V relative à la campagne de solidarité nationale de lutte contre la pauvreté.

- **Association Kane Ya Makane :**

Reconduction du Partenariat avec l'association jusqu'à 2022, dans le cadre du programme Tanourir qui consiste à parrainer plusieurs écoles publiques du milieu rural. Il regroupe plusieurs activités dont la conception et l'animation d'ateliers artistiques pluridisciplinaires destinés aux élèves issus de couches sociales défavorisées en leur garantissant un accompagnement et un encadrement qui leur permettra de favoriser leur épanouissement personnel et de diminuer le taux d'abandon et d'échec scolaire.

- **TADAMOUN AL AMAL :**

Le financement de 1 100 repas au niveau du siège de l'Association le 27^{ème} jour du mois sacré de ramadan dont 600 à emporter. Le service a été effectué par les collaborateurs et 350 bénéficiaires sont des enfants hospitalisés.

- **La banque alimentaire :**

Il s'agit d'une collecte de dons organisée le 06,07 et 08 février 2019 pour les habitants des régions montagneuses en partenariat avec la banque alimentaire. L'opération a commencé par un envoi d'emailing pour mobiliser le personnel et par la suite on a placé un stand avec une personne de la banque alimentaire au niveau de l'accueil du siège d'EQDOM (pour sensibiliser, expliquer et rassurer les collaborateurs sur le cheminement de leurs dons).

- **Partenariat avec l'Association Marocaine de l'Orphelin:**

EQDOM a signé un nouveau partenariat avec l'Association Marocaine de l'Orphelin pour venir en aide aux enfants orphelins durant la période de rentrée scolaire qui consiste à lancer une collecte nationale de fournitures scolaires (manuels, cartables, trousse, ...). Pour faciliter et sécuriser la collecte, EQDOM a mis en place une plateforme digitale www.EQDOMcollecte.ma qui comporte le process détaillé de l'opération. La promesse est la suivante : pour chaque don collecté, EQDOM s'engage à en offrir l'équivalent ; afin d'atteindre un large public, nous avons produit un film que nous avons diffusé au niveau des réseaux sociaux qui raconte une histoire vécue par un orphelin le jour de la rentrée, cet enfant orphelin n'est autre que le président de l'association AMO qui aujourd'hui a réussi sa vie sociale et milite pour la cause de ces enfants.

- **Sortie du patrimoine avec Association Al Jisr et Casa-mémoire :**

EQDOM a accompagné les élèves des écoles publiques de la ville de Casablanca, dont la plupart sont issus de milieux défavorisés, pour les visites du patrimoine de la capitale économique.

- **First Job Tips:**

Action initiée par la SG Maroc avec la participation des collaborateurs d'EQDOM et ayant pour but d'aider, les étudiants participants à l'action, à améliorer les outils nécessaires à leur employabilité. (CV, entretien d'embauche fictif, lettre de motivation).

V.3. Informations sociales

V.3.1. Participation du personnel

La réussite de la stratégie de croissance d'EQDOM repose sur le partage des valeurs du groupe Société Générale (professionnalisme, esprit d'équipe & innovation) mais également sur une politique RH basée sur la diversité et la récompense du mérite. Une politique qui vise à nourrir et à développer davantage la notion d'appartenance au groupe, et ce, à travers un plan mondial d'actionnariat groupe SG (Plan Mondial d'Actionnariat Salarié - PMAS), ouvert chaque année aux salariés du groupe à travers le monde, y compris ponctuellement les salariés d'EQDOM, en leur offrant la possibilité de devenir actionnaires porteurs d'actions et forces vives de propositions. En 2010 et en 2019, le Groupe Société Générale a également lancé un plan d'actionnariat gratuit (PAGA), qui s'inscrit dans le cadre du plan stratégique quinquennal soumis à des conditions de performance et de présence.

Dans le cadre du plan d'actionnariat de Société Générale, la participation du personnel d'EQDOM en 2019 totalise un montant de 142 975,76 MAD.

Il n'existe aucun schéma d'intéressement direct offert par EQDOM.

V.3.2. Moyens humains

La stratégie d'EQDOM sur le plan RH est structurée comme suit :

Gestion de carrière : la politique de gestion de carrière est un levier stratégique du management des ressources humaines au sein d'EQDOM permettant le recrutement, le développement et la fidélisation des compétences à travers un accompagnement permanent des collaborateurs par l'élaboration des plans de formation ciblés, un système d'évaluation annuelle des performances, une gestion de mobilité interne assurée avec le respect du principe de la transparence et d'équité des chances offertes aux salariés par la mise en ligne du service « Bourse d'emploi » ainsi que la mise en place d'un plan de succession des postes clés en conformité avec la nouvelle stratégie du groupe.

Politique de rémunération : Les politiques de recrutement et de rémunération sont des composantes importantes de la politique globale RH, au service des objectifs stratégiques d'EQDOM.

En effet, à la lumière des résultats de l'entreprise et de la stratégie définie par le Conseil d'administration, la politique de rémunération et de recrutement sont déterminés et validés par le Comité de Rémunération annuellement.

EQDOM a fait le choix d'une politique de rémunération équilibrée entre différentes composantes, dont l'objectif consiste à motiver et fidéliser les collaborateurs. La politique de rémunération d'EQDOM est ainsi composée de la rémunération fixe dont l'objet consiste à rémunérer le travail en fonction du niveau de responsabilités, des compétences, de la maîtrise du poste ainsi que des valeurs de marché.

Le salaire fixe est ensuite complété de primes diverses et en particulier d'une rémunération variable dont l'objet consiste à rétribuer la contribution de chaque collaborateur aux résultats de l'entreprise. Le variable évolue selon la performance et l'engagement du collaborateur à travers l'atteinte des objectifs fixés pour l'année.

Annuellement, les rémunérations fixes et variables font l'objet d'une revue sur la base d'un système d'évaluation annuelle. La revue de ces rémunérations est également réalisée sur la base des analyses tant internes qu'externes, qui permettent à EQDOM de poursuivre sa démarche d'équité tout en veillant à la compétitivité de ses rémunérations.

La politique de rémunération ainsi définie s'appuie sur les valeurs de transparence et d'équité et ce dans le respect des législations locales en vigueur.

Au-delà de ces rémunérations, EQDOM a une politique d'avantages sociaux avantageux pour ses collaborateurs, dont une couverture médicale, une retraite complémentaire, des primes diverses, des centres d'estivages, des crédits à taux avantageux, etc.

Politique de recrutement : EQDOM définit annuellement un plan de recrutement sur la base de sa politique de recrutement et en ligne avec les objectifs stratégiques. En fonction des besoins de staffing, la priorité est donnée à la mobilité interne. Pour ce faire, en 2019, une bourse d'emploi a été mise en place permettant en toute transparence de publier les besoins de staffing auprès de l'ensemble des collaborateurs ce qui permet de gérer aussi en équité la gestion de carrière.

En outre, EQDOM recourt aux recrutements externes pour des besoins spécifiques sur des postes techniques ou requérant une expertise particulière ou une expérience éprouvée dans un domaine particulier. A octobre 2019, 5 recrutements externes ont été réalisés sur des postes stratégiques tels que le Directeur commercial et le Directeur innovation & Marketing.

Formation : la politique de formation fait partie des axes stratégiques d'EQDOM.

4 axes stratégiques de formation ont ainsi été définis : commercial, recouvrement, digital et marketing.

Mesure prises pour l'égalité hommes/femme : globalement, la parité au sein d'EQDOM est respectée. Les effectifs d'EQDOM sont composés de 51% d'hommes et 49% de femmes. Cette parité est respectée dans tous les processus RH du recrutement, à la gestion de carrière.

Au 31 décembre 2019, l'effectif d'EQDOM s'est établi à 307 personnes, contre 311 à fin décembre 2018 avec un taux d'encadrement de l'ordre de 44,3%

	2017	2018	Ev. 18/17	2019	Ev. 18/17
Cadres	139	136	-2,2%	136	0,0%
Non Cadres	175	175	0,0%	171	-2,29%
Effectif EQDOM	309	311	-0,96%	307	-1,29%
Taux d'encadrement	44,27%	43,7%	- 57 pbs	44,3%	+ 43 pbs
Dont effectif détaché*	5	6	20%	4	-33,33%

Source : EQDOM

*Pour l'effectif détaché, l'organisme employeur est SGMB.

Sur la période 2017-2019, les principaux indicateurs RH de la société se présentent comme suit :

	2017	2018	2019
Répartition par catégorie	139 cadres et 175 non cadres	136 cadres et 175 non cadres	136 cadres et 171 non cadres
Répartition par catégorie et par sexe pour chaque catégorie	82 cadres hommes 57 cadres femmes 81 non cadres hommes 94 non cadres femmes	79 cadres hommes 57 cadres femmes 80 non cadres hommes 95 non cadres femmes	77 cadres hommes 59 cadres femmes 79 non cadres hommes 92 non cadres femmes 79 non cadres hommes 92 non cadres femmes
Répartition des effectifs par ancienneté	< à 10 = 98 de 10 à <20 = 140 > à 20 = 76	< à 10 = 82 de 10 à <20 = 141 > à 20 = 88	< à 10 = 66 de 10 à <20 = 150 > à 20 = 91
Nombre de représentants du personnel	7 titulaires & 7 suppléants	7 titulaires & 7 suppléants	7 titulaires & 7 suppléants
Nombre d'accidents de travail	3	0	1
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de licenciements	0 cadre 0 non cadre	1 cadre 1 non cadre	0 cadre 1 non cadre
Nombre de démissions	1 cadre 2 non cadres	7 cadres 1 non cadre	5 cadres 1 non cadre
Nombre de recrutement	4 Cadres 5 Non cadres	8 Cadres 3 Non cadres	7 cadres 5 non cadres
Nombre des litiges sociaux (collectifs et individuels)	1	0	2

Par ailleurs, la société est structurée en:

- ✓ Direction Commerciale
- ✓ Direction des Risques
- ✓ Direction Financière et Contrôle de Gestion
- ✓ Direction des Ressources humaines
- ✓ Direction Organisation et Systèmes d'Information
- ✓ Direction Support et Production
- ✓ Direction Innovation, Marketing et Communication
- ✓ Secrétariat du Conseil et LOSTE
- ✓ Contrôle Permanent
- ✓ Direction Conformité
- ✓ Audit Interne
- ✓ Affaires Juridiques

Les réorganisations opérées depuis la prise de contrôle de la société par le Groupe Société Générale ont été conçues dans la perspective d'une meilleure allocation des ressources et une productivité améliorée.

Partie VI. Stratégie d'investissement et moyens techniques

VI.1. Stratégie de développement

Dans un environnement économique peu porteur qui se caractérise notamment par une faible consommation, un chômage élevé et un marché de crédit à la consommation rendu difficile par la concurrence des banques et par la pression sur les marges, une transformation du modèle d'affaires d'EQDOM est devenue nécessaire :

VI.1.1. Business modèle post transformation :

Le nouveau business modèle s'appuie sur deux points stratégiques :

Transformation commerciale :

- Renforcement du marketing (visibilité media, marketing direct, digital) ;
- Développement depuis 2018 du prélèvement bancaire vs prélèvement à la source (score), pour bénéficier du potentiel de croissance de ce segment tout en maîtrisant le risque ;
- Nouvelle organisation matricielle de la Direction commerciale déployée en 2019 visant à renforcer la présence commerciale sur le secteur de l'automobile et la création d'une *Business line* dédiée aux canaux alternatifs dont le canal digital.

Transformation informatique pour plus de sécurité et d'évolutivité :

Des projets de transformation ont été menés :

- Transformation digitale : mise à disposition des clients de solutions digitales pour la souscription et le SAV : Portail front-web (outil d'acquisition multi canal) ;
- Exploitation de la Data : Développer l'analyse des données pour mieux connaître les clients et leur proposer des solutions appropriées ;
- Efficacité opérationnelle et sécurisation des infrastructures : automatiser certains processus de traitement : GED et digitalisation des signatures etc. et redéployer les effectifs concernées vers des fonctions plus stratégiques.

Principaux projets réalisés en 2019 :

- Réalisation de la couche API (Urbanisation du SI) pour servir le canal Digital
- Mise en place du site transactionnel EQDOM - MVP (prospect, simulation et octroi de crédit online avec scoring en temps réel)
- Déploiement du Webex pour la tenue des réunions à distance avec le réseau
- Mise en place de l'outil SIEM Qradar d'IBM (logiciel de sécurité d'information)
- Documentation du CBS (Core Banking System) EQDOM, TMA (Tierce Maintenance Applicatif) et mise en place outil Versioning (suivi de l'historique des codes sources des applications).
- Mise en place MEGA : modélisation de 30 processus représentant la chaîne de valeur EQDOM
- Déploiement en pilote de SOGECONSO
- Mise en place du Schéma Directeur Informatique (SDI) sur trois ans (2019-2021)
- Mise en place d'une plateforme collaborative BEQOM

Projets en cours de réalisation entre 2019 -2020:

- Projets de migration OS (Operating System) et Infra pour gérer l'obsolescence (Migration AIX (OS du CBS Informix), Migration outil comptable SmartStream, ...)
- Refonte LAN (Traitement de l'obsolescence du matériel réseau & supervision)
- Refonte WAN (Connexion des agences au Data Center directement sans passer par siège EQDOM)
- Mise en place de la solution Qualys de Scan de vulnérabilité interne
- Projet DLP (Data Loss Prevention)
- Centre de service partagé Recouvrement / mise en place de l'outil de recouvrement COLORS (solution mutualisée avec SGMB)
- Mise à niveau du Plan de Continuité d'Activité
- Mise en place des autres fonctionnalités sur le site transactionnel EQDOM (Espaces Clients)
- Mise en place d'une nouvelle organisation centrée sur le client de la DOSI.

VI.1.2. Démarrage du modèle producteur / distributeur : Projet SogeConso

Le projet Sogeconso a pour objectif de mettre en place un modèle synergétique sur le crédit à la consommation au sein du groupe Société Générale Maroc. Le principal fil conducteur est de capitaliser sur le savoir-faire d'EQDOM, spécialiste du crédit à la consommation depuis plus de 40 ans, et de SGMB qui dispose d'un large réseau de 450 agences.

Deux modèles sont en cours d'étude. Le premier consiste en un portage des encours par EQDOM et la rétrocession d'une commission de distribution à la banque (cf. Convention de services conclue entre EQDOM et SGMB et Convention d'intermédiation conclue entre EQDOM et SGMB de la Partie IV.4.1.). Ce modèle est actuellement testé sur une direction régionale pilote depuis mars 2019.

Le deuxième modèle consiste en un modèle de servicing sans portage des encours et prévoit une commission de production pour EQDOM.

Les événements du 1^{er} semestre liés à la pandémie Covid-19 ont poussé les 2 partenaires à focaliser leur énergie sur la gestion de la crise. Le site pilote démontre que les processus opérationnels déployés fonctionnent de façon entièrement satisfaisante.

Le choix final du modèle sera pris au 2^{ème} semestre 2020, avant le déploiement national.

VI.2. Stratégie d'investissement

Quant aux investissements, ceux-ci ont concerné principalement les IT durant les 3 dernières années. Ci-après le détail des investissements d'EQDOM durant les trois dernières années et le 1^{er} semestre 2020 :

En KMAD	2017	2018	2019	30/06/2020
Investissement IT	3 288	4 025	13 452	4 826
Autres investissements**	1 337	2 175	1 095	554
Total	4 625	6 200	14 548	5 380

*fin septembre

**Essentiellement des investissements d'agencement

Source : EQDOM

En 2018, l'enveloppe d'investissement de la société a progressé de 34% pour s'établir à 6 200 KMAD contre 4 625 KMAD en 2017. L'investissement en IT représente la principale partie de l'investissement en représentant 64,9% du budget global d'investissement en 2018.

Entre 2018 et 2019, l'enveloppe d'investissement de la société a augmenté significativement en passant 6 200 KMAD en 2018 à 14 548 KMAD en 2019. L'investissement en IT représente 92% du budget global d'investissement en 2019. La hausse des investissements IT durant cette année s'explique par l'importance des projets réalisés et initiés en 2019 (cf. VI.1.1).

La dynamique d'investissement s'est poursuivie au 1^{er} semestre 2020, malgré un contexte économique difficile, avec un total CAPEX de 5,4 MMAD dont près de 5 MMAD pour les systèmes d'information.

Globalement, la politique d'investissement sur les exercices passés et futurs vise principalement :

- L'amélioration de l'efficacité opérationnelle par :
 - L'automatisation des processus de traitement des demandes de crédit
 - Amélioration de la gestion du risque
- La sécurisation du système d'information
- L'aménagement du siège et de certaines agences

VI.3. Moyens techniques

La plate-forme informatique d'EQDOM dessert l'ensemble des agences via des liaisons numériques spécialisées. Les commerciaux peuvent scorer, à priori, le client en se renseignant en temps réel sur sa situation (impayés et prêts en cours).

Pour servir des besoins internes, l'équipe informatique d'EQDOM a développé des applicatifs qui permettent de générer des tableaux d'indicateurs de décision relatifs à la production, au recouvrement, aux impayés ainsi qu'aux différents mouvements financiers.

En effet, de nombreux projets métiers et organisationnels ont été finalisés ou entamés depuis l'année 2018, notamment :

- Automatisation de la gestion des sinistres, le lettrage DIT et l'optimisation de la gestion VIT (en cours);
- Mise en place d'un échange automatique avec RCAR et CIMR pour l'octroi de crédit avec prélèvement à la source (finalisée) ;
- Reshape Recouvrement: projet d'optimisation des processus de recouvrement (finalisée) ;
- Optimisation Score des dossiers de crédit (réalisée) ;
- Automatisation de la gestion des délégations sur Workflow (réalisée) ;
- Prévention de fuite de données (en cours) ;
- Projet mise en place du Data Center 2 (en cours) ;
- Centralisation des logs et détections de fraudes (en cours).

Hardware

- Le DATA Center EQDOM est actuellement confié à la société SG ABS (filiale de SG) moyennant un contrat de service.
- Des imprimantes multi fonction en location (environ 98 imprimante réparties sur le siège et les agences)
- EQDOM dispose d'un parc informatique constitué de PC sous Windows (environ 350 PC répartis sur le siège et les agences)
- Des équipements téléphoniques
- Des équipements réseaux.

Telecom

- Des connexions réseaux par des Liaisons MPLS (secourues par des liaisons ADSL MPLS) entre le siège et les différentes agences EQDOM ;
- Des équipements réseaux (Firewall, Routeur, Hub, Termserver...) pour la connexion du siège et des agences EQDOM.

Software

Le Software du Système d'Information EQDOM est constitué des éléments suivants :

- Le SGBDR INFORMIX IDS ;
- Le SGBDR SQL Server ;
- Les outils bureautiques (Microsoft Office) ;
- Un progiciel comptable et financier ;
- Un logiciel de trésorerie et un logiciel d'édition des chèques ;
- Un outil de supervision réseau ;
- Un logiciel de gestion de temps de présence ; un logiciel de gestion des ressources humaines ; un logiciel éditique ; un logiciel de communication externe ; un logiciel anti-virus ;
- Un logiciel de gestion des achats/Paiement fournisseurs/Economat/Immobilisation ;
- Des solutions logicielles pour le métier EQDOM (Spécifique ou progiciel).

Partie VII. Situation financière d'EQDOM

VII.1. Sélection d'indicateurs financiers (comptes consolidés)

En MMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
PNB	558	530	-5,1%	555	4,9%
Charges générales d'exploitation	-232	-240	3,2%	-244	1,7%
Coût Net du Risque (CNR)	-101	-76	-24,9%	-72	-5,1%
RN	135	131	-3,1%	137	4,5%
Encours financier	9 771	10 431	6,8%	10 835	3,9%

Source : EQDOM

En 2018, le résultat net affiche un recul de 3% résultant essentiellement de :

- La baisse du PNB de 5% par rapport à 2017 (-29 MMAD), expliqué par la baisse de la marge d'intérêt, compensée en partie par l'augmentation des commissions perçues.
- La hausse des charges générales d'exploitation de 3% par rapport à 2017 résultant principalement de l'augmentation des commissions versées (+6 MMAD) liées à la hausse de la production (+21%).
- La baisse du Coût Net du Risque à 76 MMAD en 2018 vs 101 MMAD en 2017, expliqué essentiellement par la baisse des entrées en défaut sur les crédits classiques et par une bonne maîtrise du risque sur la LOA.

L'encours s'établit à 9 771 MMAD en 2017 et 10 431 MMAD en 2018 affichant une évolution de respectivement +4% et +7%. Cette évolution résulte de la baisse de l'encours du Crédit Personnel et de l'augmentation de l'encours automobile.

En 2019, le résultat net affiche une amélioration de 4,5% comparé à 2018 (+ 5,9 MMAD), résultant principalement de :

- Une amélioration du PNB de l'ordre de 5%, faisant passer le PNB de 530 MMAD à 555 MMAD ;
- Une progression moins prononcée des charges générales d'exploitation qui ont connu une croissance de 1,7% sur la même période ;
- La baisse du CNR à 72 MMAD vs 76 MMAD en 2018, expliquée essentiellement par une hausse des reprises des provisions pour créances et engagements par signature en souffrance (+90,5%), atténuée toutefois par une hausse des pertes sur créances irrécouvrables (>100%).

L'encours s'établit à 10 835 MMAD en 2019, affichant une évolution de +3,9% par rapport à l'année précédente. Cette évolution résulte principalement de la hausse de l'encours du Crédit Personnel et du crédit auto classique alors que l'encours auto LOA est en baisse.

VII.2. Rapports des commissaires aux comptes

Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif aux comptes sociaux

Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2019
Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société EQDOM S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1.484.622 dont un bénéfice net de KMAD 135.040.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société EQDOM S.A au 31 décembre 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 16 Avril 2020

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP, Associé

DELOITTE AUDIT
M. Hicham BELEMQADEM, Associé

Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif aux comptes sociaux

Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2018

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société EQDOM, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1.479.861 dont un bénéfice net de KMAD 131.016.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société EQDOM, au 31 décembre 2018, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 mars 2019

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP, Associé

DELOITTE AUDIT
M. Fawzi BRITEL, Associé

Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif aux comptes sociaux

Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2017

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société EQDOM, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1.484.135 dont un bénéfice net de KMAD 136.249

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société EQDOM, au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 20 mars 2018

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP, Associé

DELOITTE AUDIT
M. Fawzi BRITEL, Associé

Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif aux comptes consolidés**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société EQDOM et de sa filiale (Groupe EQDOM), comprenant le bilan au 31 décembre 2019, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.508.288 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 136.665.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble EQDOM constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable au Maroc.

Casablanca, le 16 Avril 2020

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP, Associé

DELOITTE AUDIT
M. Hicham BELEMQADEM, Associé

Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif aux comptes consolidésRAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDESEXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société EQDOM et de sa filiale (Groupe EQDOM), comprenant le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.502.635 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 130.790.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble EQDOM constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable au Maroc.

Casablanca, le 25 Mars 2019

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP, Associé

DELOITTE AUDIT
M. Fawzi BRITEL, Associé

Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif aux comptes consolidésRAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDESEXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société EQDOM et de sa filiale (Groupe EQDOM), comprenant le bilan au 31 décembre 2017, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.507.897 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 135.021.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble EQDOM constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2017, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable au Maroc.

Casablanca, le 20 Mars 2018

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP, Associé

DELOITTE AUDIT
M. Fawzi BRITEL, Associé

VII.3. Analyse des comptes consolidés d'EQDOM au 31 décembre 2019

VII.3.1. Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés d'EQDOM ont été établis conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Le périmètre de consolidation pour les exercices 2017, 2018 et 2019 est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Société	Activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Société Loste & Cie	Gestion des contrats d'assurance	97%	97%	Intégration globale

Source : EQDOM

VII.3.2. Présentation et analyse des comptes de produits et de charges

Le tableau suivant présente les données du compte de résultat consolidé d'EQDOM pour la période 2017-2019 :

En KMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 001 729	2 235 806	11,7%	2 379 389	6,4%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	67	92	37,3%	43	-53,3%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	576 752	535 088	-7,2%	548 618	2,5%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 321 172	1 580 114	19,6%	1 671 941	5,8%
Commissions sur prestations de service	103 706	120 512	16,2%	134 595	11,7%
Autres produits bancaires	32	0	-100,0%	24 192	>100%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 443 531	1 706 151	18,2%	1 823 896	6,9%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	60 345	24 387	-59,6%	30 390	24,6%
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	118 157	145 427	23,1%	153 961	5,9%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 264 268	1 535 519	21,5%	1 638 678	6,7%
Autres charges bancaires	761	818	7,5%	867,2	6,0%
PRODUIT NET BANCAIRE	558 198	529 655	-5,1%	555 493	4,9%
Produits d'exploitation non bancaire	48	282	487,5%	194	-31,2%
Charges d'exploitation non bancaire	0	0		0	
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	232 099	239 633	3,3%	243 735	1,7%
Charges de personnel	85 441	88 934	4,1%	88 246	-0,8%
Impôts et taxes	2 142	2 190	2,2%	2 204	0,6%
Charges externes	127 685	133 845	4,8%	140 476	5,0%
Autres charges générales d'exploitation	4 629	4 482	-3,2%	4 185	-6,6%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	12 202	10 182	-16,6%	8 624	-15,3%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	326 147	290 304	-11,0%	311 952	7,5%
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	234 058	212 827	-9,1%	307 933	44,7%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	208 439	193 446	-7,2%	199 949	3,4%
Pertes sur créances irrécouvrables	11 364	9 077	-20,1%	94 735	>100%
Autres dotations aux provisions	14 255	10 304	-27,7%	13 249	28,6%
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	124 789	132 660	6,3%	229 149	72,7%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	111 269	109 255	-1,8%	208 116	90,5%
Récupérations sur créances amorties	7 193	17 111	137,9%	14 328	-16,3%
Autres reprises de provisions	6 327	6 294	-0,5%	6 705	6,5%
RESULTAT COURANT	216 878	210 137	-3,1%	233 168	11,0%
Produits non courants	1 676	2 109	25,8%	9	-99,6%
Charges non courantes	2 526	4	-99,8%	4780	>100%
RESULTAT AVANT IMPOTS	216 028	212 242	-1,8%	228 396	7,6%
Impôts sur les résultats	81 007	81 453	0,6%	91 731	12,6%
RESULTAT NET DU GROUPE	135 021	130 790	-3,1%	136 665	4,5%
Part du groupe	134 260	130 059	-3,1%	135 907	4,5%
Part des intérêts minoritaires	761	731	-3,9%	758	3,7%

Source : EQDOM

VII.3.2.1. Produits d'exploitation bancaire consolidés

Les produits d'exploitation bancaire consolidés, sur la période 2017-2019, se détaillent comme suit :

En KMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	67	92	37,3%	43	-53,3%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	576 752	535 088	-7,2%	548 618	2,5%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 321 172	1 580 114	19,6%	1 671 941	5,8%
Commissions sur prestations de service	103 706	120 512	16,2%	134 595	11,7%
Autres produits bancaires	32	0	-100,0%	24 192	-
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 001 729	2 235 806	11,7%	2 379 389	6,4%

Source : EQDOM

Evolution des produits d'exploitation bancaire consolidés entre 2017 et 2018

A fin 2018, les produits d'exploitation bancaire consolidés d'EQDOM enregistrent une hausse de 11,7% passant ainsi de 2 001,7 MMAD en 2017 à 2 235,8 MMAD en 2018. Cette hausse s'explique, principalement, par l'augmentation de 19,6 % des produits sur immobilisations en crédit-bail qui sont passés de 1 321,2 millions de dirhams en 2017 à 1 580,1 millions de dirhams en 2018 (découlant principalement d'une hausse des loyers et en lien avec une progression de la production de +17,8% et la progression des encours LOA de +14%, et ce malgré la baisse de 7,2% des intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

Evolution des produits d'exploitation bancaire consolidés entre 2018 et 2019

En 2019, les produits d'exploitation bancaire consolidés s'établissent à 2 379,4 MMAD en hausse de 6,4% par rapport à 2018. Cette hausse est due principalement à i/ la hausse des produits sur immobilisations en crédit-bail et en location (+5,8%), tirés par l'accroissement des encours crédit classique, ii/l'augmentation des commissions sur prestations de service de 11,7%, principalement sur le crédit classique (notamment Frais d'acceptation des dossiers et frais de gestion extermnes) tirées par la forte augmentation de la production du crédit personnel (+48%) et iii/ la hausse des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle de +2,5%.

VII.3.2.2. Charges d'exploitation bancaire consolidées

Les charges d'exploitation bancaire consolidées, sur la période 2017-2019, se détaillent comme suit :

En KMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	60 345	24 387	-59,6%	30 390	24,6%
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	118 157	145 427	23,1%	153 961	5,9%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 264 268	1 535 519	21,5%	1 638 678	6,7%
Autres charges bancaires	761	818	7,5%	867	6,0%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 443 531	1 706 151	18,2%	1 823 896	6,9%

Source : EQDOM

Evolution des charges d'exploitation bancaire consolidées entre 2017 et 2018

En 2018, les charges d'exploitation bancaire augmentent de 18,2% atteignant 1 706,1 MMAD en 2018 contre 1 443,5 MMAD en 2017, tirées principalement par l'évolution des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location qui s'explique par l'augmentation de la production en LOA.

Evolution des charges d'exploitation bancaire consolidées entre 2018 et 2019

A fin 2019, les charges d'exploitation bancaire s'établissent à 1 823,9 MMAD enregistrant une hausse de 6,9% par rapport à 2018. Cette hausse s'explique par l'augmentation de 6,7% des charges sur immobilisations en crédit-bail qui représentent 89,8% des charges d'exploitation bancaires.

VII.3.2.3. Marge d'intérêts

En KMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
Intérêts crédit classique (1)	576 819	535 180	-7,2%	548 661	2,5%
Intérêts LOA (2)*	56 904	44 595	-21,6%	33 263	-25,4%
Refinancement (3)	-178 502	-169 814	-4,9%	-184 351	8,6%
MARGE D'INTERETS (1) +(2) +(3)	455 221	409 961	-9,9%	397 573	-3,0%

Source : EQDOM

*Les produits de LOA sont nets des charges

Evolution de la marge d'intérêts consolidés entre 2017 et 2018

La marge d'intérêt 2018 s'établit à 410 MMAD et affiche un retrait de -10%, expliqué principalement par :

- Le recul des produits d'intérêt sur le crédit classique (-7%) tirés par la baisse des encours crédits classique.
- La baisse des produits d'intérêt sur la LOA (-22%) impactés par la baisse des encours de LOA porteurs d'intérêts. En effet, les encours correspondant aux productions passées de LOA avec intérêts ont progressivement été remplacés par des productions de LOA à 0%. L'arrêt de la production en 2018 sur la LOA à 0% n'a pas permis de freiner entièrement cette baisse de l'encours porteur d'intérêts. A noter que cette baisse est compensée par la hausse des commissions perçues (frais d'acceptation et ristournes).

Evolution de la marge d'intérêts consolidés entre 2018 et 2019

La marge d'intérêt 2019 s'établit à 398 MMAD et affiche un recul de 3% par rapport à 2018, expliqué principalement :

- La hausse des produits d'intérêt sur le crédit classique (+2,5%) tirés par l'augmentation des encours crédits classique.
- La baisse des produits d'intérêt sur la LOA (-25,4%) impactés par la baisse des encours de LOA porteurs d'intérêts.

VII.3.2.4. Commissions sur prestations de services

En KMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
Commissions sur crédit classique	34 716	31 734	-8,6%	53 728	69,3%
Frais d'acceptation dossiers	14 605	11 545	-21,0%	26 824	>100%
Frais de crédit bureau	586	601	2,4%	730	21,5%
Frais de gestion externes	17 724	17 789	0,4%	24 374	37,0%
Prestations de services SOGEFINANCEMENT	1 800	1 800	0,0%	1 800	0,0%
Frais d'acceptation LOA	68 991	88 778	28,7%	80 866	-8,9%
TOTAL DES COMMISSIONS	103 706	120 512	16,2%	134 594	11,7%

Source : EQDOM

Evolution des commissions sur prestations de services consolidés entre 2017 et 2018

En 2018, les commissions perçues affichent une amélioration de 16,2% pour s'établir à 120,5 MMAD expliquée principalement par la hausse des frais d'acceptation de dossier LOA (29%) tirée par la forte production réalisée sur la LOA.

Evolution des commissions sur prestations de services consolidés entre 2018 et 2019

En 2019, les commissions perçues affichent une hausse de 12% pour s'établir à 135 MMAD. Cette amélioration est principalement expliquée par la hausse des frais d'acceptation de dossier et des frais de gestion externe tirés par la forte augmentation de la production du crédit personnel (+48%).

VII.3.2.5. *Produit net bancaire consolidé (PNB)*

L'évolution du PNB de la société EQDOM sur la période 2017-2019 se présente comme suit :

En KMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
Produits d'exploitation bancaire	2 001 729	2 235 806	11,7%	2 379 389	6,4%
Charges d'exploitation bancaire	1 443 531	1 706 151	18,2%	1 823 896	6,9%
PRODUIT NET BANCAIRE	558 198	529 655	-5,1%	555 493	4,9%

Source : EQDOM

Evolution du PNB consolidé entre 2017 et 2018

A fin 2018, le produit net bancaire consolidé d'EQDOM affiche une baisse de 5,1% à 529,7 millions de dirhams. Cette évolution s'explique par la hausse plus importante des charges d'exploitation bancaire par rapport à celle des produits d'exploitation bancaire. La hausse des commissions n'a pas pu absorber la baisse de la marge.

Evolution du PNB consolidé entre 2018 et 2019

En 2019, le produit net bancaire consolidé d'EQDOM s'établit à 555,5 MMAD, contre 529,7 MMAD au cours de l'année précédente, soit une croissance de 4,9% sur la période. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des produits d'exploitation bancaire qui enregistrent une croissance de 6,4% (+143,5 MMAD), atténuée par l'augmentation des charges d'exploitation bancaire de 6,9% sur la période (+117,7 MMAD).

VII.3.2.6. *Résultat brut d'exploitation (RBE)*

L'évolution du RBE de la société EQDOM sur la période 2017-2019 se présente comme suit :

En KMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
PRODUIT NET BANCAIRE	558 198	529 655	-5,1%	555 493	4,9%
Produits d'exploitation non bancaire	48	282	>100%	194	-31,2%
Charges d'exploitation non bancaire	0	0		0	
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	232 099	239 633	3,2%	243 735	1,7%
Charges de personnel	85 441	88 934	4,1%	88 246	-0,8%
Impôts et taxes	2 142	2 190	2,2%	2 204	0,6%
Charges externes	127 685	133 845	4,8%	140 476	5,0%
Autres charges générales d'exploitation	4 629	4 482	-3,2%	4 185	-6,6%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	12 202	10 182	-16,6%	8 624	-15,3%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	326 147	290 304	-11,0%	311 952	7,5%

Source : EQDOM

Evolution du RBE entre 2017 et 2018

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 290 MMAD en 2018 vs 326 MMAD en 2017, en retrait de -11 % résultant principalement de l'effet combiné de la baisse du PNB (-29 MMAD) et de la hausse des charges d'exploitation (+8 MMAD).

Les charges générales d'exploitation sont en hausse de 3% par rapport à 2017 soit +7,6 MMAD résultant principalement de l'effet compensé de :

- L'augmentation des commissions versées (+6 MMAD) liées à la hausse de la production LOA (+21%), à noter que les commissions versées sont relatives principalement à des commissions d'intermédiation.
- La baisse des dotations aux amortissements (-2 MMAD)

Evolution du RBE entre 2018 et 2019

A fin 2019, le résultat brut d'exploitation affiche une hausse de 7,5% pour s'établir à 311,9 MMAD contre 290,3 MMAD en 2018. Cette hausse s'explique par la hausse du produit net bancaire (+4,9%) combinée à une hausse moins conséquente des charges générales d'exploitation (+1,7%).

VII.3.2.7. Coefficient d'exploitation

En KMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
Produit net bancaire (1)	558 198	529 655	-5,10%	555 493	4,88%
Charges générales d'exploitation (2)	232 099	239 633	3,30%	243 735	1,71%
Résultat courant (3)	216 878	210 137	-3,10%	233 168	10,96%
Coefficient d'exploitation (2)/(1)	41,6%	45,2%	+3,7 pts	43,9%	- 1,4 pts
Marge d'exploitation (3)/(1)	38,9%	39,7%	+0,8 pts	42,0%	+ 2,3 pts

Source : EQDOM

Evolution du coefficient d'exploitation entre 2017 et 2018

En 2018, le coefficient d'exploitation consolidé s'élève à 45,2%, en hausse de 3,7 pts par rapport à 2017.

La marge d'exploitation quant à elle progresse aussi de 0,8 pt et s'établit à 39,7%, sous l'effet de la hausse des charges générales d'exploitation et de la baisse du PNB.

Evolution du coefficient d'exploitation entre 2018 et 2019

Le coefficient d'exploitation consolidé a baissé de 1,4 pts sur la période, passant ainsi de 45,2% en 2018 à 43,9% en 2019. Cette baisse s'explique par une hausse moins prononcée des charges générales d'exploitation (+1,6%), par rapport au produit net bancaire (+4,9%).

La marge d'exploitation quant à elle progresse de 2,3 pts et s'établit à 42%, sous l'effet compensé de la hausse des charges générales d'exploitation et de l'augmentation du PNB.

VII.3.2.8. Résultat courant consolidé

L'évolution du résultat courant consolidé de la société EQDOM sur la période 2017-2019 se présente comme suit :

En KMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	326 147	290 304	-11,0%	311 952	7,5%
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	234 058	212 827	-9,1%	307 933	44,7%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	208 439	193 446	-7,2%	199 949	3,4%
Pertes sur créances irrécouvrables	11 364	9 077	-20,1%	94 735	>100%
Autres dotations aux provisions	14 255	10 304	-27,7%	13 249	28,6%
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	124 789	132 660	6,3%	229 149	72,7%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	111 269	109 255	-1,8%	208 116	90,5%
Récupérations sur créances amorties	7 193	17 111	137,9%	14 328	-16,3%
Autres reprises de provisions	6 327	6 294	-0,5%	6 705	6,5%
RESULTAT COURANT	216 878	210 137	-3,1%	233 168	11,0%

Source : EQDOM

Evolution du résultat courant consolidé entre 2017 et 2018

A fin 2018, le résultat courant consolidé s'établit à 210,1 millions de dirhams, soit une baisse de 3,1% par rapport à 2017 s'expliquant par l'augmentation des reprises de provisions combinée à une baisse des dotations aux provisions, due à un effort de contrôle des créances (sélection plus affinée des dossiers de crédit) :

- Les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables ont enregistré une baisse de 9,1% entre 2017 et 2018 en passant de 234,0 MMAD à 212,8 MMAD.
- Les reprises de provisions et récupération sur créances amorties ont augmenté de 6,3% pour s'établir à 132,7 MMAD en 2018 contre 124,8 MMAD en 2017.

Evolution du résultat courant consolidé entre 2018 et 2019

A fin 2019, le résultat courant consolidé s'établit à 233,2 MMAD, soit une hausse de 11% par rapport à 2018 s'expliquant par une appréciation du résultat brut d'exploitation et l'augmentation des reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance :

- Le résultat brut d'exploitation est passé de 290,3 MMAD en 2018 à 312 MMAD en 2019, enregistrant une croissance annuelle de 7,5%
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont passées de 9,1 MMAD en 2018 à 94,7 MMAD en 2019 ce qui s'explique par une reprise des passages par pertes, après un gel en 2017 et 2018, pour mise en conformité fiscale avec la circulaire émise par la DGI en 2017 et qui fixe les conditions de déductibilité du passage par pertes¹¹.
- Les reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance ont augmenté de 90,5% pour s'établir à 208,1 MMAD en 2019 contre 109,3 MMAD en 2018. L'évolution des reprises suit l'évolution des passages par pertes qui est en forte hausse sur 2019, après 2 années de gel en 2017 et 2018 qui ont permis une mise en conformité fiscale avec la circulaire DGI émise en 2017.

VII.3.2.9. Coût net du risque (CNR)

En KMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
Dot aux prov pour créances et engagements par signature en souffrance	-208 439	-193 446	-7,2%	-199 949	3,4%
Pertes sur créances irrécouvrables	-11 364	-9 077	-20,1%	-94 735	>100%
Rep de prov pour créances et engagements par signature en souffrance	111 269	109 255	-1,8%	208 116	90,5%
Récupérations sur créances amorties	7 193	17 111	>100%	14 328	-16,3%
CNR*	101 341	76 157	-24,9%	72 240	-5,1%
Encours comptable net	6 394 556	6 618 648	3,5%	7 154 812	8,1%
En %	1,58%	1,15%	- 0,43 pts	1,01%	- 0,14 pts

Source : EQDOM

* Le calcul du CNR n'intègre pas les autres dotations et les autres reprises de provisions afin de refléter le CNR relatif au risque client.

Le Coût Net du Risque s'élève à 76 MMAD en 2018 vs 101 MMAD en 2017 (soit une baisse de 24,9% sur la période). Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse des entrées en défaut sur les crédits classiques et par une bonne maîtrise du risque sur la LOA ainsi que les récupérations sur créances.

En 2019, le Coût Net du Risque s'élève à 72 MMAD, contre 76 MMAD en 2018, en baisse de 5,1%.

¹¹ La circulaire DGI émise en 2017 a permis de clarifier les conditions de déductibilité des passages par pertes des créances irrécouvrables. EQDOM a gelé les passages par perte en 2017 et 2018 en attendant de réunir toutes les conditions nécessaires de déductibilité tout en maintenant une provision suffisante sur les dossiers en défaut. En 2019, selon les directives fixées par la circulaire de 2017, EQDOM a pu passer un nombre important de dossiers en perte en reprenant la provision correspondante déjà comptabilisée.

Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance (+90,5%) sur l'année, atténuée toutefois par l'augmentation des pertes sur créances irrécouvrables qui passent de 9 MMAD en 2018 à 94,7 MMAD en 2019, suite à la mise en conformité fiscale avec la circulaire émise par la DGI en 2017 et qui fixe les conditions de déductibilité du passage par pertes¹².

VII.3.2.10. Provisions pour risques et charges

En KMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
Autres dotations aux provisions	14 255	10 304	-27,7%	13 249	28,6%
Autres reprises de provisions	6 327	6 294	-0,5%	6 705	6,4%
Prov. pour autres éléments de passif	-7 928	-4 010	-49,4%	-6 544	63,2%

Source : EQDOM

En 2018, les provisions pour autres éléments de passif affichent une baisse de 4 MMAD liée essentiellement à la reprise de la provision IR 2017 (dotation en 2017 pour une correction d'IR reçue en 2018) compensée par la charge constatée sur les charges d'exploitation.

En 2019, les provisions pour autres éléments de passif augmentent de 2,5 MMAD en raison de la croissance des autres dotations aux provisions qui s'élèvent à 13 MMAD dont :

- Dotations aux provisions pour risque futurs (IR) de 4 MMAD
- Dotations aux provisions pour indemnités de départs à la retraite de 2.9 MMAD
- Dotations aux provisions pour litiges et fraudes clients de 6.3 MMAD

VII.3.2.11. Résultat net consolidé

L'évolution du résultat net consolidé de la société EQDOM sur la période 2017-2019 se présente comme suit :

En KMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
RESULTAT COURANT	216 878	210 137	-3,1%	233 168	11,0%
Produits non courants	1 676	2 109	25,8%	9	-99,6%
Charges non courantes	2 526	4	-99,8%	4 780	>100%
RESULTAT AVANT IMPOTS	216 028	212 242	-1,8%	228 396	7,6%
Impôts sur les résultats	81 007	81 453	0,6%	91 731	12,6%
RESULTAT NET DU GROUPE	135 021	130 790	-3,1%	136 665	4,5%
Part du groupe	134 260	130 059	-310,0%	135 907	4,5%
Part des intérêts minoritaires	761	731	-3,9%	758	3,7%

Source : EQDOM

Evolution du résultat net consolidé entre 2017 et 2018

Le résultat net s'élève à 130 MMAD, en retrait de 3 % par rapport à 2017 résultant principalement de l'effet conjugué de la baisse du PNB de 5,1% (soit une baisse de 28,5 MMAD par rapport à 2017) et de l'amélioration des dotations nettes aux provisions (-3,9 MMAD par rapport à 2017).

Evolution du résultat net consolidé entre 2018 et 2019

En 2019, le résultat net du groupe s'établit à 136,7 MMAD en hausse de 4,5% par rapport à l'année précédente. Cette évolution est due principalement à l'amélioration du résultat courant (+23 MMAD ; +11%) qui a été contrebalancé par l'augmentation des charges non courantes (impôt sur la cohésion sociale qui s'établit à 4.8 MMAD).

¹² Cf. renvoi n°15 ci-dessus.

VII.3.3. Présentation et analyse du bilan consolidé

Le tableau suivant détaille les éléments du bilan d'EQDOM sur la période 2017-2019 :

ACTIF (En KMAD)	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	12 851	12 455	-3,1%	542	-95,65%
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	29 307	381	-98,7%	1 327	248,29%
• A vue	29 307	381	-98,7%	1 327	248,29%
• A terme					
3. Créances sur la clientèle	6 394 556	4 997 738	n/a ¹³	5 620 145	12,45%
• Crédits de trésorerie et à la consommation	6 270 312	4 863 493	n/a	5 425 767	11,56%
• Crédits à l'équipement					
• Crédits immobiliers					
• Autres crédits	124 244	134 245	8,1%	194 378	44,79%
4. Opérations de crédit-bail et de location		1 620 910	n/a	1 534 667	-5,32%
5. Créances acquises par affacturage					
6. Titres de transaction et de placement				7 528	
7. Autres actifs	536 778	499 165	-7,0%	338 315	-32,22%
8. Titres d'investissement					
9. Titres de participation et emplois assimilés					
10. Titres mis en équivalence					
11. Créances subordonnées					
12. Immobilisations incorporelles	10 255	11 402	11,2%	22 708	99,16%
13. Immobilisations corporelles	67 695	62 424	-7,8%	57 041	-8,62%
14. Ecart d'acquisition					
Total de l'Actif	7 051 442	7 204 475	2,2%	7 582 273	5,24%

Source : EQDOM

Les encours comptables des opérations de crédit-bail sont comptabilisés dans la rubrique de Crédits de trésorerie et à la consommation en 2017. Les encours sont présentés nets de Dépôt de Garantie (comptabilisé dans les comptes sociaux au Passif « dépôts de la clientèle »).

¹³ Suite à un changement de présentation comptable intervenu en 2018, la nouvelle rubrique « opérations de crédit-bail et de location » a été ajoutée à partir de l'exercice 2019 et déduite des créances sur la clientèle. En respect du principe de comparabilité des exercices, la nouvelle rubrique « opérations de crédit-bail et de location » n'a pas été renseignée sur les comptes 2018, et ce afin d'assurer la comparabilité avec les créances sur la clientèle de 2017. En 2019, cette nouvelle rubrique a été renseignée pour les exercices 2018 et 2019.

PASSIF (En KMAD)	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux					
2. Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	770 691	699 943	-9,18%	215 776	-69,17%
• A vue	17 531	43 382	147,46%	80 426	85,39%
• A terme	753 160	656 561	-12,83%	135 350	-79,39%
3. Dépôts de la clientèle	0				
4. Titres de créance émis	4 398 518	4 645 965	5,63%	5 521 550	18,85%
• Titres de créance négociables émis	4 398 518	4 645 965	5,63%	5 521 550*	18,85%
• Emprunts obligataires émis					
• Autres titres de créance émis					
5. Autres passifs	354 234	331 819	-6,33%	306 002	-7,78%
6. Ecarts d'acquisition					
7. Provisions pour risques et charges	20 102	24 113	19,95%	30 657	27,14%
8. Provisions réglementées					
9. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie					
10. Dettes subordonnées					
11. Primes liées au capital	83 325	83 325	0,00%	83 325	0,00%
12. Capital	167 025	167 025	0,00%	167 025	0,00%
13. Actionnaires. Capital non versé (-)					
14. Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 122 526	1 121 495	-0,09%	1 121 273	-0,02%
• Part du groupe	1 122 507	1 121 476	-0,09%	1 121 476	0,00%
• Part des intérêts minoritaires	19	19	0,00%	19	0,00%
15. Résultat net de l'exercice (+/-)	135 021	130 790	-3,13%	136 665	4,49%
• Part du groupe	134 260	130 059	-3,13%	135 907	4,50%
• Part des intérêts minoritaires	761	731	-3,94%	758	3,69%
Total du Passif	7 051 442	7 204 475	2,17%	7 582 273	5,24%

Source : EQDOM

* y compris l'émission obligataire de 1 500 MMAD réalisée en novembre 2019. Le reclassement comptable vers le poste « Emprunts obligataires émis » a été effectué à partir des comptes de juin 2020.

Le total bilan consolidé d'EQDOM s'établit à 7 582,3 MMAD en 2019, contre 7 204,5 MMAD en 2018, ce qui représente une variation annuelle de 5,2% entre 2018 et 2019.

VII.3.3.1. Crédits consolidés

L'encours des crédits par catégorie a évolué, sur la période 2017-2019, de la manière suivante :

En KMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	29 307	381	-98,7%	1 327	>100%
Créances sur la clientèle	6 394 556*	4 997 738	n/a	5 620 145	12,4%
• Créances de trésorerie et à la consommation	6 270 312	4 863 493	n/a	5 425 767	11,5%
<i>Dont crédit-bail et de location</i>	1 330 113				
• Créances à l'équipement					
• Créances immobiliers					
• Autres crédits	124 244	134 245	8,1%	194 378	44,8%
Opérations de crédit-bail et de location		1 620 910	n/a	1 534 667	-5,3%
TOTAL CREDITS	6 423 863	6 619 029	3,0%	7 156 139	8,1%

Source : EQDOM

* Les créances sur la clientèle 2017 incluent les opérations de crédit-bail et de location

Evolution des Crédits entre 2017 et 2018

A fin 2018, le total des crédits s'élève à 6 619,0 MMAD, en hausse de 3,0% sur l'exercice. Cette progression s'explique essentiellement par la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation, ainsi que des opérations de crédit-bail et de location, qui totalisent 6 484,4 MMAD en 2018 contre 6 270,3 MMAD en 2017¹⁴, soit une variation annuelle de 3,4%. Les autres crédits sont pour leur part en augmentation de 8,1% à 134,2 MMAD.

En outre, les créances sur les établissements de crédit et assimilés marquent une baisse de 98,7% à 0,38 MMAD. Cette baisse s'explique par une action d'optimisation de l'utilisation de la ligne facilité de caisse auprès des établissements de crédit. Cette action consiste à éviter les soldes créditeurs non utilisés des comptes bancaires.

Evolution des Crédits entre 2018 et 2019

Au terme de l'exercice 2019, le total des crédits s'est établi à 7 156,1 MMAD, soit une croissance de 8,1% comparé à 2018. Cette évolution est principalement tirée par la hausse des créances sur la clientèle (+12,4%), atténuée cependant par une baisse de -5,3% des opérations de crédit-bail et de location.

VII.3.3.2. Actifs divers consolidés

L'évolution des actifs divers, sur la période 2017-2019, se détaille comme suit :

En KMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
Autres actifs	536 778	499 165	-7,01%	338 315	-32,22%
Immobilisations incorporelles	10 255	11 402	11,18%	22 708	99,16%
Immobilisations corporelles	67 695	62 424	-7,79%	57 041	-8,62%

Source : EQDOM

Les autres actifs sont composés de « Etat », « Personnel », « Divers autres débiteurs » et « comptes de régularisation actif ».

¹⁴ Cf. VII.3.3 pour l'explication du changement de la méthode de présentation comptable des créances sur la clientèle.

Evolution des actifs divers entre 2017 et 2018

A fin 2018, les autres actifs baissent de près de 7% pour s'établir à 499,2 MMAD en 2018 contre 536,8 MMAD à fin 2017 en raison de la baisse du crédit TVA. Les immobilisations corporelles affichent une diminution de 7,8% pour s'établir à 62,4 MMAD en lien notamment avec l'amortissement.

Quant aux immobilisations incorporelles, elles s'établissent à 11,4 MMAD en 2018, soulignant une hausse de 11,2% suite aux investissements réalisés pour la modernisation et la sécurisation du système informatique.

Evolution des actifs divers entre 2018 et 2019

Au titre de l'exercice 2019, les autres actifs baissent de 32,2%, s'établissant ainsi à 338,3 MMAD en 2019 contre 499,2 MMAD en 2018. La baisse des autres actifs est liée à un remboursement de crédit de TVA de 73 MMAD en 2019.

Le crédit de TVA, résultant du décalage entre la TVA récupérée sur les immobilisations financées en LOA et la TVA collectée sur les produits du crédit classique et sur les loyers perçus de la LOA, présente un solde de 258 MMAD au 31 décembre 2019 (vs 375 MMAD au 31 Décembre 2018).

Les immobilisations corporelles enregistrent une diminution de 8,6% s'établissant à 57 MMAD en 2019 vs 62,4 MMAD en 2018, due à l'effet des amortissements.

Quant aux immobilisations incorporelles, elles s'élèvent à 22,7 MMAD en 2019, soit une hausse de 99,2% par rapport à l'exercice précédent, principalement tirées par les investissements informatiques réalisés durant l'exercice.

VII.3.3.3. Endettement

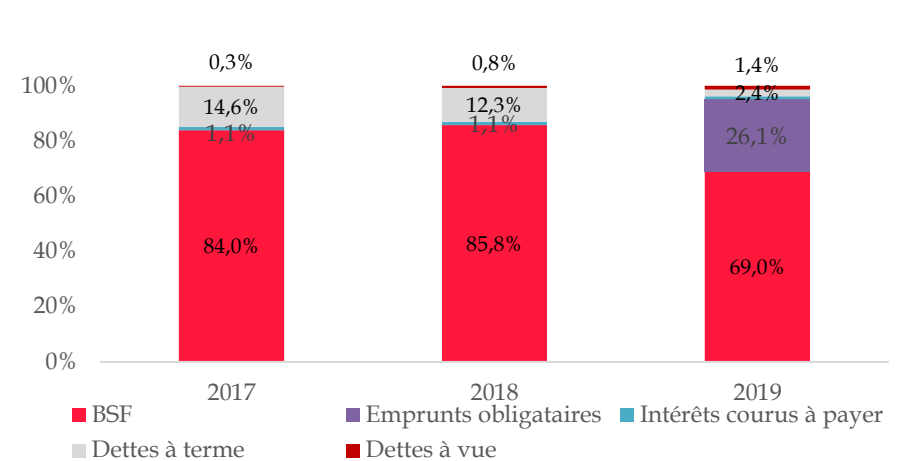
L'évolution de l'endettement d'EQDOM entre 2017 et 2019 se présente comme suit :

(En KMAD)	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	770 691	699 943	-9,2%	215 776	-69,2%
• A vue	17 531	43 382	>100%	80 426	85,4%
• A terme	753 160	656 561	-12,8%	135 350	-79,4%
Titres de créance émis	4 398 518	4 645 965	5,6%	5 521 550	18,9%
• BSF	4 339 700	4 584 700	5,6%	3 957 200	-13,9%
• Emprunts Obligataires	-	-		1 500 000	
• Intérêts courus à payer	58 818	61 265	4,1%	64 350	5,0%
ENDETTEMENT	5 169 209	5 345 908	3,4%	5 737 326	7,3%

Source : EQDOM

La répartition de l'endettement d'EQDOM sur la période étudiée se présente comme suit :

Répartition de l'endettement



Source : EQDOM

Evolution de l'endettement entre 2017 et 2018

A fin 2018, l'endettement de la société EQDOM a augmenté de 3,42% pour s'établir à 5,7 milliards de dirhams suite à la hausse des titres de créances émis. Les BSF représentent 85,8% de l'endettement total d'EQDOM en 2018 contre 84,0% en 2017.

La ventilation de l'endettement reflète des orientations d'optimisation des coûts de refinancement pour atténuer la baisse continue du TMIC.

Evolution de l'endettement entre 2018 et 2019

A fin 2019, l'endettement de la société EQDOM enregistre une croissance annuelle de 7,3% pour s'établir à 5,2 milliards de dirhams suite à l'accélération du rythme d'émission de titres de créance, à travers l'émission obligataire de 1,5 Milliards de Dirhams.

L'analyse de la ventilation de l'endettement d'EQDOM par type de crédit fait ressortir une prédominance des titres de créance émis qui représentent 96,2% de l'endettement global de l'entreprise en 2019. Ces derniers sont constitués des encours BSF à hauteur de 69% et de l'emprunt obligataire réalisé en 2019 à hauteur de 26,1%. Les dettes à terme et à vue représentent quant à elles, respectivement, 2,4% et 1,4% de l'endettement global de l'entreprise en 2019.

VII.3.3.4. Passifs divers consolidés

L'évolution des passifs divers se présente de la manière suivante sur la période 2017-2019 :

PASSIF (En KMAD)	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
Autres passifs	354 234	331 819	-6,3%	306 002	-7,8%
Provisions pour risques et charges	20 102	24 113	20,0%	30 657	27,1%

Source : EQDOM

Les autres passifs sont composés de « Comptes de régularisation » et de « Créiteurs divers ».

Evolution des passifs divers entre 2017 et 2018

En 2018, les autres passifs enregistrent une baisse de 6,3% pour se chiffrer à 331,8 MMAD contre 354,2 MMAD en 2017, qui s'explique essentiellement par la variation du reliquat d'IS à payer qui est faible par rapport à 2017.

Par ailleurs, les provisions pour risques et charges enregistrent une hausse de près de 20% passant ainsi de 20,1 MMAD en 2017 à 24,1 MMAD en 2018, variation due essentiellement à la hausse des provisions pour pension de retraite dont la variation entre 2017 et 2018 s'élève à 4 MMAD.

Evolution des passifs divers entre 2018 et 2019

En 2019, les autres passifs enregistrent une baisse de 7,8% pour s'établir à 306 MMAD contre 331,8 MMAD en 2018. Cette évolution s'explique principalement par un apurement des comptes de régularisation et par une campagne de remboursement des encaissements en trop.

Par ailleurs, les provisions pour risques et charges augmentent de 27,1% passant ainsi de 24,1 MMAD en 2018 à 30,7 MMAD en 2019, suite à la constatation d'une provision pour fraude clients de 5,5 MMAD.

VII.3.3.5. Ressources de financement

Le tableau ci-après présente l'évolution des ressources de financement d'EQDOM entre 2017 et 2019 :

En KMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
Primes liées au capital	83 325	83 325	0,0%	83 325	0,0%
Capital	167 025	167 025	0,0%	167 025	0,0%
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 122 526	1 121 495	-0,1%	1 121 273	0,0%
Résultat net de l'exercice	135 021	130 790	-3,1%	136 665	4,5%
FONDS PROPRES ET ASSIMILES (1)	1 507 897	1 502 635	-0,4%	1 508 288	0,4%
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	770 691	699 943	-9,2%	215 776	-69,2%
Titres de créance émis	4 398 518	4 645 965	5,6%	5 521 550	18,8%
ENDETTEMENT (2)	5 169 209	5 345 908	3,4%	5 737 326	7,3%
RESSOURCE DE FINANCEMENT	6 677 106	6 848 543	2,6%	7 245 614	5,8%

Source : EQDOM

Evolution des ressources de financement entre 2017 et 2018

A fin 2018, les ressources de financement ont augmenté de 2,6% pour s'établir à 6,8 milliards de dirhams suite à la progression des Titres de Créance émis.

Evolution des ressources de financement entre 2018 et 2019

A fin 2019, les ressources de financement ont atteint un montant de 7,2 milliards de dirhams soit une hausse de 5,8%.

Cette progression s'explique principalement par la hausse de l'endettement qui a connu une croissance de 7,3% en 2019 tirée par l'augmentation d'émissions de titres de créance suite à l'émission obligataire de 1 500 MMAD réalisée en novembre 2019.

VII.3.3.6. Rentabilité des fonds propres consolidés

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des fonds propres consolidés sur la période 2017-2019 :

En KMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
Résultat net	135 021	130 790	-3,1%	136 665	4,5%
Fonds propres moyens ⁽¹⁾	1 376 042	1 372 361	-0,4%	1 371 734	0,0%
ROE⁽²⁾	9,8%	9,5%	-0,3 pts	10,0%	+0,5 pts

Source : EQDOM

(1) Fonds propres moyens = (Fonds propres N + fonds propres (N-1) - Résultat net (N+ N-1)) / 2

(2) ROE = Résultat net / fonds propres moyens

Evolution du ROE entre 2017 et 2018

Le ROE consolidé d'EQDOM enregistre une légère baisse entre 2017 et 2018, passant de 9,8% en 2017 à 9,5% en 2018, expliquée par la baisse du résultat net de 3,1%.

Evolution du ROE entre 2018 et 2019

Le ROE consolidé d'EQDOM enregistre une légère hausse entre 2018 et 2019, gagnant 0,5 pts pour s'établir à 10,0% en 2019 contre à 9,5% en 2018.

VII.3.3.7. Rentabilité de l'actif consolidé

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des actifs consolidés sur la période 2017-2019 :

En KMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
Résultat net	135 021	130 790	-3,1%	136 665	4,5%
Actif moyen ⁽³⁾	7 189 205	7 127 959	-0,9%	7 393 374	3,7%
ROA⁽⁴⁾	1,88%	1,83%	-0,05 pts	1,85%	+0,02 pts

Source : EQDOM

(3) Actif moyen = (Actif N + Actif N-1) / 2

(4) ROA = résultat net / actif moyen

Evolution du ROA entre 2017 et 2018

Le ROA consolidé d'EQDOM enregistre une légère baisse entre 2017 et 2018, passant de 1,88% à 1,83%.

Evolution du ROA entre 2018 et 2019

Le ROA consolidé d'EQDOM a enregistré une légère hausse en 2019, pour s'établir à 1,85% contre 1,83% l'année précédente, expliquée par une croissance du résultat net supérieure à celle de l'actif moyen (4,5% vs 3,7%).

VII.3.4. Présentation et analyse du tableau de flux de trésorerie consolidé

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du tableau de flux de trésorerie consolidés sur la période 2017-2019 :

En KMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 001 729	2 235 806	11,7%	2 379 389	6,4%
Récupérations sur créances amorties	7 193	17 111	137,9%	14 328	-16,3%
Produits d'exploitation non bancaire perçus	48	282		194	
Charges d'exploitation bancaire versées	179 263	170 632	-4,8%	185 218	8,5%
Charges d'exploitation non bancaire versées	0	0		0	
Charges générales d'exploitation versées	219 897	229 451	4,3%	235 111	2,5%
Impôts sur les résultats versés	11 553	10 722	-7,2%	91 732	>100%
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 598 257	1 842 394	15,3%	1 881 850	2,1%
Variation de :					
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 656	28 926	277,8%	-946	-103,3%
Créances sur la clientèle ¹⁵	365 175	-224 092	-161,4%	-622 407	177,7%
Titres de transaction et de placement	0	0		0	
Autres actifs	-100 125	37 613	-137,6%	160 849	327,6%
Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0		86 243	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-1 922 080	-70 748	-96,3%	-484 167	584,4%
Dépôts de la clientèle	0	0		0	
Titres de créance émis	1 606 585	247 447	-84,6%	875 585	253,8%
Autres passifs	-1 404 084	-1 720 445	22,5%	-1 764 091	2,5%
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-1 446 873	-1 701 299	17,6%	-1 748 934	2,8%
III. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (I+II)	151 384	141 095	-6,8%	132 916	-5,8%
Produit des cessions d'immobilisations financières	0	0		0	
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0		0	
Acquisition d'immobilisations financières	0	0		0	
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	4 625	6 200	34,1%	14 548	134,6%
Intérêts perçus	0	0		0	
Dividendes perçus	0	0		0	
IV. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-4 625	-6 200	34,1%	-14 548	134,6%
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	0	0		0	
Emission de dettes subordonnées	0	0		0	
Emission d'actions	0	0		0	
Remboursement des capitaux propres et assimilés	0	0		0	
Intérêts versés	0	0		0	
Dividendes versés	141 972	135 291	-4,7%	130 281	-3,7%
V. Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-141 972	-135 291	-4,7%	-130 281	-3,7%
VI. Variation nette de la trésorerie (III+IV+V)	4 787	-396	- 108,3%	-11 913	2908,3%
VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	8 064	12 851	59,4%	12 455	-3,1%
VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice (VI+VII)	12 851	12 455	-3,1%	542	-95,6%

Source : EQDOM

¹⁵ Y compris les immobilisations données en crédit-bail

Evolution de la trésorerie entre 2017 et 2018

A fin 2018, la trésorerie consolidée enregistre une baisse de 3,1% s'affichant à 12,5 MMAD en 2018 contre 12,9 MMAD en 2017). Cette évolution s'explique par une combinaison des éléments suivants :

- La hausse des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges de 15,3% pour s'établir à 1 842,4 MMAD contre 1 598,3 MMAD en 2017 suite principalement à la progression des produits d'exploitation bancaire perçus ;
- La baisse des soldes des variations des actifs et passifs d'exploitation qui passent de -1 447 MMAD à -1 702 MMAD soit une diminution de 17,6%, liée principalement à :
 - La baisse des créances sur la clientèle de 589 MMAD entre 2017 et 2018 ;
 - L'augmentation des Autres Actifs de 138 MMAD, suite à la baisse du compte de crédit TVA qui est passé de 396 MMAD en 2017 à 375 MMAD fin 2018 soit une diminution de 20 MMAD ;
 - La baisse des comptes de régularisation pour la partie charges constatées d'avance de 2 MMAD. En plus d'une variation très significative au niveau des dettes envers les établissements de crédit suite à la baisse de l'encours CMT et les emprunts de trésorerie.

Evolution de la trésorerie entre 2018 et 2019

A fin 2019, la trésorerie consolidée enregistre une baisse de 95,6% pour s'établir à 0,5 MMAD en 2019 contre 12,5 MMAD en 2018. Cette baisse s'explique notamment par les facteurs suivants :

- La baisse des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de 5,8% expliquée par la hausse plus importante du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation (+2,8%) par rapport à celle du flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges (+2,1%) ;
- La hausse des acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles de 134,6% passant de 6,2 MMAD en 2018 à 14,5 MMAD en 2019.

VII.3.5. Analyse des engagements hors bilan consolidés

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des engagements donnés et reçus par EQDOM pour les 3 derniers exercices :

En KMAD	2017	2018	Evol. 18/17	2019	Evol. 19/18
Engagements donnés	138 310	94 127	-31,9%	44 280	-53,0%
Engagements reçus	3 010 233	3 144 445	4,5%	2 673 286	-15,0%
Valeurs et suretés reçues en garantie	68 359	66 208	-3,1%	65 792	-0,6%

Source : EQDOM

Les engagements donnés sont constitués d'engagements de financement donnés en faveur de la clientèle. Les engagements reçus correspondent pour leur part aux engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Evolution des engagements hors bilan entre 2017 et 2018

En 2018, les engagements donnés par EQDOM ont baissé de près de 32% par rapport à 2017 pour s'établir à 94 MMAD (contre 138 MMAD en 2017).

Les engagements reçus par EQDOM ont augmenté de 4,5% par rapport à 2017 pour s'établir à 3 144,4 MMAD.

Les valeurs et suretés reçues en garantie s'élèvent à 66,2 MMAD en 2018 soit une baisse de 3,1% par rapport à 2017.

Evolution des engagements hors bilan entre 2018 et 2019

En 2019, les engagements donnés par EQDOM ont baissé de 53% par rapport à 2018 pour s'établir à 44,3 MMAD (contre 94,1 MMAD en 2018).

Les engagements reçus par EQDOM ont baissé de 15% par rapport à 2018 pour s'établir à 2 673,3 MMAD.

Les valeurs et suretés reçues en garantie s'élèvent à 65,8 MMAD en 2019 soit une baisse de 0,6% par rapport à 2018.

VII.3.6. Règles de gestion

VII.3.6.1. Ratio de solvabilité

L'évolution du ratio de solvabilité, calculé conformément aux exigences de Bank Al Maghrib, sur la période 2017-2019 se présente comme suit :

	2017	2018	2019
Ratio de solvabilité ⁽¹⁾	14,8%	14,0%	17,8%

(1) Ratio de solvabilité = total des fonds propres / total des risques de crédit, opérationnels et de marché pondérés

Source : EQDOM

Le ratio de solvabilité d'EQDOM a atteint 17,8% à la fin de l'exercice 2019 contre 14% en 2018 et 14,8% en 2017.

VII.3.6.2. Ratio Tier 1

L'évolution du ratio Tier One, calculé conformément aux exigences de Bank Al Maghrib, sur la période 2017-2019 se présente comme suit :

	2017	2018	2019
Ratio Tier One	14,8%	14,0%	17,7%

Source : EQDOM

VII.3.6.3. Rapport prudentiel

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi n°35-94 tel que modifiée et complétée, EQDOM s'engage à respecter le rapport prudentiel maximum fixé à 50% entre l'encours des bons de sociétés de financement émis et celui de ses emplois sous forme de crédits à la clientèle. Le rapport prudentiel au 31/12/2019, calculé conformément aux exigences de Bank Al Maghrib, s'élève à 37%.

Encours brut financier EQDOM au 31/12/2019 (en MMAD)	10 835
Encours BSF au 31/12/2019 (en MMAD)	3 957,2
Rapport prudentiel	37%

Source : EQDOM

VII.4. Analyse des comptes consolidés d'EQDOM au 30 juin 2020

VII.4.1. Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés d'EQDOM ont été établis conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2019 et au 30 juin 2020 est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Société	Activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Société Loste & Cie	Gestion des contrats d'assurance	97%	97%	Intégration globale

Source : EQDOM

VII.4.2. Sélection d'indicateurs financiers

En MMAD	30/06/2019	30/06/2020	Evol. S1 20/19
PNB	273	250	-8,3%
Charges générales d'exploitation	119	108	-9,2%
CNR	33	79	>100%
RN	69	22	-68,0%
Encours financier	10 749	10 576	-1,61%

Source : EQDOM

Au 30/06/2020, le résultat net affiche un recul de 68%, qui s'explique comme suit :

- Le produit net bancaire enregistre une baisse de 8,3% passant ainsi de 273 MMAD au 30/06/2019 à 250 MMAD au 30/06/2020. Cette variation s'explique par une baisse des charges d'exploitation bancaires (-96,4 MMAD) moins importante que celle des produits d'exploitation bancaire (-118,9 MMAD).
- Au 30/06/2020, les charges générales d'exploitation ont diminué de 9,2% par rapport au 30/06/2019 pour s'établir à près de 108 millions de dirhams. Cette baisse s'explique principalement par les mesures d'économies et par la baisse des commissions versées, tirée par une production en baisse suite aux mesures de confinement des ménages et la fermeture des concessions Automobile au 2^{ème} trimestre 2020.
- Le CNR augmente de 46 MMAD en raison de la baisse des reprises de provisions et des récupérations sur créances amorties de 38,5 MMAD.

VII.4.3. Attestation d'examen limité des Commissaires Aux Comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux et consolidés

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE AU 30 JUIN 2020 DES COMPTES SOCIAUX

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société EQDOM comprenant le bilan, le compte de produits et de charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 1.518.071 KMAD, dont un bénéfice net de 33.449 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le conseil d'administration le 26 août 2020, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société EQDOM arrêtés au 30 juin 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe B14 relative aux effets de la crise liée au Covid-19 sur la situation intermédiaire au 30 juin 2020.

Casablanca, le 04 septembre 2020

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP, Associé

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR, Associé

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE AU 30 JUIN 2019 DES COMPTES SOCIAUX

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société EQDOM comprenant le bilan, le compte de produits et de charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 1.429.620 KMAD, dont un bénéfice net de 80.039 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société EQDOM arrêtés au 30 juin 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 27 septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP, Associé

DELOITTE AUDIT
M. Hicham BELEMQADEM, Associé

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2020

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire consolidée d'EQDOM et sa filiale (Groupe EQDOM) comprenant le bilan, le compte de produits et de charges, le tableau de flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020, cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 1.529.754 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 22.223 KMAD. Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le conseil d'administration le 26 août 2020, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Groupe EQDOM au 30 juin 2020, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe relative aux effets de la crise liée au Covid-19 sur la situation intermédiaire consolidés au 30 juin 2020.

Casablanca, le 04 septembre 2020

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP, Associé

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR, Associé

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2019

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire consolidée d'EQDOM et sa filiale (Groupe EQDOM) comprenant le bilan, le compte de produits et de charges, le tableau de flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 1.441.020 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 69.397 KMAD.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Groupe EQDOM au 30 juin 2019, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 27 septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
M. Abdou Souleye DIOP, Associé

DELOITTE AUDIT
M. Hicham BELEMQADEM, Associé

EXTRAIT DE L'ETAT B14 – COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2020

La provision pour autres risques et charges intègre une provision qui tient compte des impacts prévisionnels de la crise sanitaire. La dotation de la PRC au titre du 1^{er} semestre 2020 est de 11,18 MMAD. L'encours global de la PRC au 30 juin 2020 est de 41,8 MMAD.

L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base des éléments d'information disponibles à la date d'établissement des comptes.

L'approche retenue pour l'estimation de cette provision sera actualisée pour les prochains arrêtés en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et économique.

VII.4.4. Présentation et analyse du compte de produits et de charges consolidé

Le tableau suivant présente les données semestrielles du compte de résultat consolidé d'EQDOM au 30 juin :

En KMAD	30/06/2019	30/06/2020	Evol. S1 20/19
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 197 418	1 078 479	-9,9%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	14	26	85,7%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	269 986	278 926	3,3%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	853 077	756 241	-11,4%
Commissions sur prestations de service	67 311	39 234	-41,7%
Autres produits bancaires	7 030	4 052	>100%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	924 736	828 324	-10,4%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	16 388	5 225	-68,1%
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	74 980	83 338	11,1%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	833 001	739 034	-11,3%
Autres charges bancaires	367	727	98,1%
PRODUIT NET BANCAIRE	272 682	250 155	-8,3%
Produits d'exploitation non bancaire	5	0	-100,0%
Charges d'exploitation non bancaire	0	0	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	118 888	107 942	-9,2%
Charges de personnel	43 965	47 057	7,0%
Impôts et taxes	1 106	1 038	-6,1%
Charges externes	65 278	56 041	-14,2%
Autres charges générales d'exploitation	4 154	70	-98,3%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	4 385	3 736	-14,8%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	153 799	142 213	-7,5%
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	183 940	197 291	7,3%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	129 147	176 937	37,0%
Pertes sur créances irrécouvrables	49 806	9 168	>100%
Autres dotations aux provisions	4 987	11 186	>100%
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	150 101	107 348	-28,5%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	137 744	101 869	-26,0%
Récupérations sur créances amorties	8 097	5 479	-32,3%
Autres reprises de provisions	4 260	0	-100,0%
RESULTAT COURANT	119 960	52 270	-56,4%
Produits non courants	9	10	11,1%
Charges non courantes	2 390	7 723	>100%
RESULTAT AVANT IMPOTS	117 579	44 557	-62,1%
Impôts sur les résultats	48 182	22 333	-53,6%
RESULTAT NET DU GROUPE	69 397	22 224	-68,0%
Part du groupe	69 007	21 825	-68,4%
Part des intérêts minoritaires	390	398	2,1%

Source : EQDOM

VII.4.4.1. *Produit Net Bancaire (PNB)*

En KMAD	30/06/2019	30/06/2020	Evol. S1 20/19
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 197 418	1 078 479	-9,9%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	14	26	85,7%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	269 986	278 926	3,3%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	853 077	756 241	-11,4%
Commissions sur prestations de service	67 311	39 234	-41,7%
Autres produits bancaires	7 030	4 052	-42,4%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	924 736	828 324	-10,4%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	16 388	5 225	-68,1%
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	74 980	83 338	11,1%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	833 001	739 034	-11,3%
Autres charges bancaires	367	727	98,1%
PRODUIT NET BANCAIRE	272 682	250 155	-8,3%

Source : EQDOM

Les produits d'exploitation bancaire s'établissent à 1 078,5 MMAD au 30/06/2020, en baisse de 9,9%. Cette baisse s'explique principalement par :

- le repli de 11,4% des produits sur immobilisations en crédit-bail qui sont passés de 853,1 MMAD au 30/06/2019 à 756,2 MMAD au 30/06/2020 suite à la baisse de la production LOA.
- la baisse des commissions sur prestations de service de -41,7% s'expliquant par une production en forte baisse sur le T2 sous l'effet du confinement des ménages et de la fermeture de la quasi-totalité des concessionnaires automobiles.

Les charges d'exploitation bancaire s'établissent à 828,3 MMAD au 30/06/2020, en baisse de 10,4%, tirée principalement par la baisse des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location qui s'explique par la baisse de la production LOA.

Le produit net bancaire enregistre une baisse de 8,3% passant ainsi de 272,7 MMAD au 30/06/2019 à 250,2 MMAD au 30/06/2020.

VII.4.4.2. *Marge d'intérêts*

En KMAD	30/06/2019	30/06/2020	Evol. S1 20/19
Intérêts et produits assimilés* (1)	270 000	278 952	3,3%
Intérêts et charges assimilées*	91 368	88 563	-3,1%
MARGE D'INTERETS (2)	178 632	190 389	6,6%
Taux de marge (2)/(1)	66,2%	68,3%	+2,1 pts

Source : EQDOM

* Y compris les revenus et charges de la LOA

Au 30/06/2020, la marge d'intérêts s'affiche à 190,4 MMAD, en hausse de 6,6% par rapport au 30/06/2019. L'amélioration de la marge d'intérêt s'explique par :

- La hausse de 3,3% des intérêts et produits assimilés s'expliquant par l'augmentation des encours générateurs d'intérêts.
- La baisse des intérêts et charges assimilés liée au repli des opérations de crédit-bail et de location ainsi qu'à l'optimisation du coût de refinancement.

VII.4.4.3. *Résultat Brut d'Exploitation (RBE)*

En KMAD	30/06/2019	30/06/2020	Evol.S1 20/19
PRODUIT NET BANCAIRE	272 682	250 155	-8,3%
Produits d'exploitation non bancaire	5	0	-100,0%
Charges d'exploitation non bancaire	0	0	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	118 888	107 942	-9,2%
Charges de personnel	43 965	47 057	7,0%
Impôts et taxes	1 106	1 038	-6,1%
Charges externes	65 278	56 041	-14,2%
Autres charges générales d'exploitation	4 154	70	-98,3%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	4 385	3 736	-14,8%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	153 799	142 213	-7,5%

Source : EQDOM

Au 30/06/2020, le résultat brut d'exploitation s'établit à 142,2 MMAD, soit une baisse de 7,5% par rapport au 30/06/2019, s'expliquant par la baisse du PNB (-8,3%) combinée à la baisse des charges générales d'exploitation (-9,2%).

Au 30/06/2020, les charges générales d'exploitation ont diminué de 9,2% par rapport au 30/06/2019 pour s'établir à près de 107,9 millions de dirhams. Cette baisse s'explique principalement par :

- La baisse des charges externes de 14,2% due essentiellement à la baisse des commissions versées suite à la baisse de la production, ainsi qu'aux mesures d'économie entreprises (principalement sur les dépenses de marketing).
- La baisse des autres charges d'exploitation de 98,3% due essentiellement à la constatation en 2019 d'une correction sur l'IR.
- La hausse des charges de personnel de 7% en raison principalement de la revue annuelle des salaires ;

VII.4.4.4. *Coefficient d'exploitation*

En KMAD	30/06/2019	30/06/2020	Evol. S1 20/19
Produit net bancaire (1)	272 682	250 155	-8,3%
Charges générales d'exploitation (2)	118 888	107 942	-9,2%
Résultat courant (3)	119 960	52 270	-56,4%
Coefficient d'exploitation (2)/(1)	43,60%	43,15%	-0,4 pts
Marge d'exploitation (3)/(1)	43,99%	20,90%	-23,1 pts

Source : EQDOM

Au 30/06/2020, le coefficient d'exploitation d'EQDOM s'établit à 43,15%, en retrait de 0,4 pts par rapport au 30/06/2019, une variation liée à la baisse de 8,3% du produit net bancaire.

La marge d'exploitation chute pour sa part de 23,1 pts, principalement en raison de la chute du résultat courant (-56,4% ; cf. analyse ci-dessous).

VII.4.4.5. *Résultat Courant*

En KMAD	30/06/2019	30/06/2020	Evol. S1 20/19
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	153 799	142 213	-7,5%
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	183 940	197 291	7,3%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	129 147	176 937	37,0%
Pertes sur créances irrécouvrables	49 806	9 168	-81,6%
Autres dotations aux provisions	4 987	11 186	>100%
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	150 101	107 348	-28,5%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	137 744	101 869	-26,0%
Récupérations sur créances amorties	8 097	5 479	-32,3%
Autres reprises de provisions	4 260	0	-100,0%
RESULTAT COURANT	119 960	52 270	-56,4%

Source : EQDOM

Au 30/06/2020, le résultat courant s'établit à 52,3 MMAD, soit une baisse de 56,4% par rapport au 30/06/2019.

- Les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables ont enregistré une hausse de 7,3% entre le 30/06/2020 et le 30/06/2019 en raison de la hausse significative des dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, notamment sur le 2^{ème} trimestre, sous l'effet de l'arrêt total ou partiel de l'activité économique pendant le confinement lié à la pandémie du COVID-19.
- Les pertes sur créances irrécouvrables chutent de 40,6 MMAD en raison des difficultés à finaliser les procédures contentieuses de par les contraintes imposées par l'état d'urgence sanitaire au second trimestre 2020.
- Les reprises de provisions et récupérations sur créances amorties ont baissé de 28,5% pour s'établir à 107,3 MMAD au 30/06/2020 contre 150,1 MMAD au 30/06/2019. Cette baisse s'explique essentiellement par le repli des reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance suite à l'arrêt du recouvrement pendant la période du confinement.
- Les autres dotations aux provisions nettes des reprises sont en hausse de 11 MMMAD sur la période. Cette évolution s'explique par la comptabilisation d'une provision pour risque crédit (clients ayant bénéficié d'un report covid) de 4 MMAD, une provision pour litige de 4 MMAD, une provision IR de 2 MMAD et une provision pour fraude Auto de 1 MMAD.

VII.4.4.6. Coût net du risque

En KMAD	30/06/2019	30/06/2020	Evol. S1 20/19
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	129 147	176 937	37,0%
Pertes sur créances irrécouvrables	49 806	9 168	-81,6%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	137 744	101 869	-26,0%
Récupérations sur créances amorties	8 097	5 479	-32,3%
CNR	33 112	78 757	137,9%
Encours net comptable	7 154 812	7 073 035	-1,1%
En % (base semestrielle)	0,5%	1,1%	+0,6 pts
En % (CNR annualisé¹⁶)	0,9%	2,2%	+1,3 pts

Au 30/06/2020, le Coût Net du Risque s'élève à 78,8 MMAD, contre 33,1 MMAD au 30/06/2019. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- la hausse des dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance de +37% ;
- la baisse des pertes sur créances irrécouvrables de -81,6% ;
- la baisse des reprises des provisions pour créances et engagements par signature en souffrance de -26%.

VII.4.4.7. Résultat net

En KMAD	30/06/2019	30/06/2020	Evol. S1 20/19
RESULTAT COURANT	119 960	52 270	-56,4%
Produits non courants	9	10	11,1%
Charges non courantes	2 390	7 723	223,1%
RESULTAT AVANT IMPOTS	117 579	44 556	-62,1%
Impôts sur les résultats	48 182	22 333	-53,6%
RESULTAT NET DU GROUPE	69 397	22 223	-67,9%

Source : EQDOM

Au 30/06/2020, le résultat net s'élève à 22,2 MMAD, soit une baisse de 68% par rapport au 30/06/2019, expliquée principalement par la baisse du PNB et la hausse du CNR, conséquences directes de la crise sanitaire du Covid-19.

Les charges non courantes sont constituées de 50% du don effectué en faveur du fond pour la lutte contre la pandémie du COVID-19 (5 MMAD) ainsi que la quote-part de la contribution sociale de solidarité (2,7 MMAD) relative au 1^{er} semestre 2020.

¹⁶ CNR au 30 juin multiplié par 2.

VII.4.5. Présentation et analyse du bilan

Le tableau suivant détaille les éléments du bilan d'EQDOM au 30 juin :

ACTIF (En KMAD)	31/12/2019	30/06/2020	Evol. S1 20/19
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	542	1 095	102,0%
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1327	995	-25,0%
• A vue	1 327	995	-25,0%
• A terme			
3. Créances sur la clientèle	5 620 145	5 671 996	0,9%
• Crédits de trésorerie et à la consommation	5 425 767	5 378 296	-0,9%
• Crédits à l'équipement			
• Crédits immobiliers			
• Autres crédits	194 378	293 700	51,1%
4. Opération de crédit-bail et de location	1 534 667	1 401 039	-8,7%
5. Créances acquises par affacturage			
6. Titres de transaction et de placement	7 528		
7. Autres actifs	338 315	284 806	-15,8%
8. Titres d'investissement		1 233	
9. Titres de participation et emplois assimilés			
10. Titres mis en équivalence			
11. Créances subordonnées			
12. Immobilisations incorporelles	22 708	25 325	11,5%
13. Immobilisations corporelles	57 041	56 068	-1,7%
14. Ecart d'acquisition			
Total de l'Actif	7 582 273	7 442 557	-1,8%

Source : EQDOM

PASSIF (En KMAD)	31/12/2019	30/06/2020	Evol. S1 20/19
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
2. Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	215 776	420 677	95,0%
• A vue	80 426	9 061	-88,7%
• A terme	135 350	411 616	204,1%
3. Dépôts de la clientèle			
4. Titres de créance émis	5 521 550	5 124 164	-7,2%
• Titres de créance négociables émis	5 521 550*	3 599 911	-34,8%
• Emprunts obligataires émis		1 524 253	
• Autres titres de créance émis			
5. Autres passifs	306 002	326 118	6,6%
6. Ecart d'acquisition			
7. Provisions pour risques et charges	30 657	41 844	36,5%
8. Provisions réglementées			
9. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			
10. Dettes subordonnées			
11. Primes liées au capital	83 325	83 325	0,0%
12. Capital	167 025	167 025	0,0%
13. Actionnaires. Capital non versé (-)			
14. Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 121 273	1 257 181	12,1%
• Part du groupe	1 121 255	1 257 163	12,1%
• Part des intérêts minoritaires	18	18	0,0%
15. Résultat net de l'exercice (+/-)	136 665	22 223	-83,7%
• Part du groupe	135 907	21 825	-83,9%
• Part des intérêts minoritaires	758	398	-47,5%
Total du Passif	7 582 273	7 442 557	-1,8%

Source : EQDOM

* y compris l'émission obligataire de 1 500 MMAD réalisée en novembre 2019. Le reclassement comptable vers le poste « Emprunts obligataires émis » est effectué à partir des comptes semestriels 2020.

VII.4.5.1. *Crédits consolidés*

En KMAD	31/12/2019	30/06/2020	Evol. S1 20/19
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 327	995	-25,0%
Créances sur la clientèle	5 620 145	5 671 996	0,9%
• Créditions de trésorerie et à la consommation	5 425 767	5 378 296	-0,9%
• Créditions à l'équipement	0	0	-
• Créditions immobiliers	0	0	-
• Autres crédits	194 378	293 700	51,1%
Opérations de crédit-bail et de location	1 534 667	1 401 039	-8,7%
TOTAL CREDITS	7 156 139	7 074 030	-1,1%

Source : EQDOM

Au 30/06/2020, le total des crédits s'élève à 7 074 MMAD, en baisse de 1,1% par rapport à 2019. Cette baisse est expliquée essentiellement par le repli des opérations de crédit-bail et de location (-8,7%) qui se sont chiffrées à 1 401 MMAD au 30/06/2020 contre 1 534 MMAD à fin 2019, et ce en raison de la baisse de la production LOA.

Les créances sur la clientèle quant à elles sont en progression de +0,9% sur la période considérée.

Les autres crédits correspondent aux créances en souffrance nettes de provisions. La progression de +51,1% de ce poste au 1^{er} semestre 2020 s'explique par le passage en stade pré-douteux (cumul de 3 impayés) de clients touchés par la crise économique liée au COVID-19.

VII.4.5.2. *Actifs divers consolidés*

En KMAD	31/12/2019	30/06/2020	Evol. S1 20/19
Autres actifs	338 315	284 806	-15,8%
Immobilisations incorporelles	22 708	25 325	11,5%
Immobilisations corporelles	57 041	56 068	-1,7%

Source : EQDOM

Au 30/06/2020, les autres actifs enregistrent une baisse de 15,8% pour se chiffrer à 284,8 MMAD vs 338,3 MMAD en 2019, ce qui s'explique essentiellement par la baisse du crédit de TVA et des comptes de régularisation

Le crédit TVA résulte du décalage entre la TVA récupérée sur les immobilisations financées en LOA et la TVA collectée sur les produits du crédit classique et sur les loyers perçus de la LOA. Ce crédit est en cours d'apurement de par la baisse de l'activité LOA et la hausse des produits d'intérêts sur le crédit classique.

Par ailleurs, les immobilisations corporelles enregistrent une baisse de 1,7% passant ainsi de 57 MMAD en 2019 à 56,1 MMAD au 30/06/2020, due à l'effet des acquisitions/cessions et des amortissements de la période.

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 25,3 MMAD au 30/06/2020, soit une hausse de 11,5% par rapport à 2019, due principalement à la hausse des immobilisations incorporelles d'exploitation.

VII.4.5.3. *Endettement*

(En KMAD)	31/12/2019	30/06/2020	Evol. S1 20/19
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	215 776	420 677	95,0%
• A vue	80 426	9 061	-88,7%
• A terme	135 350	411 616	204,1%
Titres de créance émis	5 521 550	5 124 164	-7,2%
ENDETTLEMENT	5 737 326	5 544 841	-3,4%

Source : EQDOM

Au 30/06/2020, l'endettement de la société EQDOM a baissé de 3,4% pour s'établir à 5,5 MMAD expliqué essentiellement par la diminution du besoin de financement sous l'effet :

- du repli de la production durant la période du confinement ;
- de la non distribution des dividendes de l'exercice 2019, prévue habituellement sur cette période de l'année ;
- de la baisse des décaissements relatifs aux charges générales d'exploitation ;
- de l'impact limité des reports d'échéance sur la trésorerie

La structure de l'endettement varie légèrement avec l'augmentation des dettes bancaires, qui représentent 7,6% de l'endettement global au 30 juin 2020 au lieu de 3,8% au 31 décembre 2019.

VII.4.5.4. *Passifs divers consolidés*

(En KMAD)	31/12/2019	30/06/2020	Evol. S1 20/19
Autres passifs	306 002	326 118	6,6%
Provisions pour risques et charges	30 657	41 844	36,5%

Source : EQDOM

Au 30/06/2020, les autres passifs enregistrent une hausse de 6,6% pour se chiffrer à 326,1 MMAD vs 306 MMAD en 2019, qui s'explique essentiellement par une hausse ponctuelle des charges à payer.

Les provisions pour risques et charges enregistrent une hausse de 36,5% passant ainsi de 30,7 MMAD en 2019 à 41,8 MMAD au 30/06/2020, principalement en raison de la comptabilisation d'une provision de 4 MMAD pour Risque crédit sur client ayant bénéficié d'un report de 4 MMAD, une provision litige de 4 MMAD, une provision IR de 2 MMAD et une provision pour fraude automobile de 1 MMAD.

VII.4.5.5. *Ressources de financement*

En KMAD	31/12/2019	30/06/2020	Evol. S1 20/19
Primes liées au capital	83 325	83 325	0,0%
Capital	167 025	167 025	0,0%
Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 121 273	1 257 181	12,1%
Résultat net de l'exercice	136 665	22 223	-83,7%
FONDS PROPRES ET ASSIMILES (1)	1 508 288	1 529 754	1,4%
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	215 776	420 677	95,0%
Titres de créance émis	5 521 550	5 124 164	-7,2%
ENDETTEMENT (2)	5 737 326	5 544 841	-3,4%
RESSOURCES DE FINANCEMENT (1) + (2)	7 245 614	7 074 595	-2,4%

Source : EQDOM

Au 30/06/2020, les ressources de financement ont baissé de 2,4% pour s'établir à 7,1 milliards de dirhams suite à la baisse de l'endettement de la société de -3,4%.

VII.4.6. Tableau de flux de trésorerie

En KMAD	31/12/2019	30/06/2020
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 379 389	1 078 479
Récupérations sur créances amorties	14 328	5 479
Produits d'exploitation non bancaire perçus	194	0
Charges d'exploitation bancaire versées	185 218	89 290
Charges d'exploitation non bancaire versées	0	0
Charges générales d'exploitation versées	235 111	104 206
Impôts sur les résultats versés	91 732	22 333
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 881 850	868 129
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-946	332
Créances sur la clientèle	-622 407	-51 851
Titres de transaction et de placement	0	0
Autres actifs	160 849	53 510
Immobilisations données en crédit-bail et en location	86 243	133 628
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-484 167	204 901
Dépôts de la clientèle	0	0
Titres de créance émis	875 585	-397 386
Autres passifs	-1 764 091	-805 330
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-1 748 934	-862 196
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)	132 916	5 933
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	14 548	5 380
Intérêts perçus		
Dividendes perçus		
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-14 548	-5 380
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées		
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	130 281	
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-130 281	0
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	-11 913	553
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	12 455	542
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (VI+VII)	542	1 095

Source : EQDOM

Au 30/06/2020 la trésorerie à la clôture de l'exercice s'établit à 1,1 MMAD en progression par rapport au 31/12/2019.

VII.4.7. Ratios de gestion

VII.4.7.1. Ratio de solvabilité

L'évolution du ratio de solvabilité, calculé conformément aux exigences de Bank Al Maghrib, au S1 2020 se présente comme suit :

	2019	S1-2020
Ratio de solvabilité ⁽¹⁾	17,8%	20,28%

(1) Ratio de solvabilité = total des fonds propres / total des risques de crédit, opérationnels et de marché pondérés

Source : EQDOM

Le ratio de solvabilité d'EQDOM a atteint 20,28% au premier semestre 2020 contre 17,8% au 31/12/2019.

VII.4.7.2. Ratio Tier 1

L'évolution du ratio Tier 1, calculé conformément aux exigences de Bank Al Maghrib, au S1 2020 se présente comme suit :

	2019	S1-2020
Ratio Tier 1	17,70%	20,07%

Source : EQDOM

VII.4.7.3. Rapport prudentiel

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi n°35-94 tel que modifiée et complétée, EQDOM s'engage à respecter le rapport prudentiel maximum fixé à 50% entre l'encours des bons de sociétés de financement émis et celui de ses emplois sous forme de crédits à la clientèle. Le rapport prudentiel au 30/06/2020 s'élève à 33,7%.

Encours brut financier EQDOM au 30/06/2020 (en MMAD)	10 576
Encours BSF au 30/06/2020 (en MMAD)	3 560
Rapport prudentiel	33,7%

Source : EQDOM

VII.4.7.4. Rentabilité des fonds propres consolidés

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des fonds propres consolidés sur la période S1 2019 - S1 2020 :

En KMAD	30/06/2019	30/06/2020	Evol. S1 20/19
Résultat net	69 397	22 224	-67,98%
Fonds propres moyens ⁽¹⁾	1 371 735	1 439 577	4,95%
ROE⁽²⁾	5,06%	1,54%	-3,52 pts

Source : EQDOM

(1) Fonds propres moyens = (Fonds propres 1^{er} semestre N + fonds propres 1^{er} semestre (N-1) - Résultat net (1^{er} semestre N+ 1^{er} semestre N-1)) / 2

(2) ROE = Résultat net / fonds propres moyens

Evolution du ROE entre le 30/06/2019 et le 30/06/2020

Le ROE consolidé d'EQDOM enregistre une légère baisse entre le premier semestre de 2019 et celui de 2020, passant de 5,06% au 30/06/2019 à 1,54% au 30/06/2020, expliquée par l'effet combiné de la baisse du résultat net de 67,98% et de la hausse des fonds propres moyens (+4,95%).

VII.4.7.5. Rentabilité de l'actif consolidé

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des actifs consolidés sur la période S1 2019 - S1 2020 :

En KMAD	30/06/2019	30/06/2020	Evol. S1 20/19
Résultat net	69 397	22 224	-67,98%
Actif moyen ⁽³⁾	7 336 210	7 479 754	1,96%
ROA ⁽⁴⁾	0,95%	0,30%	-0,65 pts

Source : EQDOM

(3) $Actif\ moyen = (Actif\ 1^{er}\ semestre\ N + Actif\ 1^{er}\ semestre\ N-1) / 2$

(4) $ROA = resultat\ net / actif\ moyen$

Evolution du ROA entre le 30/06/2019 et le 30/06/2020

Le ROA consolidé d'EQDOM a enregistré une baisse au 30/06/2020, pour s'établir à 0,30% contre 0,95% au 30/06/2019, expliquée par l'effet combiné de la baisse du résultat net de 67,98% et dans une moindre mesure, de la hausse de l'actif moyen (+1,96%).

VII.5. Indicateurs financiers au T3 - 2020

Après un 1^{er} semestre impacté par la période de confinement et présentant un retrait de -35% de la production par rapport à 2019, la dynamique commerciale du 3^{ème} trimestre permet de ramener le différentiel de production cumulé fin septembre 2020 à -25% vs 2019.

Les encours clients résistent en limitant leur retrait à -2% par rapport à Septembre 2019.

Les commissions directement liées à la production ont pesé défavorablement sur le Produit Net Bancaire qui se replie de -5% (en amélioration vs Juin qui affichait un retrait de -8%).

Données Cumulées - Arrêté provisoire En MMAD	Fin septembre Fin décembre Fin septembre			Fin septembre 2020 Vs N-1	
	2019	2019	2020	Mt	%
PRODUCTION NETTE	2 002	2 619	1 495	-507	-25%
ENCOURS Clients Bruts	10 888	10 835	10 635	-253	-2%
ENCOURS de refinancement	5 645	5 672	5 546	-100	-2%
PNB	403	543	382	-20	-5%

Rappelons qu'Eqdom a mis en place les mesures exceptionnelles du Comité de Veille Economique en procédant au traitement des demandes de reports d'échéances pour ses clients impactés par la crise sanitaire. Aussi, Eqdom a contribué à l'effort de mobilisation et de solidarité nationale à hauteur de 10 MMAD, versés dès le mois de Mars au Fond Spécial pour la gestion de la pandémie.

Partie VIII. Prévisions

VIII.1. Stratégie de développement d'EQDOM

Les années 2020 et 2021 verront la poursuite de la politique de transformation d'EQDOM autour de 4 axes principaux :

1. Le déploiement des stratégies de conquête de chacune des *Business Lines* :

○ **Crédit personnel :**

- Accélérer le rythme de la reprise post-déconfinement.
- Capitaliser sur la forte dynamique commerciale impulsée sur le 2^{ème} semestre 2018 et sur 2019 sur tous les produits et segments.
- Maximiser le potentiel de croissance sur chaque CSP et notamment l'offre prélèvement bancaire qui représente le segment le plus dynamique du marché. EQDOM mise sur la progression de sa production en prélèvement bancaire dans l'optique de suivre la tendance haussière du marché, attendue sur ce segment.
- Asseoir sa position de 1^{er} partenaire des retraités.
- Réussir le déploiement national du projet 'Sogecoconso'.
- Affiner la connaissance du marché et la segmentation des clients afin de proposer des offres plus adaptées aux besoins non couverts des marocains et passer d'une politique Pull à une politique Push.
- Recruter de nouveaux clients et les fidéliser.
- Lancement du canal digital en 2020 avec une nouvelle solution d'octroi de crédit en ligne qui propose un parcours client à distance, innovant et digitalisé.

○ **Automobile :**

- Rééquilibrer l'évolution du mix Automobile en faveur de l'Auto Classique plus rentable à moyen terme.
- Proposer des produits en LOA qui répondent aux besoins des consommateurs tout en assurant la rentabilité de cette activité.
- Développer le marché des généralistes Auto et celui du « non retail » (loueurs, transporteurs).
- Renforcer les partenariats existants et signer de nouveaux accords avec les concessionnaires premium comme généralistes.

2. Lancement de la nouvelle stratégie digitale :

- Implémentation de la nouvelle feuille de route digitale.
- Structuration de la data avec notamment la mise en place d'un Data Lake et de nouvelles capacités de *Business Intelligence*.
- Mise en place d'une architecture informatique Open Banking permettant l'acquisition de nouveaux clients sur de nouveaux canaux.
- Rajouter la marque EQDOM à travers une refonte complète de la stratégie Marketing passant par une refonte de l'identité visuelle et discours, et une présence accrue sur les canaux digitaux.

3. Le déploiement de la transformation culturelle d'EQDOM :

- Lancement d'un programme de transformation culturelle visant à obtenir l'adhésion de tous les collaborateurs au projet de transformation d'entreprise.
- Recrutements et montée en compétences des effectifs, notamment en remplacement par les départs en retraite.
- Lancement d'un programme d'accompagnement des collaborateurs avec des formations ciblées.
- Programme de mobilité interne pour permettre le développement des collaborateurs tout en optimisant la productivité.
- Poursuite de l'évolution des politiques d'évaluation et de rémunération visant un plus grand adossement à la performance.

- Instauration d'une rémunération variable spécifique aux commerciaux pour les inciter à atteindre les objectifs assignés.

4. Transformation industrielle

- Pilotage rapproché des coûts et de la qualité.
- Capitaliser sur les nouvelles technologies afin d'automatiser les process et améliorer leur efficacité.

VIII.2. Prévisions d'EQDOM

VIII.2.1. Prévisions chiffrées antérieures :

Dans le cadre de la mise à jour relative à l'année 2018 et au 1^{er} semestre 2019 du dossier d'information relatif au programme de BSF, EQDOM a établi des prévisions pour l'exercice 2019 relatives à son programme d'investissement.

Ce programme d'investissement vise à :

- Améliorer l'efficacité opérationnelle et l'automatisation des traitements.
- Renforcer la sécurité des systèmes et procédures

Le tableau ci-dessous présente une comparaison des agrégats 2019 réalisés et prévisionnels tels que présentés par EQDOM dans son précédent document de référence :

En KMAD	2019 ^R (réalisé)	2019 ^P (prévisionnel)	Var 19 ^R /19 ^P
Investissement IT	13 452	8 000	68,2%
Autres investissements*	1 095	300	>100%
Total	14 548	8 300	75,3%

Source : EQDOM

(*) comprennent les investissements d'aménagement des agences

Les investissements réalisés par EQDOM en 2019 ont significativement dépassé les prévisions budgétaires du fait de la réalisation de plusieurs projets¹⁷, notamment :

- SogeConso ;
- Nouveaux postes de travail et migration Windows vers une nouvelle version ;
- Nouveau canal digital ;
- Refonte LAN.

VIII.2.2. Prévisions chiffrées actualisées :

Comparativement au budget d'investissement 2020 présenté dans son précédent document de référence, EQDOM prévoit d'allouer l'enveloppe suivante :

En KMAD	2020 ^P (prévisionnel ¹⁸)	2020 ^A (actualisé)	Var 20 ^A /20 ^P
Investissement IT	4 000	11 610	>100%
Autres investissements*	2 320	2 200	-5,2%
Total	6 320	13 810	>100%

Source : EQDOM

(*) comprennent les investissements d'aménagement des agences

L'enveloppe allouée aux CAPEX IT 2020 a été revue à la hausse au égard aux investissements conséquents sur le digital, la data, l'efficacité opérationnelle et l'optimisation des process.

¹⁷ Cf. VI.3.

¹⁸ DR enregistré par l'AMMC en date du 13/11/2019 sous la référence EN/EM/004/2019.

Partie IX. Faits exceptionnels

En 2017, une déclaration rectificative en matière d'impôt sur les revenus au titre l'année 2016 a été établie. L'impact fiscal de l'année 2017 a été provisionné à hauteur de 4 MMAD. La notification correspondante a été reçue en 2018 pour 3,97 MMAD. Ce montant a été réglé.

En 2019, la production LOA est marquée par l'arrêt des offres crédit gratuit (suite à la décision de BAM) et se replie de 24% comparé à 2018. En revanche, le taux de rentabilité de ce produit s'améliore de 232 bps comparé à 2018.

En 2020, la pandémie COVID-19 marque une rupture avec le début du 1er trimestre 2020. A cette occasion, EQDOM a déployé son Plan de Continuité de l'Activité et a mis en place un dispositif strict de mesures préventives au niveau du siège et des agences. EQDOM s'est aussi attelée à mettre en place les mesures exceptionnelles du Comité de Veille Economique en procédant au traitement de 11 175 demandes de reports d'échéances pour ses clients impactés par la crise sanitaire, ce qui représente 75 MMAD de mensualités et 1 074 MMAD d'encours (11% de l'encours brut total).

En termes d'impacts sur l'activité, la production d'EQDOM a baissé de 35% comparé au S1-2019. Le PNB est quant à lui en retrait de 8% par rapport au premier semestre 2019. Les difficultés à exercer le recouvrement pendant le confinement ont impacté le Coût Net du Risque qui affiche un ratio CNR/encours brut moyen à 147 pbs (vs 63 pbs au S1-2019). Ce ratio devrait néanmoins s'améliorer dans les prochains mois avec les efforts particuliers mis sur le recouvrement (qui ont donné leurs fruits dès le mois de juillet).

A titre préventif, et selon les recommandations des CAC, EQDOM a comptabilisé une Provision pour Risque Généraux de 4 MMAD pour couvrir le risque crédit d'une éventuelle dégradation du portefeuille client suite aux effets de la crise. Cette provision amène la Provision pour Risques et Charges à 11 MMAD, en regard d'un CNR de 79 MMAD à fin juin 2020. Dans une approche prudente, EQDOM a l'intention de poursuivre la dotation de cette PRG au fil des mois à venir.

Enfin, EQDOM a contribué à l'effort de mobilisation et de solidarité nationale à hauteur de 10 MMAD, versés dès le mois de Mars au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie.

Partie X. Litiges et affaires contentieuses

Aucun litige ou affaire contentieuse de nature à impacter sensiblement les résultats, la situation financière ou l'activité d'EQDOM n'est à signaler.

Partie XI. Facteurs de risque

EQDOM dispose d'un dispositif de gestion des facteurs de risques qu'elle encourt du fait de son activité. Les principaux facteurs de risques sont le risque client, le risque de taux, le risque d'exploitation et le risque de fraude.

XI.1. Risque Client

La clientèle d'EQDOM est segmentée en trois catégories : Les fonctionnaires et retraités, les salariés des sociétés conventionnées et les clients directs.

Chaque catégorie présente des risques spécifiques qui sont présentés ci-après :

SEGMENT DES CLIENTS CONVENTIONNES

La société conventionnée s'engage à prélever chaque mois sur le salaire de son employé le montant de la mensualité revenant à EQDOM. Les événements pouvant provoquer une situation d'impayés au niveau de ce segment sont :

- La faillite de la société : Pour minimiser ce risque, EQDOM s'assure, avant la signature de la convention, de la solvabilité de l'entreprise et sélectionne avec soin les secteurs d'activité éligibles.
- La société peut difficilement recouvrer sa créance dans la mesure où le client n'est plus en mesure d'honorer ses engagements du fait de la perte de son emploi, pour minimiser ce risque, EQDOM ne finance que les demandes de crédits formulées par des employés titulaires et confirmés dans leurs postes de travail.
- Le non reversement par l'employeur des mensualités prélevées : Ce cas est rare et concerne les employeurs qui, pour des raisons diverses, notamment de trésorerie, prélèvent la mensualité mais ne la reversent pas à EQDOM s'exposant à des poursuites judiciaires.

Ce risque est néanmoins atténué par la politique sélective d'EQDOM dans le cadre de l'acceptation des dossiers de crédit.

SEGMENT DES FONCTIONNAIRES ET RETRAITES

Le risque de licenciement ou de départ d'un fonctionnaire demeure à considérer, même s'il reste relativement faible à comparer par rapport aux exercices 2005 et 2006 ; période qui a été marquée par le départ volontaire d'un grand nombre de fonctionnaires à la retraite anticipée. Aujourd'hui, le départ volontaire à la retraite anticipée est constaté de moins en moins.

SEGMENT DES CLIENTS DIRECTS (NON CONVENTIONNES ET NON FONCTIONNAIRES)

Cette catégorie présente un risque élevé dans la mesure où :

- Les mensualités ne sont pas prélevées à la source, contrairement aux clients conventionnés et aux fonctionnaires ;
- La mise en place d'un prélèvement automatique irrévocable à partir du compte bancaire du client ne constitue pas une garantie de règlement des échéances, notamment dans le cas où le compte bancaire serait insuffisamment provisionné.

Dans ce segment, EQDOM entend se développer de manière graduelle et calculée, dans ce sens, et grâce une stricte sélectivité au moment de l'octroi du crédit.

XI.2. Risque lie à l'évolution du TMIC

Le taux maximum des intérêts conventionnels (TMIC) est calculé par les autorités monétaires sur la base annuelle du taux d'intérêt moyen pondéré (TIMP) de l'année précédente qui est affecté d'un coefficient de marge.

Dans ce contexte, la Société EQDOM a les moyens de s'adapter à la baisse du TMIC, notamment grâce au développement de l'activité commerciale à la fois par le lancement de nouveaux produits et par l'amélioration permanente de la productivité des équipes.

XI.3. Risque de taux

A l'instar de tous les établissements financiers, la société EQDOM est exposée au risque de taux d'intérêt. Une hausse des taux d'intérêt sur le marché impliquerait un renchérissement du coût de refinancement.

Dans ce contexte, la Société EQDOM a les moyens de s'adapter aux fluctuations du taux d'intérêt grâce à la diversification de ses sources de financement, notamment à travers le programme d'émission de BSF et d'emprunt obligataire.

XI.4. Risque d'exploitation

EQDOM dispose d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) et de gestion de crise et procède à la sécurisation de ses échanges avec les différents partenaires.

EQDOM dispose également d'un Plan de Continuité Informatique (PCI) qui consiste en la mise en place d'une plate-forme informatique de secours en cas de crise. Ce même plan est adapté aux exigences du plan PCA.

Le dispositif de PCA a connu certaines évolutions en 2019, notamment sur les aspects suivants :

- Réalisation des tests annuels conformément au calendrier groupe ;
- Réalisation des travaux de maintenance et de sensibilisation liés au dispositif de gestion de crise en particulier, la maintenance de la documentation PCA, la notification de la cellule de crise et la vérification des équipements des salles de crise ;
- Un plan de formation et de sensibilisation a été mis en place pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs sur la démarche PCA et les processus à activer en cas d'incident majeur, ainsi que le rôle et la responsabilité de chaque acteur PCA.

XI.5. Risque opérationnel

EQDOM maintient son dispositif de gestion des risques par l'amélioration des procédures de collecte des pertes opérationnelles et la mise en place de la démarche d'auto évaluation des risques et des contrôles (RCSA) et la Surveillance Permanente (SP) ainsi que le respect des procédures d'octroi de crédits.

EQDOM a procédé à la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques opérationnels. Ce dispositif consiste en :

- Mise en place de procédures régissant la gestion des risques opérationnel, les Contrôles opérationnels la lutte contre la fraude externe et la collecte des Pertes opérationnelles,
- Mise en place d'un comité fraudes à fréquence trimestrielle ayant pour principale mission l'analyse des modes opératoires utilisés par les fraudeurs ainsi que la mise en place des actions de correction adaptées ;
- Déclaration des fraudes et des pertes opérationnelles, contrôle d'exhaustivité et suivi de la mise en œuvre des actions de correction ;
- Suivi des indicateurs de risque ;
- Auto évaluation des risques et des contrôles ;
- Reporting périodiques sur les indicateurs de suivi du risque opérationnel ;
- La formation et la sensibilisation des acteurs concernés notamment les chargés de clientèle.

Il est à préciser que certains cas de fraude ont eu lieu dans le passé mais les risques y afférent restent maîtrisés.

XI.6. Risque relatif aux adossements actif / passif

La société adopte les principes de prudence du groupe auquel elle appartient. Il s'agit notamment de :

- La négociation des prêts et emprunts à taux fixe ;
- L'adossement de la structure des sources de refinancement aux encours clients par maturité.

Par ailleurs, dans l'optique du renforcement continu de la maîtrise du risque de taux et de liquidité, plusieurs actions ont été mises en place par la société. Il s'agit notamment de :

- L'élaboration, par le Département financier, du reporting trimestriel, destiné à la société mère, sur la gestion par maturité des actifs et passifs qui comprend essentiellement l'adossement des sources de refinancement aux emplois ;
- La fixation de limites internes en matière de risque global de taux et de liquidité « seuil de sensibilité ». Ce seuil correspond à l'impact qu'aurait la fluctuation des taux du marché de 1% sur le compte de résultat de la société. Ce seuil est suivi par la société mère ;
- Le suivi des autorisations de refinancement (accords de refinancement reçus des banques) et leur extension en fonction des besoins en liquidité ;
- La diversification des sources de refinancement (lignes bancaires, BSF).

XI.7. Risque de modification du cadre réglementaire

EQDOM est soumise à l'instar des banques et des autres sociétés de financement marocains, au risque de changement réglementaire (mesures fiscales de la loi de Finances, mesures de Bank Al-Maghrib en matière de déclassement en défaut, mesures relatives à la protection du consommateur, etc...), toutefois, grâce à un son dispositif de veille, appuyé par les échanges réguliers avec la banque et les différents instances de supervision notamment Groupe, EQDOM est en mesure de faire face à ce type de risque, et arrive ainsi à les éviter ou à limiter leurs impacts.

XI.8. Risque de dépendance aux clients fonctionnaires

S'agissant de l'un des segments les moins risqués en termes d'octroi de crédit, il est observé une relative concentration des crédits dans ce segment chez l'ensemble des acteurs du marché.

Une politique commerciale résolument orientée vers la croissance diversifiée, associée à une maîtrise des risques sur les autres segments, permettront à EQDOM de limiter de manière saine son niveau de concentration dans ce segment tout en développant son mix produit.

XI.9. Risque de remboursement anticipé / rachat de crédits

Le risque de remboursement anticipé / rachat de crédits est un risque inhérent à l'activité d'EQDOM et qui fait l'objet d'un suivi particulier, dans ce sens, et afin d'atténuer l'impact dudit remboursement ou rachat, EQDOM a mis en place des dispositions commerciales consistant en un suivi rapproché des demandes de délivrance des notices RPA afin de contrecarrer au maximum les départs.

Partie XII. Annexes

Statuts

https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_176.pdf

Rapport de notation

https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_233.pdf

Rapports généraux des commissaires aux comptes

Comptes consolidés :

- 2018 : https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_183.pdf
- 2017 : https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_182.pdf

Comptes sociaux :

- 2018 : https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_172.pdf
- 2017 : https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_171.pdf

Rapport financier annuel 2019

https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_213.pdf

Rapport financier semestriel 2020

- https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_235.pdf

Rapports spéciaux des commissaires aux comptes

- 2018 : https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_169.pdf
- 2017 : https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_167.pdf

Rapports de gestion

- 2018 : https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_173.pdf
- 2017 : https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_186.pdf

Communication financière

- 2020 :
 - https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_236.pdf
 - https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_232.pdf
 - https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_223.pdf
- 2019 :
 - https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_209.pdf
 - https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_210.pdf
 - https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_208.pdf
 - https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_203.pdf
 - https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_207.pdf
 - https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_159.jpg
- 2018 :
 - https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_147.pdf
 - https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_148.pdf
 - https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_150.pdf

▪ **2017 :**

- https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_134.pdf
- https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_137.pdf
- https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_136.pdf

Communiqués de presse 2017-2018-2019-2020

- https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_212.pdf
- https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_211.pdf
- https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_220.pdf
- https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_219.pdf
- https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_218.pdf
- https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_227.pdf
- https://institutionnel.EQDOM.ma/upload/MoDUle_3/File_3_180.pdf